



CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

—
(CCTP)

Pouvoir adjudicateur :

Syndicat de Bassin de l'Elorn

**Accord-cadre relatif à l'actualisation et la poursuite de
la mise en œuvre du plan de communication du
Syndicat de Bassin de l'Elorn**

Sommaire

- 1. **Préambule** 3
- 2. **Les missions du prestataire**..... 4
- 3. **Déroulement et rendus des missions** 7

1. Préambule

1.1. Présentation du Maître d'ouvrage

L'objet du Syndicat de Bassin de l'Elorn depuis l'origine est la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau :

- Soutien d'étiage, avec la construction et la gestion du barrage du Drennec ;
- Programmes de reconquête de la qualité de l'eau ;
- Restauration et entretien des rivières ;
- Incitation à la préservation des zones humides, du bocage et des espaces naturels y compris du site Natura 2000 ;
- Prévention des inondations.

A ce titre il assure un rôle général de coordination, d'animation, d'information et de conseil dans ses domaines et son périmètre de compétence.

Le Syndicat de Bassin de l'Elorn, est un regroupement de collectivités (syndicat mixte ouvert), composé de 38 membres dont la Région Bretagne, le Conseil Général du Finistère, et des structures communales ou intercommunales de production, transport et distribution d'eau.

Il dispose d'un site internet : <http://www.syndicat-bassin-elorn.fr/> et d'une page facebook : <https://www.facebook.com/bassinsyndicatelorn/>

1.2. Présentation du Contrat Territorial Rade de Brest Elorn

Le contrat territorial est un outil destiné à mettre en œuvre les préconisations du Schéma d'Aménagement et de gestion des Eaux de l'Elorn, au travers d'un programme d'actions destiné à réduire les différentes sources de pollution ou de dégradation physique des eaux et des milieux aquatiques. C'est un programme qui s'inscrit dans le temps pour une durée de 5 ans.

Le Contrat Territorial Rade de Brest/Elorn est copiloté par Brest métropole océane et le Syndicat de Bassin de l'Elorn. Cette démarche, déjà ancienne, concerne un territoire d'environ 730 km² situé à la pointe de la Bretagne.

L'intérêt de ce contrat réside dans la mise en place par des porteurs de projet diversifiés, d'actions coordonnées engagées dans un cadre commun et cohérent.

Il se caractérise également par un partage de savoir-faire et par une association des compétences entre coordonnateurs et porteurs de projet.

1.2.1. Le territoire

Le périmètre du Contrat territorial rade de Brest/Elorn représente 730 km².

Sur le plan administratif, le territoire du contrat comprend 42 communes et 3 EPCI. Il est intégralement situé en région Bretagne, dans le Département du Finistère.

Globalement, la population des 42 communes du territoire du contrat territorial représente environ 300 000 habitants.

1.2.2. Des acteurs variés

Le Contrat Territorial rade de Brest/Elorn se caractérise par un partenariat d'acteurs variés. En effet, il compte de nombreux porteurs de projets comme des collectivités ou leurs regroupements, des associations, des acteurs professionnels. Il regroupe également plusieurs partenaires financiers : Etat, Agence de l'eau, Région et Département.

1.2.3. Thématiques majeures

Le SAGE de l'Elorn a été approuvé par arrêté préfectoral le 15 juin 2010. Le Règlement et le PAGD définissent un ensemble d'articles, de préconisations et recommandations, élaborés en fonction des enjeux majeurs du territoire :

- Qualité de l'eau et des usages tributaires

- Qualité des milieux et aménagement du territoire
- Disponibilité de la ressource et inondations

Le Contrat Territorial tourne autour de ces enjeux, avec notamment un volet « information, éducation, communication » important à développer.

Il est téléchargeable sur le site internet du Syndicat de Bassin de l'Elorn

1.2.4 La mise en œuvre

La mise en œuvre de ce contrat territorial s'articule de la manière suivante :

Les porteurs de projets sont responsables des programmes d'actions principalement liés à l'assainissement des eaux usées, la gestion des eaux pluviales.

Brest métropole océane et le Syndicat de Bassin de l'Elorn sont chargés de l'animation générale et agricole de la démarche, en outre ils interviennent directement sur des actions transversales qui concernent les thématiques suivantes :

- Entretien et restauration des cours d'eau, des zones humides et des espaces naturels y compris du site Natura 2000 ;
- Communication ;
- Éducation à l'environnement ;
- Suivi des indicateurs pour l'évaluation des actions menées.

1.2.5 Objectifs du plan de communication

Les objectifs du plan de communication sont les suivants :

- Valoriser les actions entreprises par les porteurs de projets grâce à une communication cohérente et maîtrisée ;
- Informer, sensibiliser et associer la population locale à la gestion de l'eau et de l'environnement ;
- Impliquer les acteurs locaux dans la démarche ;
- Informer les acteurs impliqués sur l'état d'avancement de la démarche ;
- Valoriser l'action collective ;
- Aider le maître d'ouvrage à mobiliser les porteurs de projets sur la communication (faire remonter leurs actions de communication) ;
- Encadrer les actions de communication pour délivrer un message harmonisé ;
- Conseiller le Maître d'ouvrage en termes de stratégie de communication.

2. Les missions du prestataire

2.1. Définition des missions

Les missions à réaliser mobiliseront des tâches de la nature suivante :

- Actualisation du plan de communication rédigé en 2015 et révisé en 2016, au regard notamment des conclusions de l'étude réalisée en 2016 par le Conseil Départemental du Finistère (en annexe au présent document),
- Mise en cohérence avec les outils déjà développés sur le territoire (lettres, plaquettes, fiches, semaine de l'Elorn, panneaux, site internet ...)
- Mise en œuvre du plan actuel et du plan actualisé.

2.2. Publics identifiés

Les différentes catégories de publics sont à définir précisément et comprendront à minima :

- les partenaires institutionnels ;
- les porteurs de projet ;
- les élus (élus locaux, conseillers généraux ou régionaux, référents locaux pour les administrés) ;

- les différentes catégories d'usagers professionnels (pêche, conchyliculture, agriculture, industrie et artisanat...);
- les différentes catégories d'usagers non professionnels (grand public, associations, usagers de loisirs...);

A noter : Les scolaires sont pris en compte dans une action particulière non traitée dans le cadre de cette prestation.

2.3. Mission 1 : Actualisation du plan de communication et poursuite de la mise en œuvre du plan actuel
 Cette mission 1 fera l'objet du premier marché subséquent de cet accord cadre.

2.3.1. Actualisation de la stratégie de communication et traduction dans le plan de communication

Le plan de communication (en annexe au présent document) sera actualisé, au regard notamment des conclusions de l'étude réalisée en 2016 par le Conseil Départemental du Finistère (en annexe au présent document).

Cette mission consiste à :

- Actualiser les axes stratégiques de la communication en fonction du public cible ;
- Actualiser la méthodologie et les outils permettant d'établir une communication efficace auprès des différents publics ;
- Proposer une programmation et préciser les moyens financiers et humains à mettre en œuvre pour les opérations ;
- Définir les indicateurs de suivi et d'évaluation à mettre en place.

Ainsi le plan de communication doit permettre :

- de donner de la cohérence aux différentes actions de communication entreprises dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat Territorial ;
- de faire connaître et de légitimer le projet ;
- de permettre l'appropriation du projet par différentes cibles ;
- de médiatiser les actions ;
- de favoriser le rayonnement du projet en dehors du territoire ;
- de mesurer l'impact des actions de communication.

Les prestations suivantes devront être à minima intégrées dans le plan de communication :

- Gestion des relations presse (conférence de presse, annonces radio, presse locale, bulletins municipaux...);
- Dynamisation le site internet ou ses pages web dédiées (facebook...);
- Conception de supports diversifiés et adaptés aux actions et aux publics visés : Collecte des informations, Mise en page, Rédaction, Impression, Diffusion... ;
- Réalisation ou participation à des événements : inauguration de travaux, marchés ou foires...

A titre d'illustration les supports retenus pourraient être :

- Lettres d'information (annuelle, semestrielle...);
- Lettres d'information électronique ;
- Articles à insérer dans les bulletins municipaux ;
- Affiches ;
- Panneaux d'exposition ;
- Plaquettes ;
- Articles de presse ;
- Vidéos internet ;
- ...

Les différents outils de communication devront être adaptés au public visé.

Au-delà de ces prestations, le titulaire de l'accord cadre pourra proposer d'autres axes de communication validés dans le plan de communication.

En outre, une communication spécifique sur une ou plusieurs opérations pilotes, vitrines du contrat territorial sera effectuée. Le support de communication retenu permettra de restituer l'organisation et le déroulement de l'opération.

Les actions proposées devront être planifiées dans le temps.

2.3.2. Poursuite de la mise en œuvre du plan actuel et démarrage du plan actualisé

Il s'agira, en parallèle de l'actualisation du plan de communication, de mettre en œuvre des actions de communication récurrentes définies ainsi :

- Lettre d'information : 4 pages A4 couleur sur papier glacé.
Conception éditoriale à partir des propositions de l'équipe du Syndicat de bassin de l'Elorn
Conception graphique, à partir de la charte existante
Impression en 100 exemplaires
- Rapport annuel : 8 pages A4 couleur sur papier glacé.
Conception éditoriale à partir des propositions de l'équipe du Syndicat de bassin de l'Elorn
Conception graphique, à partir de la charte existante
Impression en 100 exemplaires
- Affiches papier A3 couleur (Fête de la Nature)
Conception éditoriale à partir des propositions de l'équipe du Syndicat de bassin de l'Elorn
Conception graphique, à partir de la charte existante
Impression en 50 exemplaires
- Affiches papier A3 couleur (Semaine de l'Elorn)
Conception éditoriale à partir des propositions de l'équipe du Syndicat de bassin de l'Elorn
Conception graphique, à partir de la charte existante
Impression en 50 exemplaires
- Relation presse majeure (Semaine de l'Elorn)
Organisation d'une conférence de presse pour évènement majeur : préparation des lettres d'invitation, d'un dossier de presse, de communiqués de presse, suivi des invitations et des retombées presse
- Relation presse ponctuelle (Fête de la Nature, Jardinage au Naturel...)
Préparation d'un petit communiqué de presse, suivi des retombées presse
- Bandeaux sous signature mail
Conception graphique de bandeaux promotionnels sur des évènements organisés par le Syndicat de Bassin de l'Elorn (logo, habillage, date, lieu...)

2.4 Missions suivantes : Poursuite de la mise en œuvre du plan, propositions d'évolutions annuelles.

Il s'agira, à la suite de l'actualisation du plan de communication, de mettre en œuvre des actions ou outils de communication, qui seront définis dans les marchés subséquents suivants ainsi :

- Actions ou outils tels que définies au 2.3.2

- Adaptation annuelle du plan de communication
Le plan sera précisé et réajusté chaque année en fonction des résultats et de l'évolution des besoins
- Panneaux A2, A1, A0, sur différents supports, en fonction des besoins à définir,
Conception éditoriale à partir des propositions de l'équipe du Syndicat de bassin de l'Elorn
Conception graphique, à partir de la charte existante
Impression(s)
- Création de vidéo(s) sur des thématiques définies par le Syndicat de Bassin de l'Elorn (vidéos de 3 mn), y compris la prise d'images,
- Création d'une carte de vœux électronique simple (image + lien internet)
- Modification des signatures mails des agents (1 modèle décliné sur 10 signatures)
- Création d'une carte interactive du territoire (dans le site internet – à définir)
- Création de goodies divers (à définir)
- Opérations, actions ou outils nouveaux, définis dans l'actualisation du plan de communication ou les adaptations annuelles...

3. Déroulement et rendus des missions

3.1. Animation et pilotage

Le Syndicat de Bassin de l'Elorn, maître d'ouvrage, sera l'interlocuteur privilégié du prestataire. En outre, un groupe de travail communication, la Commission Locale de l'Eau et le comité de pilotage du contrat pourront participer aux choix en matière de stratégie de communication. Le Syndicat de Bassin de l'Elorn reste néanmoins l'instance de validation.

La relecture et la validation du contenu (texte, images...) des différents supports de communication seront effectuées par Le Syndicat de Bassin de l'Elorn, après vérification systématique de prestataire (orthographe, grammaire, syntaxe, polices, tailles,...).

L'actualisation du plan de communication comportera la participation à une ou plusieurs réunions avec le groupe de travail communication : présentation des axes stratégiques de la communication, de la méthodologie et des outils proposés, réunions réputées comprises dans le coût de son actualisation.

Il en sera de même pour la mise en œuvre du plan. Le prestataire devra prévoir dans le coût de l'actualisation des réunions régulières avec le maître d'ouvrage pour le suivi de la mise en œuvre du plan.

Des échanges auront lieu avec le Maître d'ouvrage par téléphone et courriel tout au long de l'exécution des prestations.

3.2. Restitution des missions

3.2.1. Pour l'actualisation du plan de communication et la poursuite de la mise en œuvre du plan actuel

- Un rapport présentant l'actualisation du plan de communication détaillé restitué en 1 exemplaire papier et sous format natif et pdf.
- L'estimatif des prix des opérations, actions ou outils proposés

3.2.2. Pour chaque marché subséquent

- Un document annuel présentant les ajustements et précisions apportés au plan de communication (une version papier et une version informatique).
- Tous les éléments créés lors de la prestation (différents outils de communication : plaquettes, flyers, affiches, lettre d'information...) seront également fournis sous format natif et pdf HD.
- Toutes les études et tous les documents réalisés dans le cadre de la présente prestation seront propriété exclusive du maître d'ouvrage.



Plan de communication 2015-2017

SOMMAIRE

- 1. Présentation du Syndicat du Bassin de l'Elorn**
- 2. Problématique et enjeux de communication**
 - a. Objet du marché
 - b. Points clés du cahier des charges
- 3. Diagnostic et présentation des cibles**
 - a. Diagnostic de communication
 - b. Présentation des cibles
- 4. Un triple objectif : inciter, vulgariser, rassurer**
 - a. Inciter
 - b. Vulgariser
 - c. Rassurer
- 5. Le plan de communication : les axes de travail définis**
- 6. Planning et estimation budgétaire 2015-2017**
 - a. Planning des actions de communication
 - b. Estimation budgétaire des actions de communication
- 7. Moyens mis en œuvre pour la mise en place du plan de communication**

1. PRESENTATION DU SYNDICAT DU BASSIN DE L'ELORN

Le syndicat du Bassin de l'Elorn a été créé en 1970 sous le nom de Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des Bassins de l'Elorn et de la rivière de Daoulas.

La mission de cet EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin) est la gestion quantitative et qualitative des ressources en eau dans le respect des différents usages et de l'équilibre des écosystèmes : soutien d'étiage, avec la construction et la gestion du barrage du Drennec ; programmes de reconquête de la qualité de l'eau ; restauration et entretien des rivières ; incitation à la préservation des zones humides et du bocage ; prévention des inondations.

Le Syndicat du Bassin de l'Elorn est également la structure porteuse du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de l'Elorn et de l'animation du site Natura 2000 Rivière Elorn.

Sa zone de compétence coïncide avec le SAGE de l'Elorn.

Le Syndicat de Bassin de l'Elorn est un regroupement de collectivités (syndicat mixte ouvert)

Le contrat territorial Rade de Brest Elorn

C'est un dispositif d'une durée de 5 ans mettant en application les préconisations du SAGE de l'Elorn visant à réduire les sources de pollution ou de dégradation des eaux. Il est copiloté par Brest Métropole et le Syndicat de Bassin de l'Elorn.

Son périmètre comprend 42 communes et 3 EPCI du Finistère soit environ 300 000 habitants.

Il regroupe des partenaires divers : collectivités, regroupements, associations, professionnels, Etat, Agence de l'Eau, Région et Département.

Le Contrat territorial a une mission d'information, d'éducation et de communication autour des enjeux du territoire.

Les porteurs de projet mènent des actions liées à l'assainissement des eaux usées et à la gestion des eaux fluviales tandis que Brest Métropole et le Syndicat du Bassin de l'Elorn sont chargés de l'animation du dispositif et interviennent sur des actions transversales y compris la communication autour de ce programme.

2. PROBLEMATIQUE ET ENJEUX DE COMMUNICATION

a. Objet du marché

Les objectifs définis dans le marché par le Syndicat du Bassin de l'Elorn sont les suivants :

- Cerner, Identifier, Valoriser les actions réalisées dans le cadre du Contrat Territorial par le biais d'une communication cohérente.
- Accompagner les projets autour de la gestion de l'eau et de l'environnement pour favoriser leur appropriation par les porteurs de projets et la population locale
- Impliquer et informer les acteurs locaux
- Encourager et encadrer les démarches de communication des porteurs de projets
- Conseiller le Syndicat du Bassin de l'Elorn en matière de stratégie de communication

La problématique retenue est, à la suite de cette analyse des objectifs clés, la suivante :

Comment promouvoir efficacement les actions du Syndicat du Bassin de l'Elorn auprès des différentes cibles ?

b. Points clés du cahier des charges

Les enjeux majeurs du territoire permettent de définir les actions du Syndicat du Bassin de l'Elorn au travers du SAGE et du Contrat Territorial :

- Qualité de l'eau et des usages tributaires
- Qualité des milieux et aménagement du territoire
- Disponibilité des ressources et inondations

Des actions transversales sont également menées sur les thématiques suivantes :

- Entretien et restauration des cours d'eau, des zones humides et des espaces naturels y compris du site Natura 2000
- Communication
- Education à l'environnement
- Suivi des indicateurs pour l'évaluation des actions menées

Le plan de communication est défini sur la période 2015-2017. Il sera précisé et réajusté chaque année en fonction des résultats et de l'évolution des besoins.

Les prestations suivantes sont attendues a minima dans le plan de communication proposé au Syndicat du Bassin de l'Elorn :

- Création d'une identité visuelle pour le SAGE (logo et autres éléments graphiques déclinables sur tous types de supports et réutilisables par les porteurs de projet)
- Gestion des relations presse (conférences de presse, annonces radio, presse locale, bulletins municipaux...)
- Optimisation du site Internet et des pages Web dédiées
- Conception des supports diversifiés et adaptés aux actions du Syndicat et aux différents publics visés
- Réalisation ou participation à des événements dont la Semaine de l'Elorn

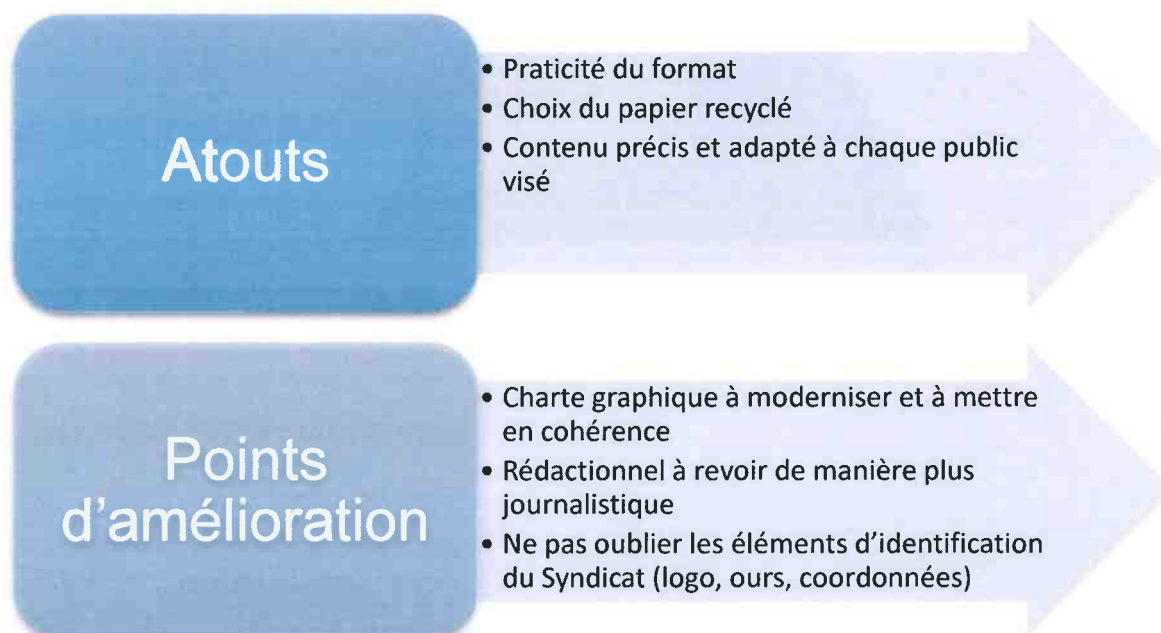
3. DIAGNOSTIC ET PRESENTATION DES CIBLES

a. Diagnostic de communication

L'analyse des actions du Syndicat du Bassin de l'Elorn a donné lieu à plusieurs constats réunis dans le tableau ci-dessous :

Forces	Faiblesses
Proximité des enjeux et des acteurs du territoire (collectivités, etc.)	Multiplicité des acteurs et des publics visés
Partenariat avec des acteurs dynamiques et impliqués dans les problématiques du Syndicat	Manque de visibilité et de notoriété, jouant sur la notoriété et sur la visibilité des actions entreprises par le Syndicat (risque de confusion avec Eau du Ponant)
Appui des collectivités et partenaires institutionnels	Nécessité de vulgariser des sujets techniques pour le grand public
Cibles clairement identifiées et travail de communication optimisé sur le public scolaire	Manque d'intérêt du grand public pour les problématiques inhérentes aux actions du Syndicat

Les outils de communication du Syndicat ont également fait l'objet d'un audit qui a permis d'identifier les atouts et faiblesses suivants :



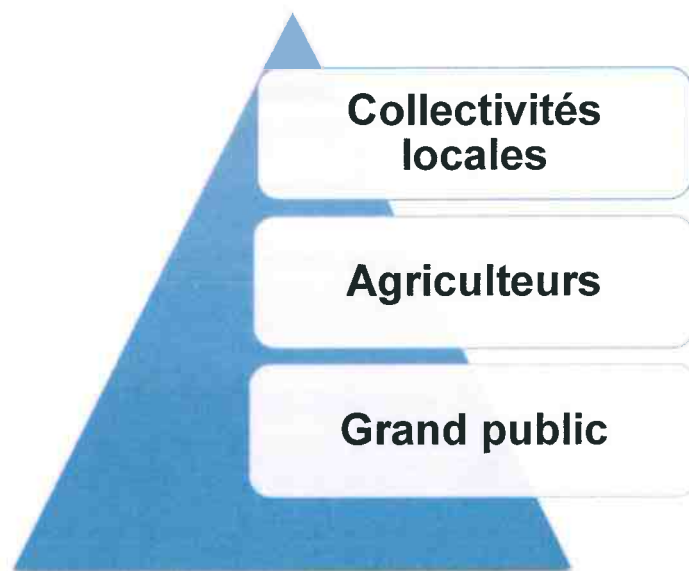
b. Présentation des cibles

Dans son cahier des charges, le Syndicat du Bassin de l'Elorn identifiait plusieurs publics à cibler dans le plan de communication :

- Partenaires institutionnels
- Porteurs de projets
- Elus (maires de communes, conseillers départementaux et/ou régionaux, référents locaux pour les administrés)
- Différentes catégories d'usagers professionnels (pêche, conchyliculture, ostréiculture, agriculture...)
- Différentes catégories d'usagers non professionnels (grand public, associations, usagers de loisirs...)

Il est important de spécifier que le public scolaire fait l'objet d'actions spécifiques n'entrant pas dans le cadre du cahier des charges du plan de communication 2015-2017 mais que des passerelles peuvent exister avec les actions entreprises dans le plan de communication.

Après étude des différents supports, des actions et des priorités du Syndicat, il a été défini 3 cibles prioritaires pour le plan de communication :



4. UN TRIPLE OBJECTIF : INCITER, VULGARISER, RASSURER

a. Inciter

Le premier objectif retenu pour la stratégie de communication du Syndicat du Bassin de l'Elorn est l'incitation des publics ciblés. Pour cela, une palette d'actions a été envisagée selon les publics identifiés, afin de développer la notoriété du Syndicat et par là même de ses actions :

Pour les collectivités locales :

- Cartes de vœux
- Lettres d'information aux communes
- Bulletins d'informations
- Articles presse
- Objets publicitaires
- Publication du SAGE

Pour les agriculteurs :

- Espace dédié aux agriculteurs sur le site Web
- Portraits vidéo
- Questionnaire sur les usages et les besoins en communication
- Récolte de données de contact
- Cartes de vœux

Pour le grand public :

- Mascotte du Syndicat
- Refonte du site Web
- Journée Portes ouvertes
- Semaine de l'Elorn
- Présence sur des salons et conférences
- Synergies avec le public scolaire
- Relations presse

L'ensemble de ces actions visent à accroître la notoriété des actions du Syndicat et du SAGE et à inciter les publics cibles à s'intéresser aux problématiques clés du Syndicat du Bassin de l'Elorn autour de la gestion quantitative et qualitative de l'eau notamment.

b. Vulgariser

L'incitation à l'action de préservation des espaces naturels passe notamment par une meilleure compréhension des problématiques et enjeux des actions du Syndicat par les différents publics. A ce titre, il est fondamental de mettre en place des actions de vulgarisation des sujets scientifiques ou techniques comme les cyanobactéries ou les usages agricoles.

C'est un véritable travail de pédagogie qui doit dès lors s'effectuer auprès du grand public, des collectivités locales et du monde agricole. Pour cela, plusieurs actions ont été envisagées.

Pour les collectivités locales :

- Séminaires thématiques pour les élus
- Réflexion conjointe autour des Journées mondiales liées à l'environnement
- Publications du syndicat dans les bulletins communaux

Pour les agriculteurs :

- Test dépenses en eau (version agriculteurs et version grand public)
- Newsletters thématiques sur les évolutions législatives...
- Formations des agriculteurs sur les bonnes pratiques

Pour le grand public :

- Cartes pédagogiques interactives
- Jeu des 7 familles autour des thèmes de l'eau et des espaces naturels
- Panneaux d'informations sur les sentiers de randonnée et les espaces de fréquentation du public
- Journée NATURA 2000 et refonte du site dédié

L'ensemble de ces actions pédagogiques peut également se faire en lien avec les actions entreprises par le Syndicat auprès des publics scolaires.

c. Rassurer

Dans le cadre de ses missions, le Syndicat du Bassin de l'Elorn a également un rôle d'information et de prévention, voire d'accompagnement des publics cibles sur les bonnes pratiques à adopter pour assurer une bonne gestion quantitative et qualitative de l'eau et des espaces naturels du bassin versant de l'Elorn.

A ce titre, plusieurs actions ont été envisagées :

Pour les collectivités locales :

- Mise en valeur des communes 0% pesticide avec panneaux à l'entrée
- Publication des bonnes pratiques dans les outils à destination des élus
- Bulletin annuel envoyé aux collectivités
- SAGE Elorn (revoir la charte graphique)

Pour les agriculteurs :

- Mise en valeur des bonnes pratiques avec des vidéos : « l'agriculteur du mois »
- Visites de fermes écoresponsables pour les élus et le grand public (inciter les agriculteurs)
- Bulletins d'information sur la pollution de l'eau

Pour le grand public :

- Kit de respect des bonnes pratiques « Jardiner au naturel »
- Bulletin de qualité de l'eau sur le site
- Partenariat avec Océanopolis (saumon, loutre...)
- Journées randonnées éducatives et écoresponsables
- Campagne spécifique PEFC

5. LE PLAN DE COMMUNICATION : LES AXES DE TRAVAIL DEFINIS

Dans le cadre de la mise en place du plan de communication pour les années 2015-2017, plusieurs actions ont été définies afin de répondre au triple objectif défini précédemment.

Le rétro planning et le budget prévisionnel de ces actions seront développés dans les chapitres suivants.

a. Harmonisation de la charte graphique du Syndicat

La charte graphique du Syndicat du Bassin de l'Elorn doit être harmonisée afin de permettre aux publics cibles d'identifier rapidement les publications de l'établissement et garantir une meilleure cohérence communicationnelle sur les différents publics.

Cette charte graphique, une fois validée, sera déclinée sur l'ensemble de la période, dans tous les supports prévus par le Syndicat.

- Mise en place du nouveau logo du Syndicat et du SAGE Elorn
- Charte graphique déclinée et imprimée sur les supports de communication institutionnelle (cartes de visite, papier à entête, cartes de correspondance, habillage véhicules...). Cette charte graphique prévoit une déclinaison en fonction des différents publics visés (collectivités, agriculteurs, grand public)
- Refonte des cartes géographiques interactives et géo référencées. L'objectif de cette refonte est de permettre aux différents acteurs d'avoir une vision plus pédagogique et plus immédiate de la zone d'intervention du Syndicat

b. Refonte du site Internet

Le site Internet du Syndicat du Bassin de l'Elorn sera refondu afin de permettre un accès simplifié par public cible visé. Il sera réalisé sous SPIP et permettra de mettre en ligne les actualités et les publications du Syndicat, en version PDF, mais également de permettre aux différents acteurs (institutionnels, agriculteurs...) de disposer d'un espace personnel.

Enfin, il présentera le Syndicat, ses principales missions, ainsi que le Bassin versant et les différents espaces naturels présents sur la zone. Un glossaire pédagogique, des cartes et des quiz peuvent compléter la remise à jour afin d'axer la communication Web sur un aspect à la fois pédagogique et ludique.

- Mise en place de la nouvelle arborescence (sous version SPIP du site)
- Mise en place des nouveaux contenus en lien avec la nouvelle arborescence
- Harmonisation graphique avec la charte définie précédemment
- Mise en place de newsletters et d'un module d'actualité

c. Refonte et rédaction des publications du Syndicat

La refonte des publications du Syndicat du Bassin de l'Elorn nécessite une réunion de mise à plat de l'ensemble des publications et l'établissement d'un plan de publication annuel, sur la période 2015-2017.

Afin d'assurer la refonte éditoriale et graphique de ces supports, une réunion mensuelle avec les équipes du Syndicat est envisagée afin de planifier au mieux les publications et de travailler en amont sur leur contenu.

- Refonte éditoriale et graphique de la plaquette
- Refonte éditoriale et graphique de la lettre d'information du Syndicat et newsletter Web
- Refonte éditoriale et graphique de la lettre aux agriculteurs et aux collectivités
- Refonte éditoriale et graphique des publications ponctuelles du Syndicat – bulletins d'informations
- Refonte éditoriale et graphique de la lettre du SAGE Elorn
- Ré-établissement du système de distribution des publications (fréquence, réseau...)
- Refonte de signalétique (tarification en fonction du nombre de communes ciblées)

d. Gestion des relations presse et publications

Les relations presse feront l'objet d'une attention particulière en ce qui concerne les événements planifiés par le Syndicat (cf. tableau proposé dans la partie f.) mais devront faire l'objet d'une réunion mensuelle avec les équipes afin de définir les sujets à aborder en dehors des événements prévus.

Les conférences de presse seront planifiées avec les équipes de communication.

- Réflexion autour des sujets des publications, de la newsletter et de la fréquence d'envoi
- Relecture et réécriture des supports de presse (rendez-vous mensuel avec les équipes)
- Envoi des supports aux organes de presse (PQR et collectivités) Fichier mis à jour par les équipes de communication
- Organisation de conférences de presse avec création d'un mur de scène (utilisable pour les réunions)

e. Création de supports de communication pour les évènements du Syndicat

Pour assurer une visibilité optimale du Syndicat lors des évènements qu'il organisera ou auxquels il sera amené à participer, des supports de communication sont nécessaires et ont été listés ci-dessous :

- Création et impression d'affiches pour les évènements organisés par le Syndicat
- Création et fourniture d'un kit pour les invités des évènements, élus, agriculteurs...
- Création et fourniture d'un kit de stand pour les évènements et notamment la Semaine de l'Elorn
- Création et fourniture d'une oriflamme pour les extérieurs
- Création et impression de roll up
- Création et impression de questionnaires pour les usagers (agriculteurs, grand public...)
- Création et impression des panneaux d'information (panneaux 0% pesticides)
- Création et fourniture d'objets publicitaires du Syndicat (clé USB, stylos, mugs, gobelets...)
- Création et fourniture d'un kit de respect des bonnes pratiques
- Création et fourniture de badges Syndicat pour identifier les intervenants

f. La communication évènementielle du Syndicat du Bassin de l'Elorn

La communication autour des actions du Syndicat du Bassin de l'Elorn va se faire autour de grands évènements, tels que la Semaine de l'Elorn, et d'actions plus spécifiques, liées à des Journées mondiales ou à des problématiques particulières (campagne PEFC, Inauguration de Bodilis...)

Pour assurer une bonne coordination de ces actions évènementielles, un tableau récapitulatif des évènements 2015-2017 est proposé à validation aux équipes du Syndicat.

Il reprend les différents évènements au cours desquels le Syndicat du Bassin de l'Elorn pourrait promouvoir ses actions et répondre au triple objectif défini précédemment : inciter, vulgariser, rassurer.

Les actions évènementielles planifiées (liste non exhaustive pouvant faire l'objet d'ajustements)

	2015	2016	2017
Journée mondiale des zones humides	2 février	2 février	2 février
Semaine internationale pour les alternatives aux pesticides	20 mars	20 mars	20 mars
Journée mondiale de l'eau	22 mars	22 mars	22 mars
Semaine du développement durable	30 mai au 5 juin	N.C	N.C
Journée de la biodiversité	22 mai	22 mai	22 mai
Journée mondiale de l'environnement	5 juin	5 juin	5 juin
Semaine de l'Elorn	Septembre	Septembre	Septembre

A ces actions s'ajoutent les évènements et campagnes spécifiques suivants :

- Campagnes PEFC
- Campagnes Communes 0% pesticides
- Inauguration Bodilis
- 2015, année internationale du sol (l'idée est d'en faire la thématique de la Semaine de l'Elorn)

Pour **chacun de ces évènements**, une **méthodologie spécifique** est prévue afin d'assurer une bonne coordination des acteurs :

- Mise en place d'une stratégie d'actions et identification des partenaires potentiels
- Organisation de l'évènement en lien avec le Syndicat et les partenaires identifiés
- Création et impression des supports de communication visuelle (affiches, stand, etc.)
- Mise en place des supports de presse (dossiers de presse, communiqués de presse)
- Fourniture d'un questionnaire remis au public sur les bons usages de l'eau à chaque évènement
- Création et mise en place d'un kit de goodies pour le grand public et les publics concernés (objets publicitaires, jeu des 7 familles, etc.)
- Bilan des retombées presse et adaptation des besoins en communication pour les évènements suivants

6. PLANNING ET ESTIMATION BUDGETAIRE 2015-2017

a. Planning des actions de communication

	2015		2016		2017	
	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre
Harmonisation de la charte graphique	X					
Refonte du site Internet	X	X				
Refonte et rédaction des publications du Syndicat	X	X	X			
Gestion des relations presse et publications	X	X	X	X	X	X
Création de supports de communication évènements	X	X	X	X	X	X
Communication événementielle (cf. calendrier plus haut)	X	X	X	X	X	X
Réunions mensuelles de cadrage	X	X	X	X	X	X

b. Estimation budgétaire des actions de communication

	Unité
Elaboration du plan de communication	Forfait
Conception de la ligne graphique et charte graphique	Forfait
Relations presse – opérations de presse et conférences de presse + gestion de la communication événementielle par C for Co'm	L'unité
Création édition de page Internet	L'unité
Newsletters (gabarit et rédaction)	L'unité
Conception et impression de la plaquette et lettre d'information	Conception : le volet Impression : les 1000
Conception et rédaction de flyer + impression	Le volet + impression pour les 10 000
Conception et impression de roll up	L'unité
Conception et impression d'un kit de stand modulable	L'unité
Conception et impression de goodies	Estimation USB, stylos, gobelets
Réunions mensuelles de cadrage avec C for Co'm	L'unité
Conception et impression d'une oriflamme	L'unité
Rédaction et relecture des publications du Syndicat	L'unité
Réalisation de vidéo institutionnelle (durée 3 min)	Forfait
Ajustements et précisions apportés au plan de communication	Forfait

Compte tenu de la variabilité des besoins du Syndicat en matière de publications, notamment, un estimatif triennal est difficile à mettre en place. Le budget prévisionnel fera l'objet d'une précision une fois les éléments du plan de communication validés

7. MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR LA REALISATION DU PLAN DE COMMUNICATION

Méthodologie de travail

Pour chaque publication :

1. Prise de brief par C for Co'm (Maud Soulat) et le graphiste Christophe Hudelot lors d'une rencontre avec les équipes.
2. Mise en page suivant la charte graphique créée du support (1 à 2 jours ouvrés suivant l'heure de réception des éléments), relecture puis envoi en vue du premier BAT. Rédaction du support en parallèle
3. Les corrections peuvent se faire ensemble, par mail ou par téléphone. Nouvel envoi du BAT
4. Une fois le BAT signé, mise en relation de C for Co'm avec l'imprimeur MKS Communication. Les fichiers seront fournis selon les exigences de celui-ci.
5. Suivi de fabrication par C for Co'm en relation avec l'imprimeur et transmission des informations logistiques au Syndicat du Bassin de l'Elorn quant à la livraison du support.
6. Mise en place d'une action d'évaluation adaptée pour mesurer l'efficacité de l'outil par C for Co'm

Pour assurer le bon déroulement du plan de communication, une **réunion mensuelle de cadrage** est prévue entre C for Co'm et les équipes du Syndicat du Bassin de l'Elorn. Lors de ces réunions seront abordées les publications à venir et les actions événementielles à mettre en place sur les mois suivants, avec un préavis minimal de 5 jours ouvrés pour chaque publication de presse.

Pour chaque évènement validé dans le calendrier, une **méthodologie spécifique** est prévue afin d'assurer une bonne coordination des acteurs :

- Mise en place d'une stratégie d'actions et identification des partenaires potentiels
- Organisation de l'évènement en lien avec le Syndicat et les partenaires identifiés
- Création et impression des supports de communication visuelle (affiches, stand, etc.)
- Mise en place des supports de presse (dossiers de presse, communiqués de presse)
- Fourniture d'un questionnaire remis au public sur les bons usages de l'eau à chaque évènement
- Création et mise en place d'un kit de goodies pour le grand public et les publics concernés (objets publicitaires, jeu des 7 familles, etc.)
- Bilan des retombées presse et adaptation des besoins en communication pour les évènements suivants

A la fin de chaque évènement, un rapport sera remis au Syndicat par C for Co'm afin de présenter le bilan des actions réalisées.



PLAN DE COMMUNICATION

2016



SAGE DE L'ELORN / SYNDICAT DE BASSIN DE L'ELORN

Suite à la réalisation du plan de communication du SBE pour la période 2015/2016, une première phase d'actions de communication s'est déroulée en 2015.

La charte graphique du Syndicat de Bassin a été revue en cohérence avec le logo déjà existant, qui a été retravaillé (cartes de visite pour les équipes, templates de présentations Powerpoint, papier à en-tête, signatures mail, marquage véhicules...)

2015 a également vu la création du logo du SAGE

Les publications du Syndicat ont été revues dans leurs formes et leurs fonds : la lettre agricole, désormais dénommée An Douar, la lettre aux communes, désormais baptisée Keriou Ha Steriou, En 2015 a également eu lieu le démarrage du travail sur la refonte de la plaquette du Syndicat.

Un kit de stand a été mis en chantier afin d'avoir une visibilité claire du Syndicat, en lien avec la nouvelle charte graphique.

La Semaine de l'Elorn a permis au Syndicat d'être présent dans différents médias locaux, dont un passage TV dans l'émission de Tébéo « L'instant T ».

Fin 2015, les newsletters du Syndicat, à périodicité mensuelle, ont été mises en place.



1. PLANNING ET ESTIMATION BUDGETAIRE 2016

a. Actions de communication envisagées

Afin de continuer à promouvoir le SAGE et les actions du Syndicat pour sa mise en œuvre, et permettre une mise en cohérence des premières actions avec les événements programmés en 2016, plusieurs actions de communication sont envisagées pour 2016.

Publications papier

Lettres périodiques papier

- 3 éditions de la lettre aux communes, Keriou Ha Steriou, sont programmées pour 2016.
- 2 éditions d'An Douar, la lettre agricole, sont également programmées.

Plaquette du Syndicat

La plaquette institutionnelle du Syndicat est en cours de refonte (format et contenu). Elle sera finalisée en 2016.

Internet

Newsletters

10 newsletters sont prévues, avec une périodicité mensuelle. Il est envisagé de faire appel à un logiciel de traitement de base de données mailing et envoi, MailChimp, pour optimiser la gestion et la mise en ligne de ces newsletters.

Bandeaux mail



A chaque évènement du Syndicat, un bandeau de signature mail spécifique sera créé afin de mettre en valeur la présence et les actions du Syndicat selon le planning ci-dessous.

Site Internet et réseaux sociaux

La refonte du site Internet est engagée pour 2016. Afin d'accompagner la mise en valeur des actions du Syndicat sur les outils numériques, une page Facebook a été créée fin 2015 et un plan de publication annuel, ajustable en fonction des besoins du Syndicat, va être fourni par les équipes de C for Co'm. L'objectif : faire écho des actualités, évènements et retours presse autour des actions du Syndicat.

Vidéos

Afin d'avoir un support interactif et réutilisable sur les différents évènements et notamment pour les Fêtes Maritimes de Brest 2016, une vidéo institutionnelle présentera les différentes missions du Syndicat. Une vidéo sera également réalisée dans le cadre de la Semaine de l'Elorn, évènement central de la communication du Syndicat.

Relations presse

Développement des publications presse aux bulletins municipaux et autres supports (presnes spécialisées et presse généraliste locale).

Une attention toute particulière sera apportée à la Semaine de l'Elorn 2016 avec l'organisation d'une conférence de presse dédiée.

Stand et panneaux

Le stand, dont la conception a été engagée en 2015 sera terminé en 2016. Il s'agit d'un stand conçu pour être facilement transportable dans un caisson adapté à un véhicule léger, comprenant un pupitre, un mur d'images, un panneau de présentation et un présentoir de documents.

Des panneaux indicateurs et panneaux de communication sont prévus en 2016 afin notamment de permettre aux promeneurs de mieux identifier les lieux où le Syndicat mène des actions sur le terrain, et où des visites sont organisées.

b. Planning des manifestations

Après concertation avec les équipes du Syndicat, le planning des actions de communication a été défini comme suit

Evènements et dates / thématiques	Besoins en communication
Journée mondiale de l'eau	
22-mars-16 – Thématiques générales du SAGE	Bandeau pour signature
Conférence Loutre	
29-mars-16 – Thématiques Biodiversité, cours d'eau	Bandeau pour signature
	Relations presse

Sortie Loutre	
09-avr-16– Thématiques Biodiversité, cours d'eau, découverte sur le terrain	Bandeau pour signature Relations presse
Concours prairies fleuries	
mi-mai 2016 – thématiques ZH, biodiversité, systèmes économes en intrants	Bandeau pour signature
Fête de la Nature / Festival du Lac	
14 et 15 mai 2016 / 18 au 22 mai 2016 – Thématiques générales du SAGE (maquette BV + stand)	Bandeau pour signature Affiches A4 Relations presse
Journée "Jardiner au Naturel"	
Dimanche 22 mai 2016 – Thématiques générales du SAGE (maquette BV + stand), focus pesticides	Bandeau pour signature Affiches A4 Relations presse
Fêtes maritimes Brest 2016	
Du 13 au 19 juillet 2016– Thématiques générales du SAGE (maquette BV + stand)	Bandeau pour signature
Semaine de l'Elorn	
Du 19 au 25 septembre 2016 – Animation scolaire, animation élus sur pesticides, animation grand public : thématiques générales du SAGE (maquette BV + stand), focus pesticides (loi Labbé)	Bandeau pour signature Affiches A4 Panneaux de communication Coordination presse
Fête de la Science	
Mi-octobre 2016 – Thématiques générales du SAGE (maquette BV + stand)	Bandeau pour signature



c. Actions de communication 2016

Prestations	Désignation	Unité
Plaquette du Syndicat	Conception, rédaction et impression	2000
Newsletters	Conception d'un gabarit	1
	Rédaction	10
Mise à jour du site Web	Création édition	1
Keriu Ha Steriou (4 p)	Conception rédaction	3
An Douar (8 p)	Conception rédaction	2
Panneaux infos 40x60	Conception impression	3
Ajustements et gestion com 2016	Bilan 2015 et plan de com 2016	Forfait
Relations presse	Opérations communication presse	2
Conférence de presse	Opération presse Semaine de l'Elorn	1
Réalisation vidéo	Une vidéo institutionnelle + vidéo reportage (pesticides)	Forfait
Plan de publication	Plan publication Facebook annuel	Forfait
Keriu Ha Steriou (4 pages)	Impression	3x50
Bandeaux signature mail	Conception graphique	6
Panneau	Panneaux de communication	4
Affiches A3	Conception impression	100

2. MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR LA REALISATION DU PLAN DE COMMUNICATION

Méthodologie de travail

Pour chaque publication :

1. Prise de brief par le chargé de com et le graphiste lors d'une rencontre avec les équipes.
2. Mise en page suivant la charte graphique créée du support (1 à 2 jours ouvrés suivant l'heure de réception des éléments), relecture puis envoi en vue du premier BAT. Rédaction du support en parallèle
3. Les corrections peuvent se faire ensemble, par mail ou par téléphone. Nouvel envoi du BAT
4. Une fois le BAT signé, mise en relation chargé de com avec l'imprimeur. Les fichiers seront fournis selon les exigences de celui-ci.

5. Suivi de fabrication par le chargé de com en relation avec l'imprimeur et transmission des informations logistiques au Syndicat de Bassin de l'Elorn quant à la livraison du support.
6. Mise en place d'une action d'évaluation adaptée pour mesurer l'efficacité de l'outil par chargé de com.

Pour assurer le bon déroulement du plan de communication, une **réunion mensuelle de cadrage** est prévue entre le prestataire et les équipes du Syndicat de Bassin de l'Elorn. Lors de ces réunions seront abordées les publications à venir et les actions événementielles à mettre en place sur les mois suivants, avec un préavis minimal de 5 jours ouvrés pour chaque publication de presse.

Pour chaque événement validé dans le calendrier, une **méthodologie spécifique** est prévue afin d'assurer une bonne coordination des acteurs :

- Mise en place d'une stratégie d'actions et identification des partenaires potentiels
- Organisation de l'évènement en lien avec le Syndicat et les partenaires identifiés
- Création et impression des supports de communication visuelle (affiches, stand, etc.)
- Mise en place des supports de presse (dossiers de presse, communiqués de presse)
- Bilan des retombées presse et adaptation des besoins en communication pour les événements suivants



ENQUETE D'OPINION SUR LA GESTION DE L'EAU

JUILLET 2016



Responsable du dossier : Mr Dominique Janvier
07.62.73.33.00 – 02.51.85.25.47
dominique.janvier@o3-s.com



1- INTRODUCTION	3
2 - LA CONNAISSANCE DES MILIEUX AQUATIQUES DE PROXIMITE	12
3 - LES ENJEUX LOCAUX	24
4 - LES ACTEURS, LA PLANIFICATION ET LES ACTIONS DE GESTION INTEGREE DE L'EAU	29
5 - LA COMMUNICATION	52
6 - ENGAGEMENT PERSONNEL	64
7 - PROFIL DES PERSONNES INTERROGEEES	74



1 - Introduction

le Conseil Départemental du Finistère a adopté un cadre rénové des politiques territoriales de l'eau dans le Plan Breton. La qualité de l'eau reste une préoccupation importante dans le Finistère et la mobilisation des collectivités et des associations demeure importante sur ce sujet.

L'un des objectifs stratégiques des nouvelles politiques du Conseil Départemental du Finistère sur la gestion intégrée de l'eau s'intitule :

« renforcer l'appropriation des enjeux liés à l'eau par les Finistériens, pour une action collective plus lisible, plus accessible et plus participative ».

A ce titre, une stratégie de communication, de sensibilisation et d'information est en cours de définition au sein du Service des Politiques Territoriales de l'Eau (SPTE).

Les porteurs de projets mettent en oeuvre sur leurs territoires les politiques définies dans les documents de planification (ex : Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)).

Ces politiques, menées dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de communication, montrent qu'ils souhaitent se fixer des objectifs pour communiquer vers le grand public mais manquent de repères pour élaborer leurs plans de communication.

A cet effet, vous nous avez mandatés pour la réalisation d'une enquête d'opinion auprès de la population finistérienne.

L'échantillon est composé de 1080 personnes, représentatif de la population du territoire du Département du Finistère. Le choix ayant été fait d'interroger 120 personnes par SAGE.

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (âge et communes).

Les résultats par Sage ont été redressés afin d'obtenir une vision représentative à l'échelle du département.

Seules les personnes habitant le territoire à titre de résidence principale ont été interrogées.

Les interviews ont eu lieu par téléphone au domicile des personnes interrogées du 22

Juin au 15 Juillet 2016.





1 - Introduction

La notion d'intervalle de confiance renvoie au degré de précision d'une moyenne ou d'un pourcentage. On travaille sur un échantillon et l'on souhaite connaître la fiabilité que l'on peut accorder aux valeurs observées, par rapport aux valeurs réelles de la population totale.

L'importance de l'intervalle de confiance est fonction de la taille de l'échantillon, de la dispersion des réponses et de la probabilité souhaitée.

Les différents calculs ci-dessous se basent sur une probabilité que la valeur étudiée se trouve dans cet intervalle de 95%.

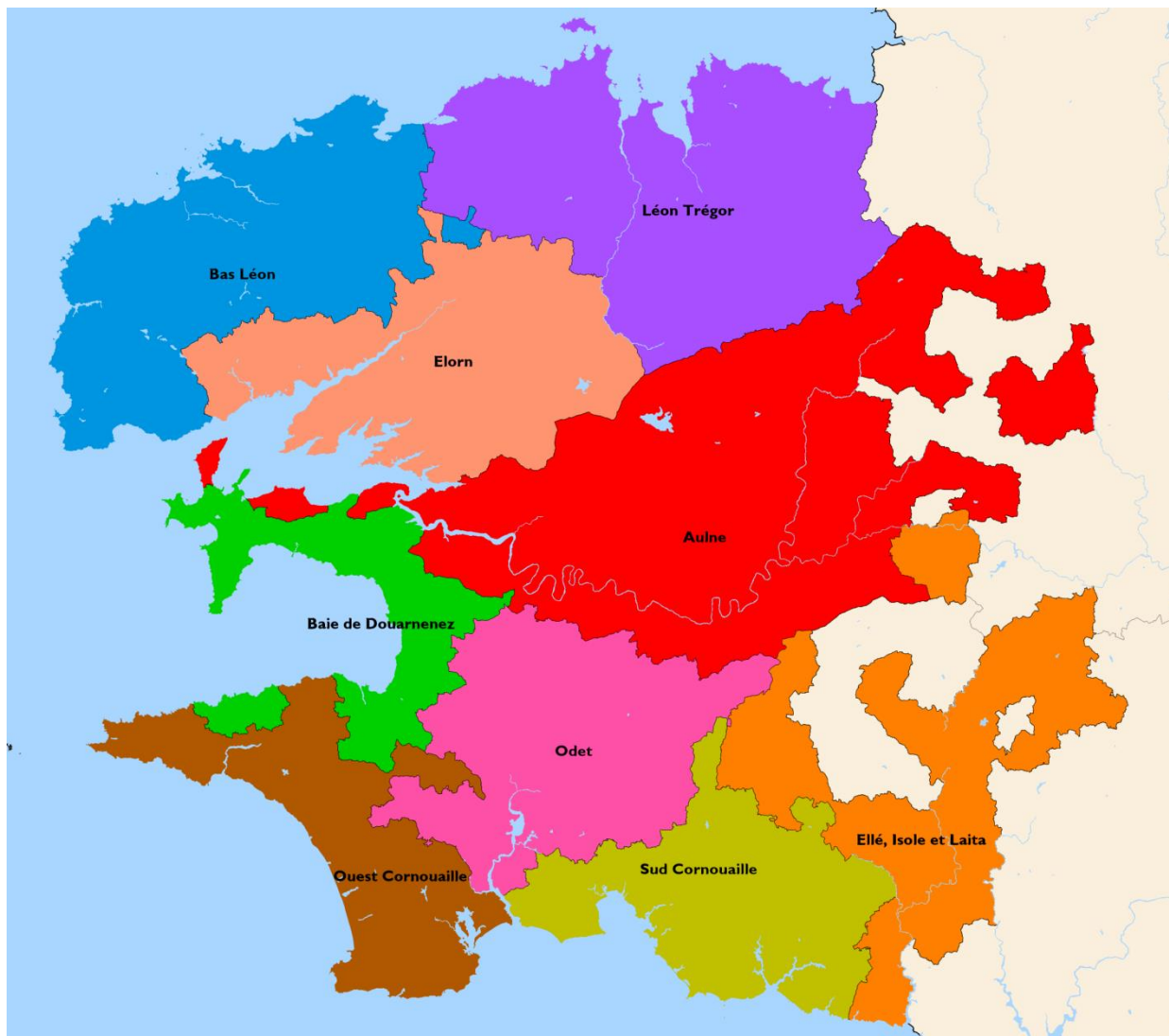
Le taux de précision n'est pas directement proportionnel à la taille de l'échantillon.

Ci-dessous une matrice permettant d'appréhender les intervalles de confiance.

		Pourcentage obtenu								
		10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%
Nb de répondants	50	8,3%	11,1%	12,7%	13,6%	13,9%	13,6%	12,7%	11,1%	8,3%
	75	6,8%	9,1%	10,4%	11,1%	11,3%	11,1%	10,4%	9,1%	6,8%
	100	5,9%	7,8%	9,0%	9,6%	9,8%	9,6%	9,0%	7,8%	5,9%
	200	4,2%	5,5%	6,4%★	6,8%	6,9%	6,8%	6,4%	5,5%	4,2%
	300	3,4%	4,5%	5,2%	5,5%	5,7%	5,5%	5,2%	4,5%	3,4%
	400	2,9%	3,9%	4,5%	4,8%	4,9%	4,8%	4,5%	3,9%	2,9%
	500	2,6%	3,5%	4,0%	4,3%	4,4%	4,3%	4,0%	3,5%	2,6%
	600	2,4%	3,2%	3,7%	3,9%	4,0%	3,9%	3,7%	3,2%	2,4%
	800	2,1%	2,8%	3,2%	3,4%	3,5%	3,4%	3,2%	2,8%	2,1%
	1000	1,9%	2,5%	2,8%	3,0%	3,1%★	3,0%	2,8%	2,5%	1,9%

★ Sur un échantillon de 200 répondants, si la proportion obtenue est de 30%, nous sommes sûrs à 95% que la proportion réelle à l'échelle du département est comprise entre 43,6% et 56,4%.

Sur un échantillon global de 1000 personnes interrogées, l'intervalle de confiance est de +/- 3,1% pour une proportion de 50%.



Nous avons intégré, pour une lisibilité rapide des résultats, des représentations cartographiques.

Les contours de chacun des SAGE ont été obtenus en agrégeant les communes rattachées à chacun de ceux-ci.

Ces contours ne respectent donc pas les limites hydrographiques.

A l'intérieur de chacun des SAGE, certaines communes très peu peuplées n'ont pas fait l'objet d'enquêtes selon la méthode des quotas.



LA CONNAISSANCE DES MILIEUX AQUATIQUES DE PROXIMITÉ

Juillet 2016

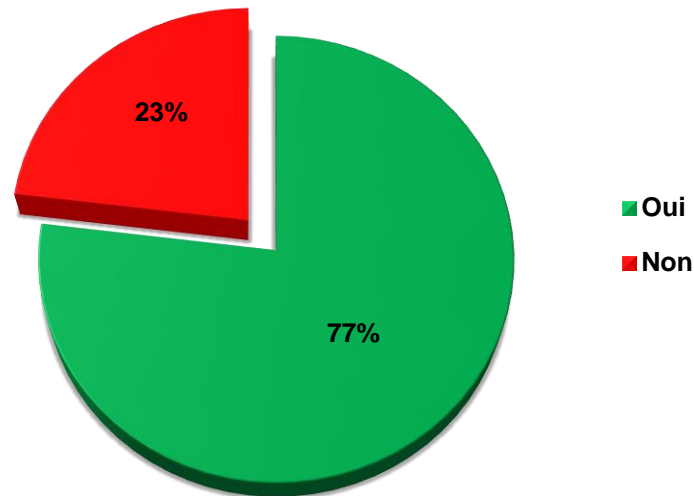
ENQUÊTE D'OPINION SUR LA GESTION DE L'EAU

6



2- Connaissance des milieux aquatiques

Connaissez-vous le nom de la principale rivière qui passe près de chez vous ?



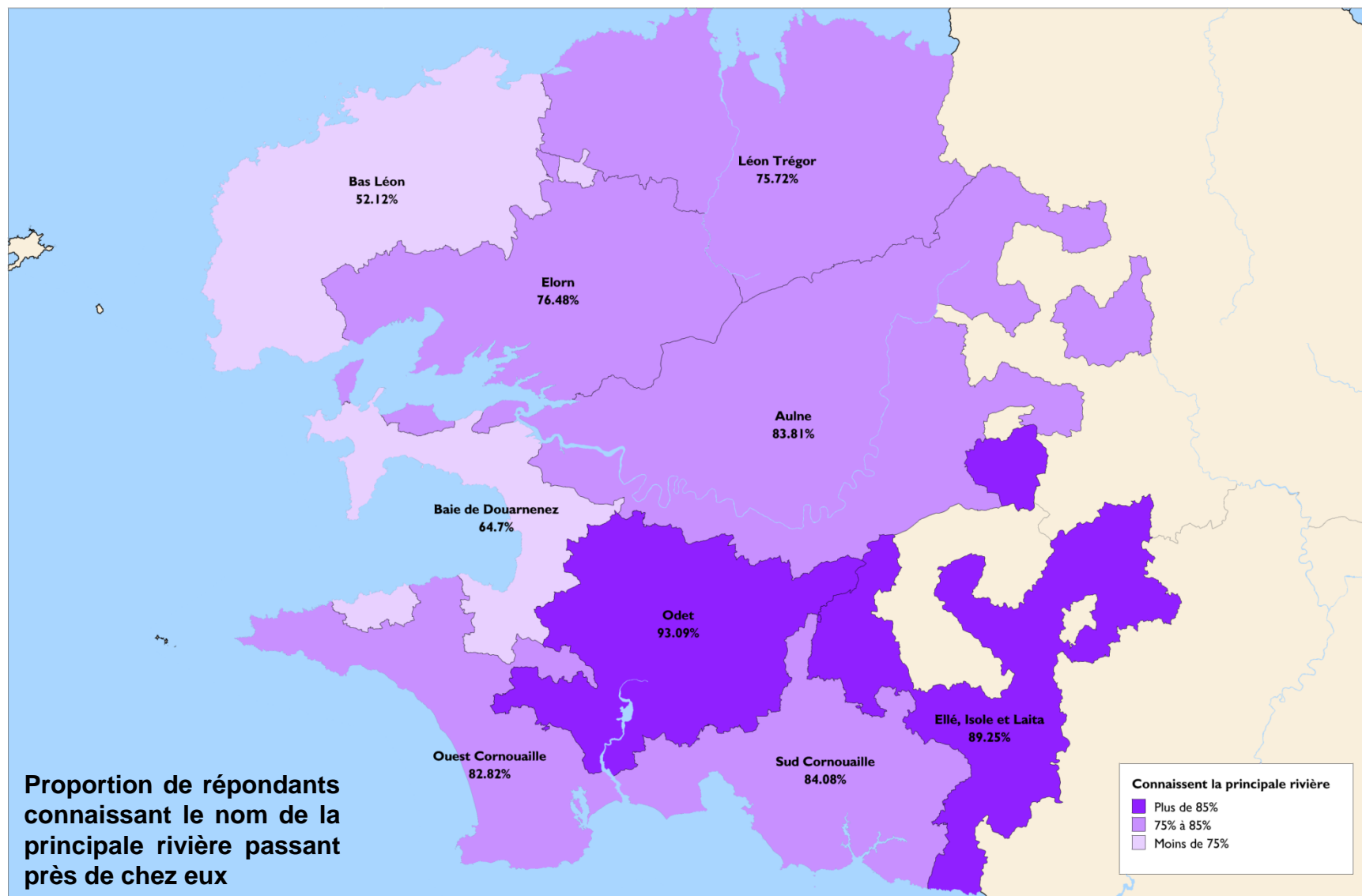
77% des répondants connaissent le nom de la principale rivière qui passe près de chez eux.

Nous observons de plus forts niveaux de connaissance sur les SAGE de l'ODET et Ellé, Isole et Laïta.

Sur les SAGE du Bas Léon et de la Baie de Douarnenez, les taux sont inférieurs à **65%**.



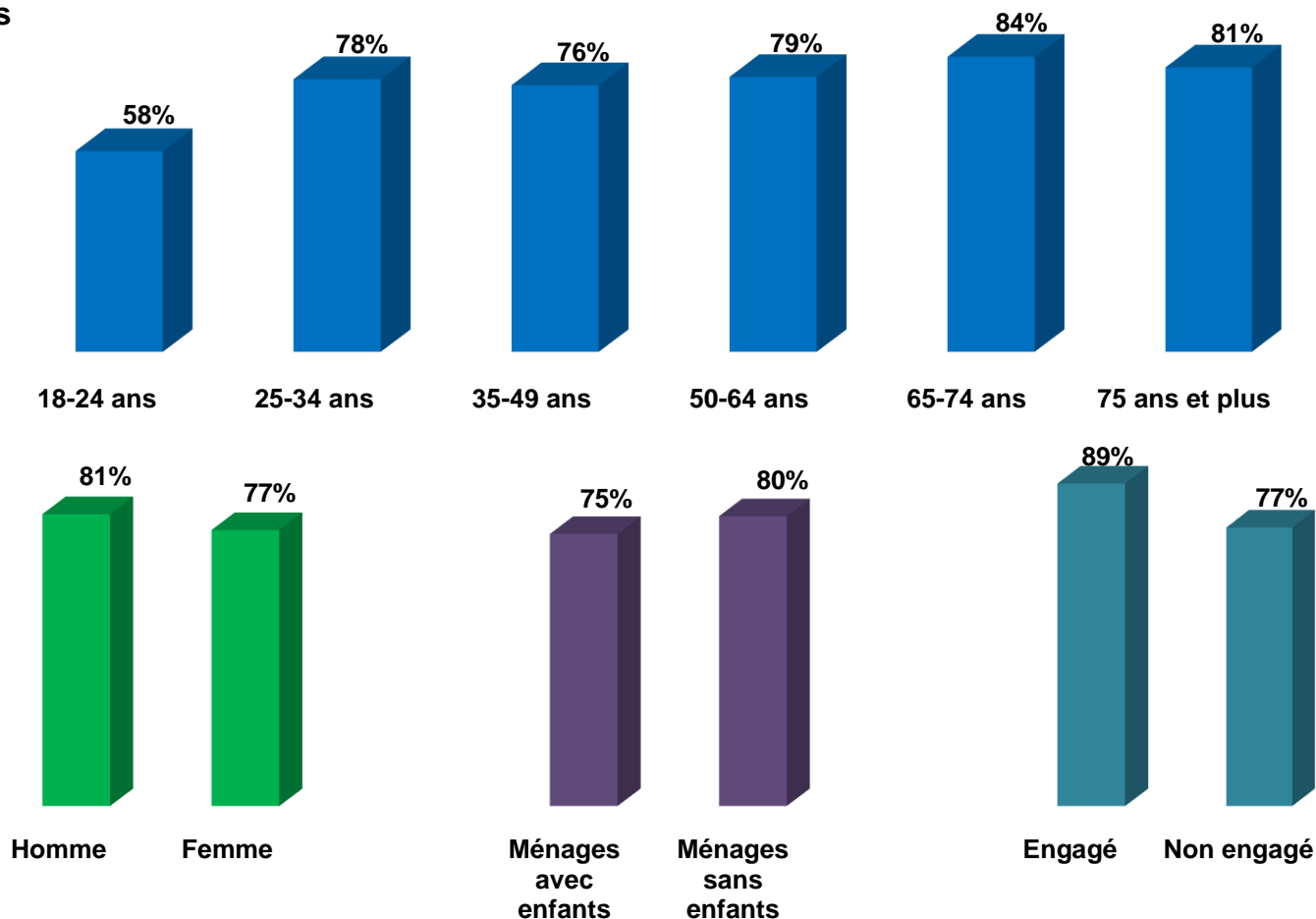
2- Connaissance des milieux aquatiques





2- Connaissance des milieux aquatiques

Taux de notoriété de la principale rivière Tris croisés



Nous observons un taux de notoriété plus faible auprès des moins de 24 ans.

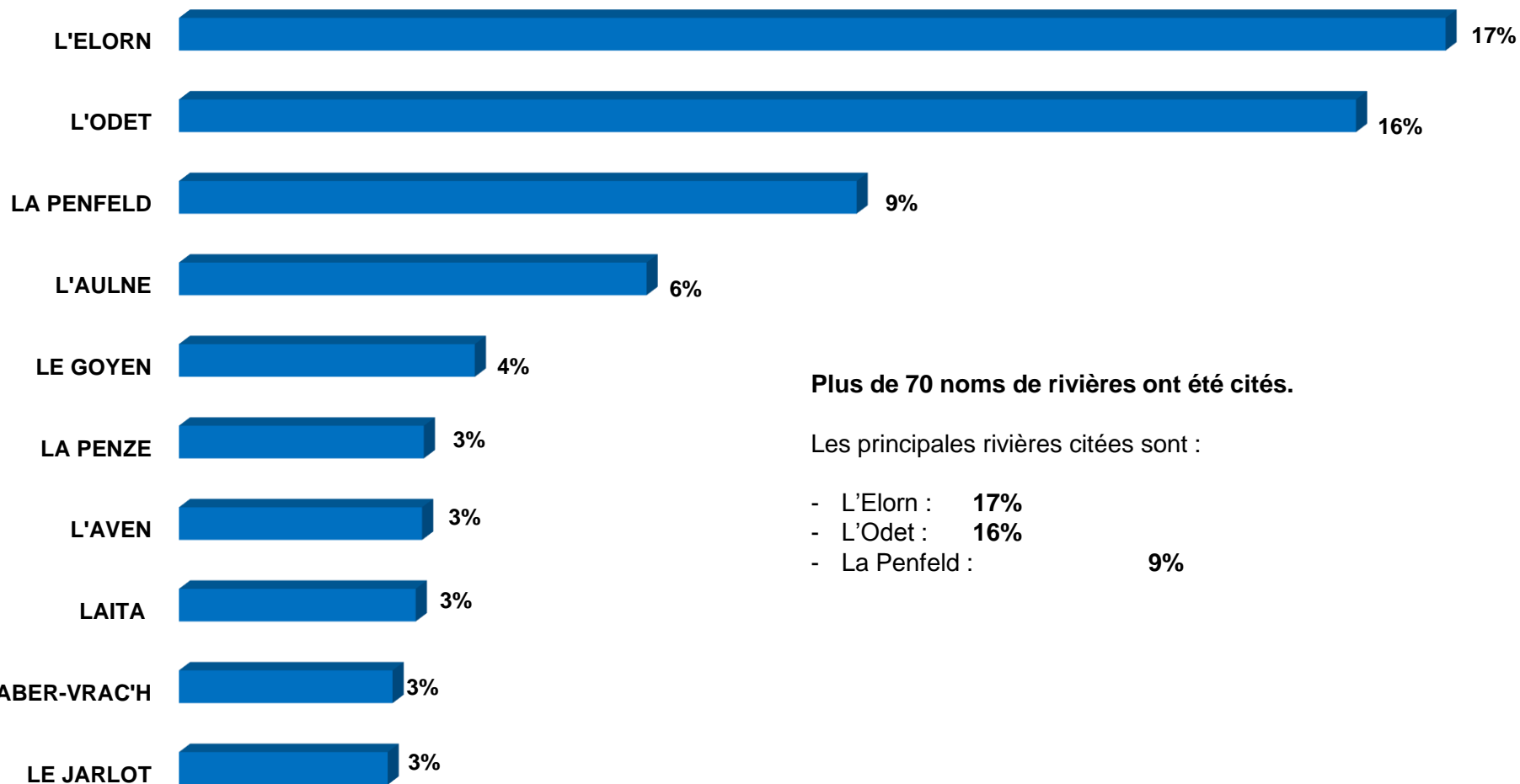
Assez logiquement, les personnes se déclarant engagées dans la protection de la qualité de l'eau connaissent en plus forte proportion le nom de la principale rivière voisine.



2- Connaissance des milieux aquatiques

Pouvez-vous me la citer ?

Base des répondants connaissant la principale rivière passant près de chez eux



Plus de 70 noms de rivières ont été cités.

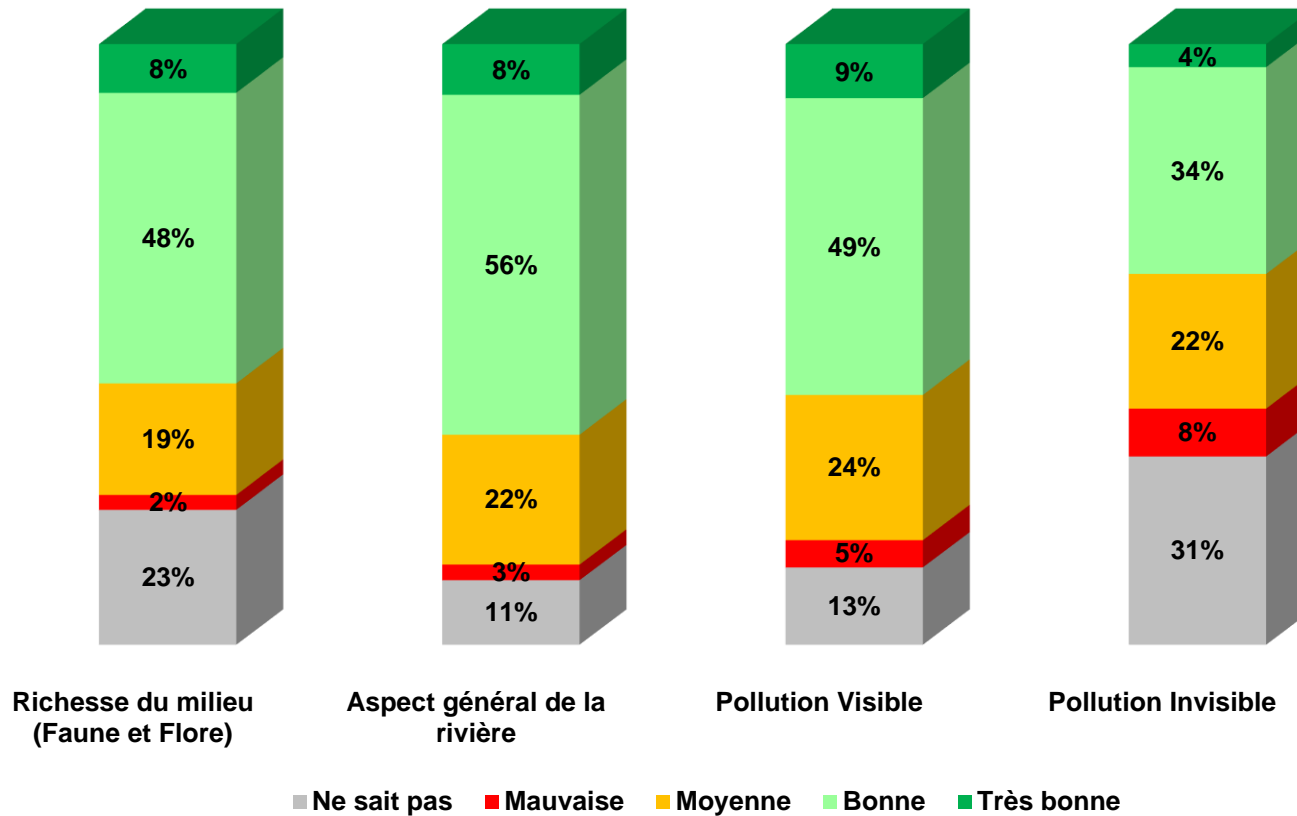
Les principales rivières citées sont :

- L'Elorn : **17%**
- L'Odét : **16%**
- La Penfeld : **9%**



2- Connaissance des milieux aquatiques

Pourriez-vous en évaluer sa qualité en termes de ... ?



56% évaluent positivement la richesse du milieu, 23% se déclarent incapable de l'évaluer.

64% sont satisfaits de l'aspect général de la rivière.

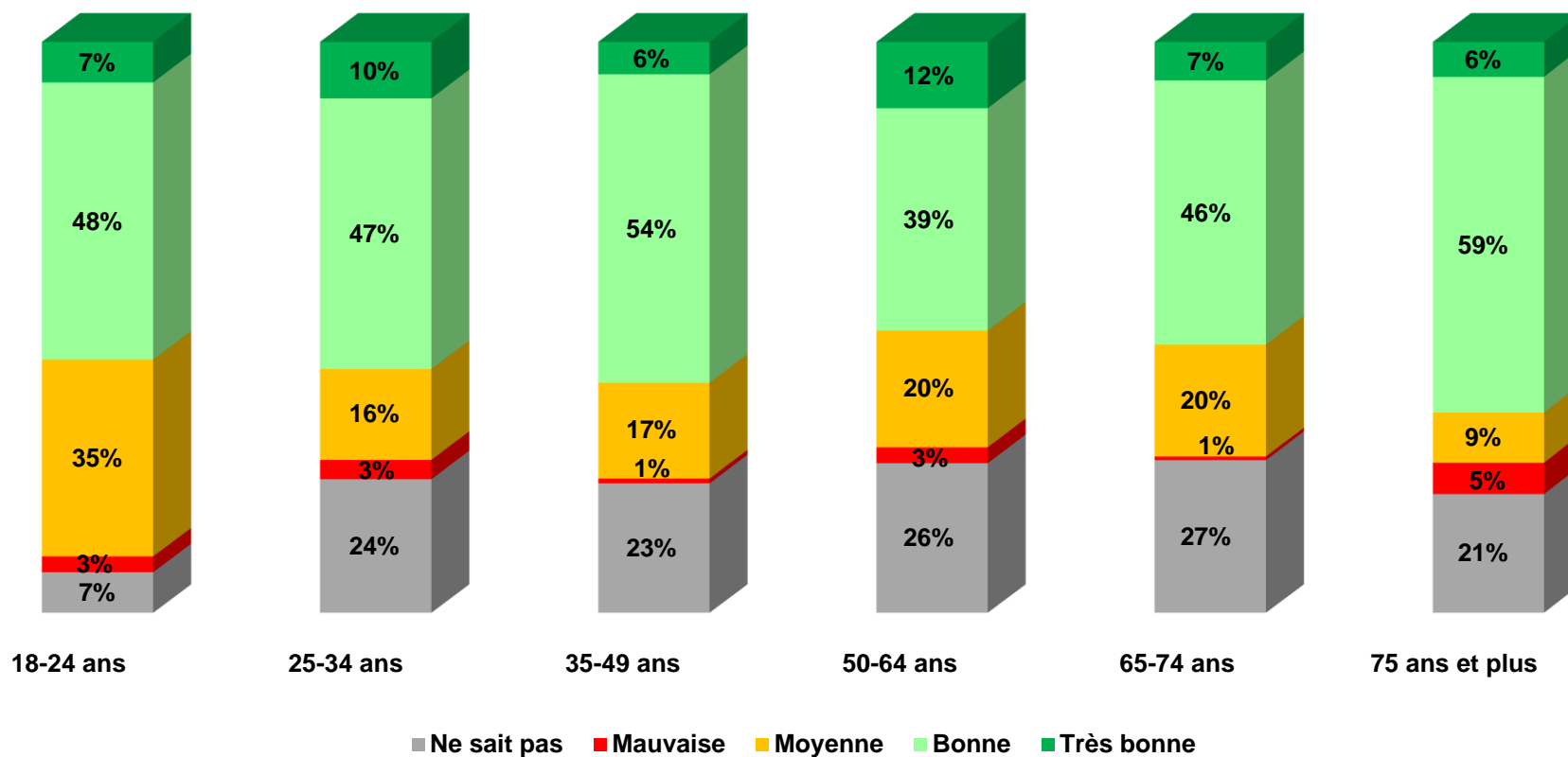
31% n'ont pas été en mesure d'évaluer la pollution invisible de la rivière.



2- Connaissance des milieux aquatiques

Richesse du milieu (Faune et Flore)

Tri croisé par tranche d'âge

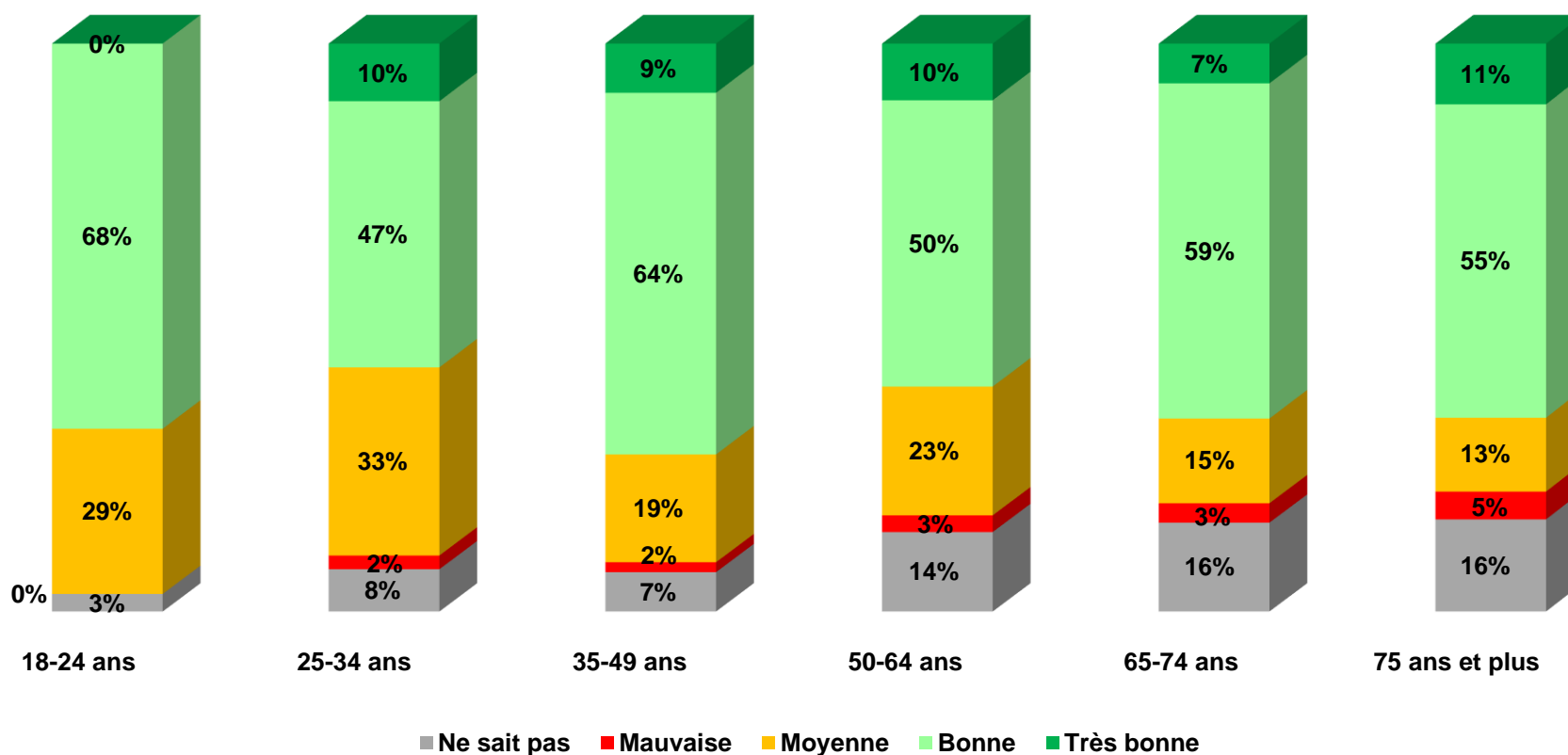




2- Connaissance des milieux aquatiques

Aspect général de la rivière

Tri croisé par tranche d'âge

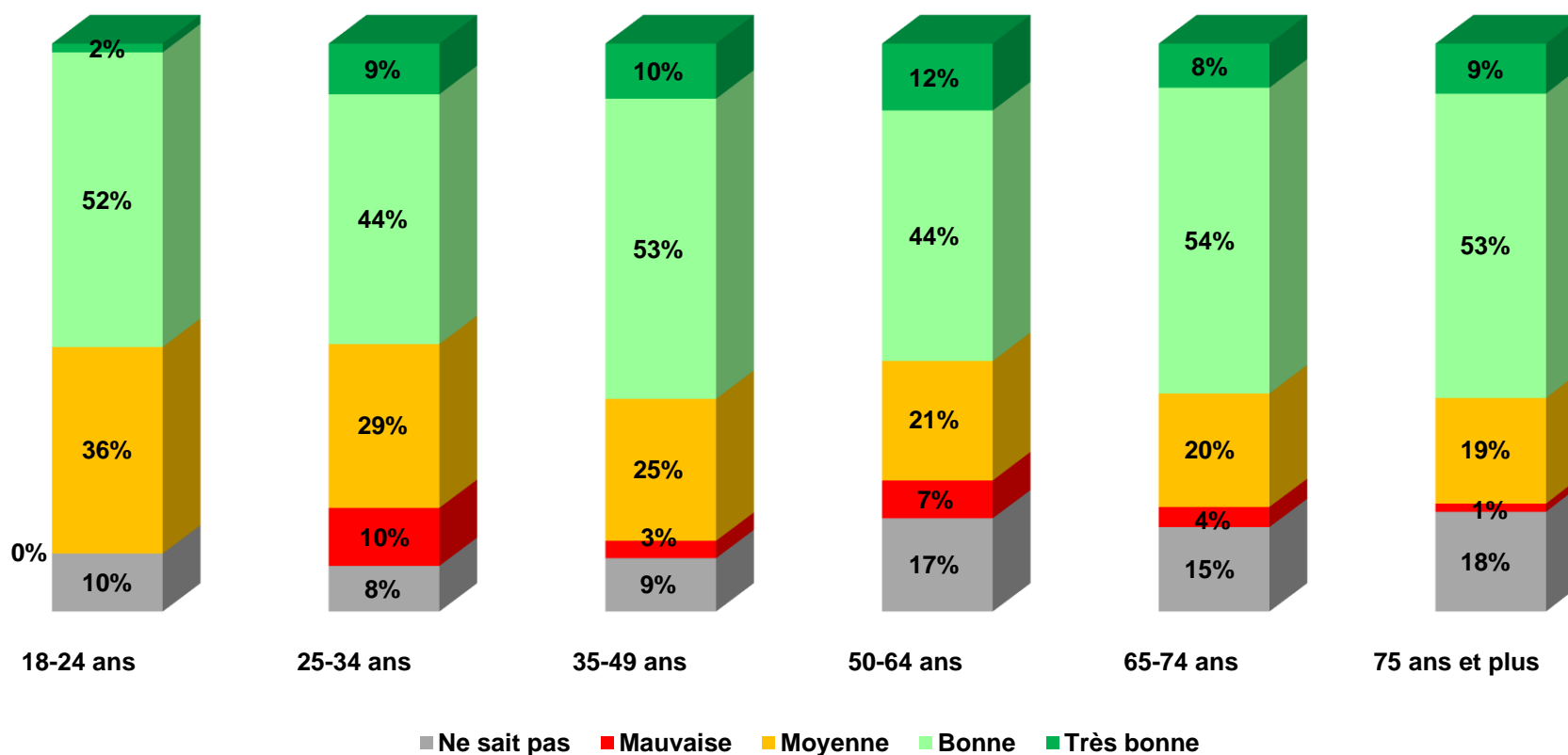




2- Connaissance des milieux aquatiques

Pollution visible

Tri croisé par tranche d'âge

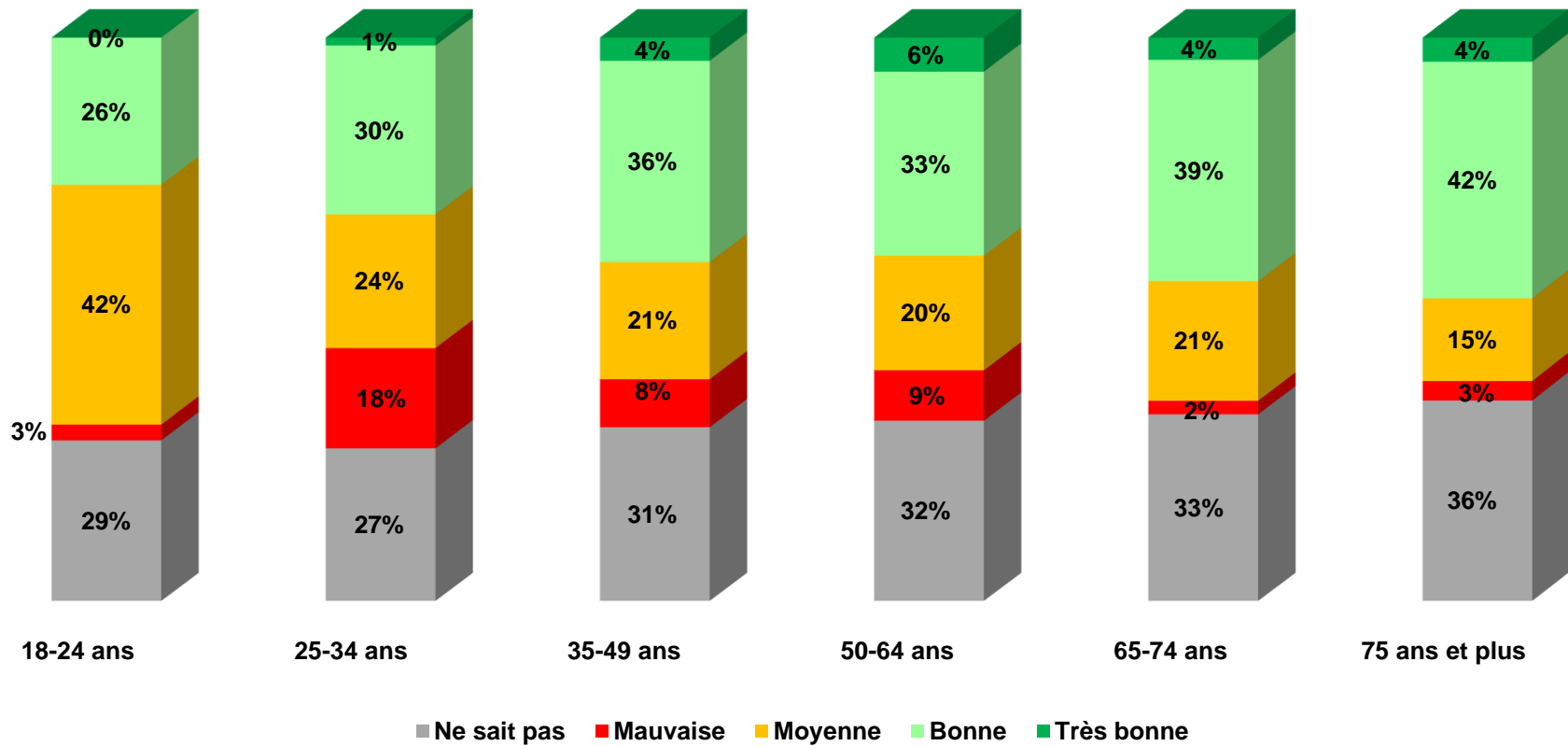




2- Connaissance des milieux aquatiques

Pollution invisible

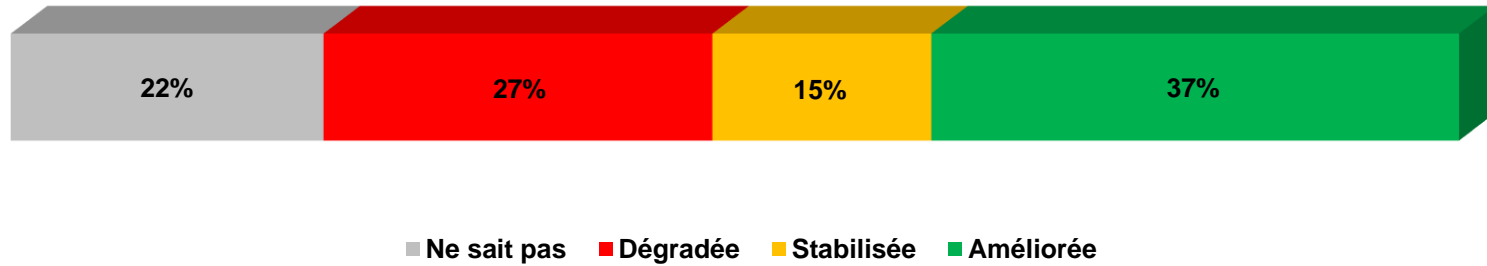
Tri croisé par tranche d'âge





2- Connaissance des milieux aquatiques

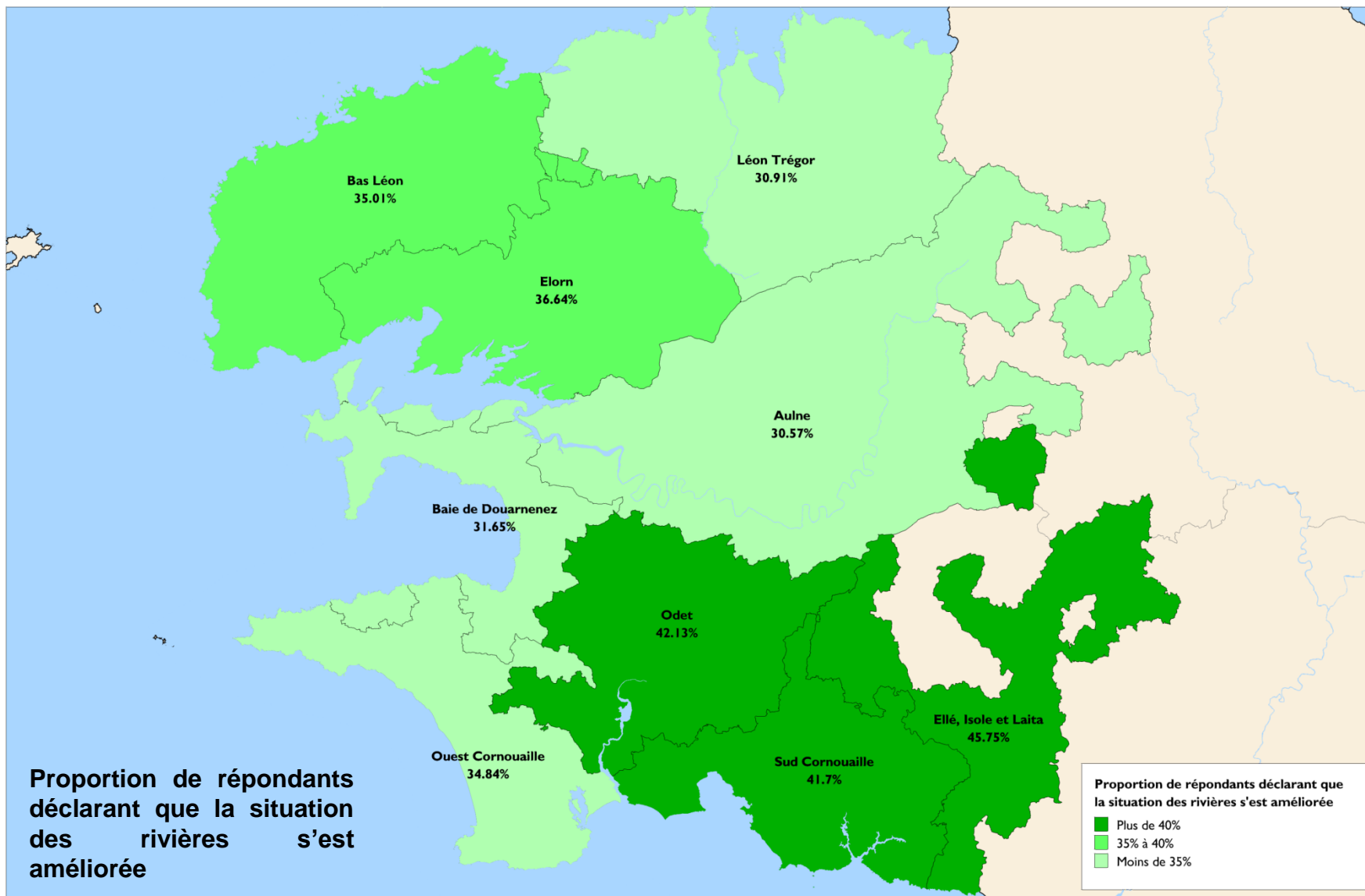
Diriez-vous que la situation des rivières s'est plutôt améliorée ou dégradée au cours des dix dernières années ?



La perception de l'évolution de la situation des rivières est assez partagée.
37% déclarent qu'elle s'est améliorée et **27%** qu'elle s'est dégradée.

Sur les 4 premières rivières citées,

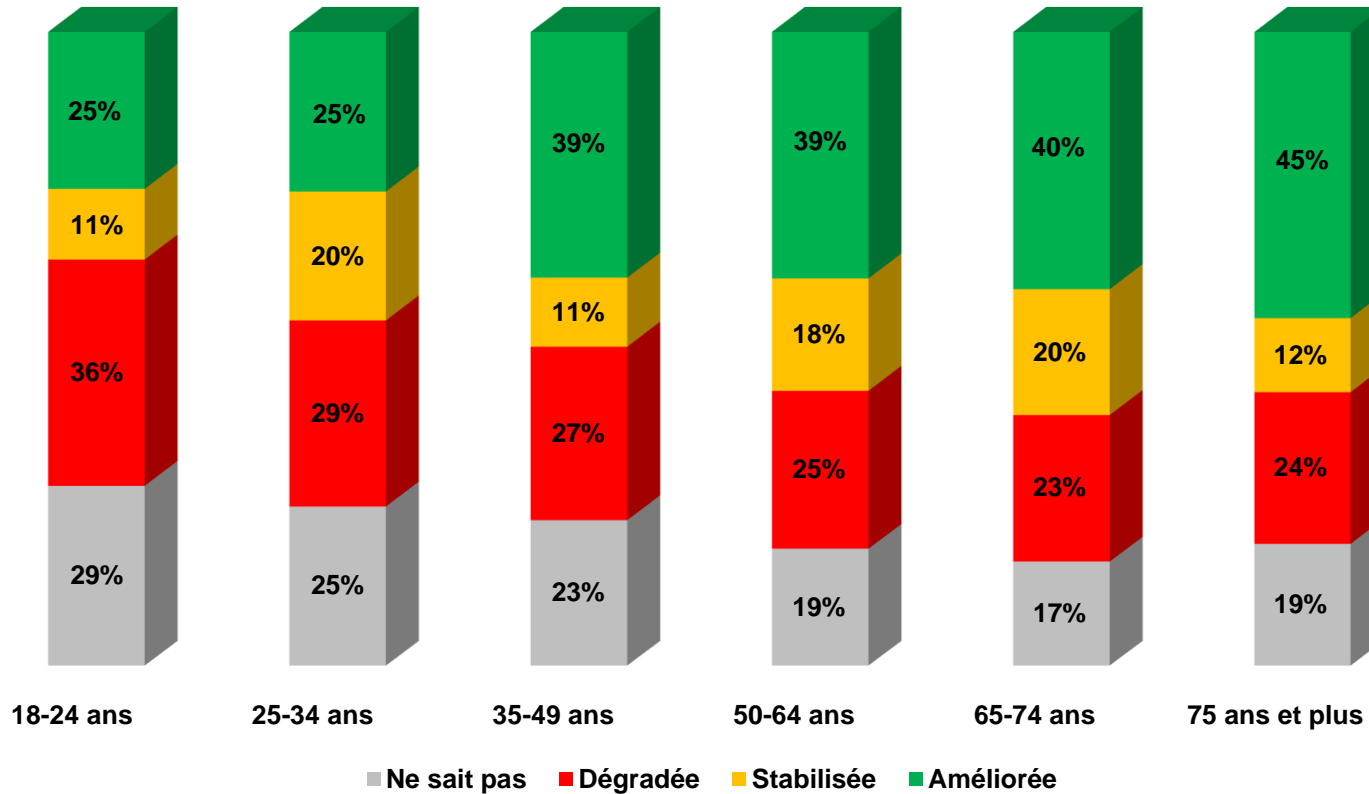
La rivière présentant le plus fort taux de répondants estimant que la situation s'est améliorée est l'Odet : **49%**.
A l'inverse, **33%** des répondants ayant cité l'Aulne pensent que la situation des rivières s'est dégradée.





2- Connaissance des milieux aquatiques

Tris croisés

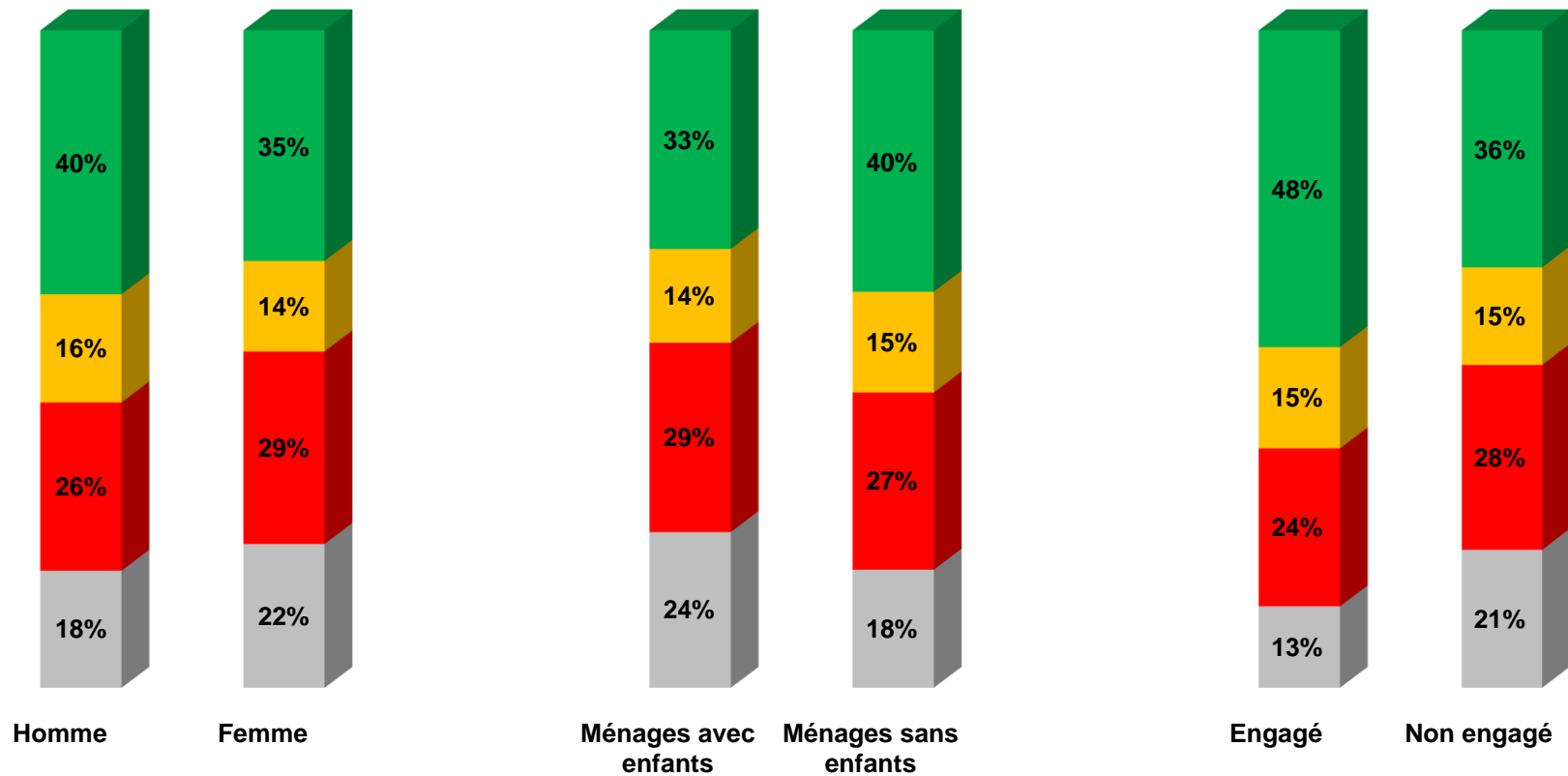


La perception de l'amélioration de la situation des rivières croît avec l'âge.
A l'inverse, la méconnaissance de la situation des rivières (Ne sait pas) décroît avec l'âge



2- Connaissance des milieux aquatiques

Proportion de répondants pensant que la situation des rivières s'est améliorée Tris croisés



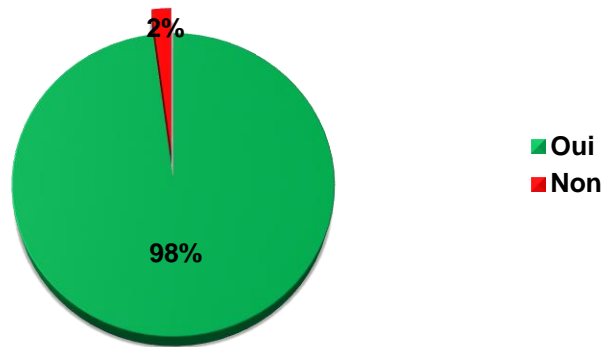
Les hommes déclarent en plus forte proportion que la situation s'est améliorée.

48% des répondants se déclarant engagés dans la protection de la qualité de l'eau pensent que la situation des rivières s'est améliorée.



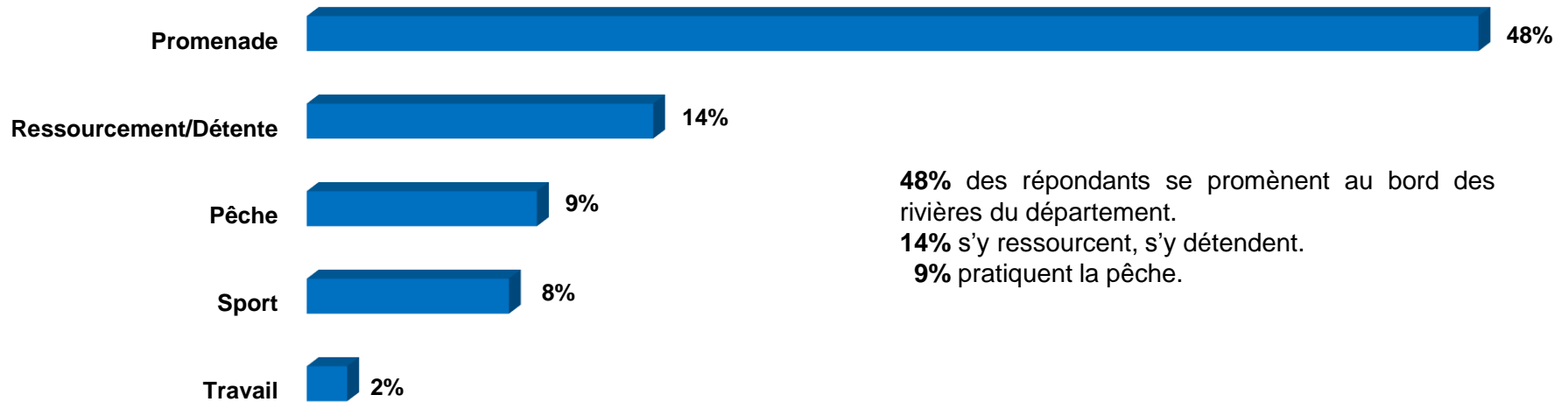
2- Connaissance des milieux aquatiques

Est-ce important pour vous que les rivières proches de vous soient de qualité, que ce soit en terme de qualité de l'eau, de richesse du milieu ou d'aspect ?



98% des répondants accordent une importance au fait que les rivières soient de qualité.

Pratiquez-vous une activité régulière en lien avec la rivière ?



48% des répondants se promènent au bord des rivières du département.
14% s'y ressourcent, s'y détendent.
9% pratiquent la pêche.

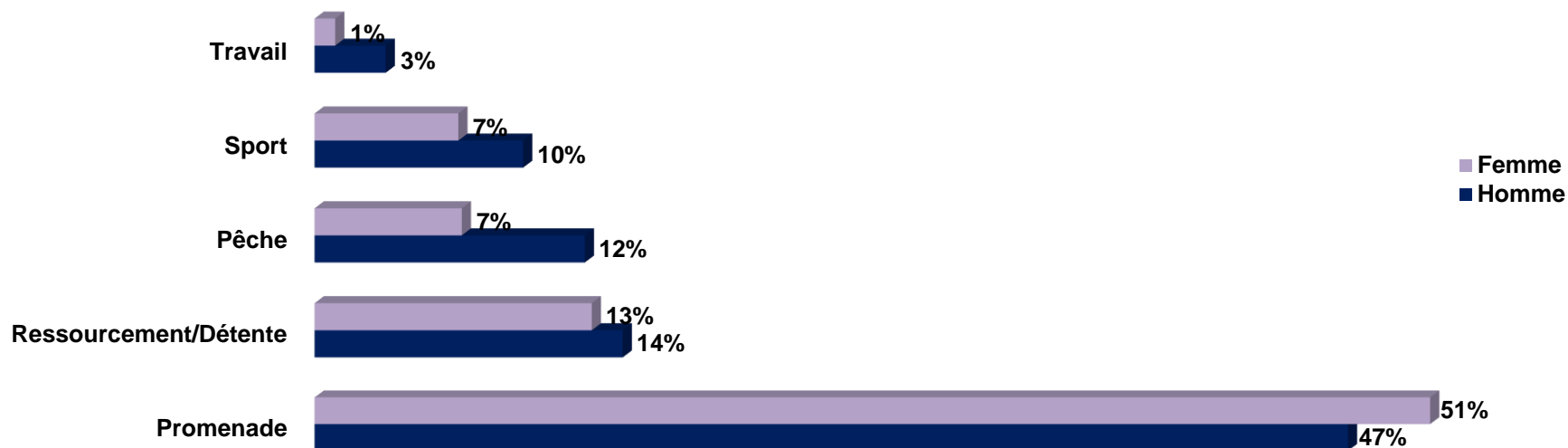


2- Connaissance des milieux aquatiques

Tri croisé par SAGE

	Aulne	Baie de Douarnenez	Bas Leon	Elle isole et Laita	Elorn	Leon Tregor	Odet	Ouest Cornouaille	Sud Cornouaille
Promenade	55%	47%	37%	55%	48%	46%	58%	41%	52%
Ressourcement/Détente	29%	11%	10%	10%	22%	6%	12%	11%	5%
Sport	9%	6%	6%	8%	8%	9%	7%	14%	10%
Pêche	18%	8%	6%	8%	11%	8%	7%	11%	7%
Travail	2%	2%	2%	2%	0%	4%	1%	5%	2%

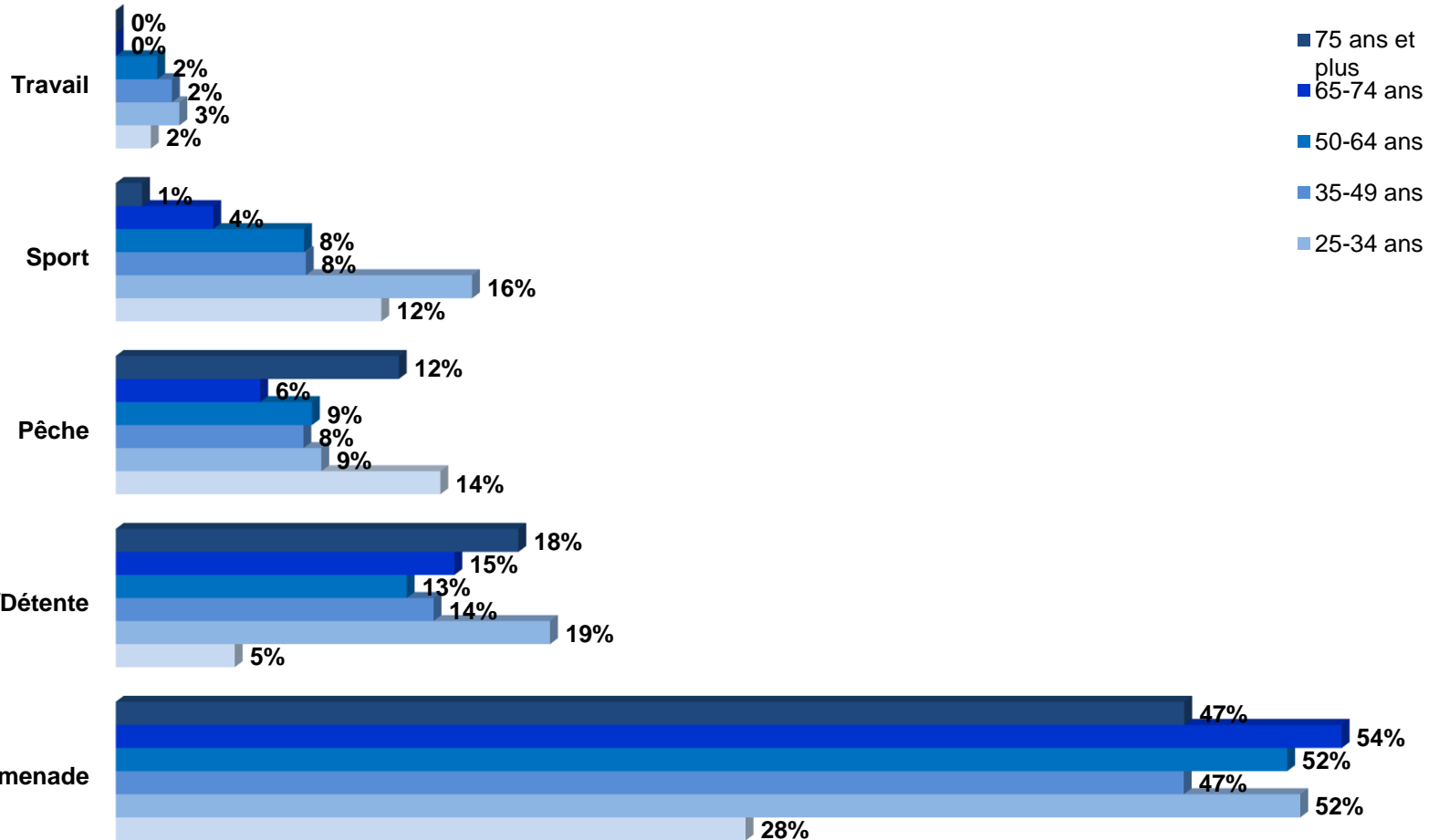
Tri croisé par Sexe





2- Connaissance des milieux aquatiques

Tri croisé par tranche d'âge





2- Connaissance des milieux aquatiques

Tri croisé par CSP

	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Autres sans activité professionnelle	Cadres, professions intellectuelles supérieures	Employés	Ouvriers	Professions intermédiaires	Retraités	Non réponse
Travail	24%	4%	0%	6%	2%	4%	2%	0%	0%
Sport	7%	8%	11%	25%	7%	4%	13%	4%	14%
Pêche	10%	24%	9%	6%	9%	11%	7%	8%	0%
Promenade	38%	52%	48%	52%	54%	44%	43%	50%	57%
Ressourcement/Détente	14%	24%	15%	15%	11%	8%	13%	14%	29%

Tri croisé par Nombre de personnes par foyer

	1	2	3	4	5	6
Travail	0%	1%	3%	4%	1%	0%
Sport	3%	6%	12%	9%	16%	13%
Pêche	7%	9%	10%	9%	13%	13%
Promenade	45%	52%	51%	46%	54%	50%
Ressourcement/Détente	13%	13%	12%	14%	19%	6%



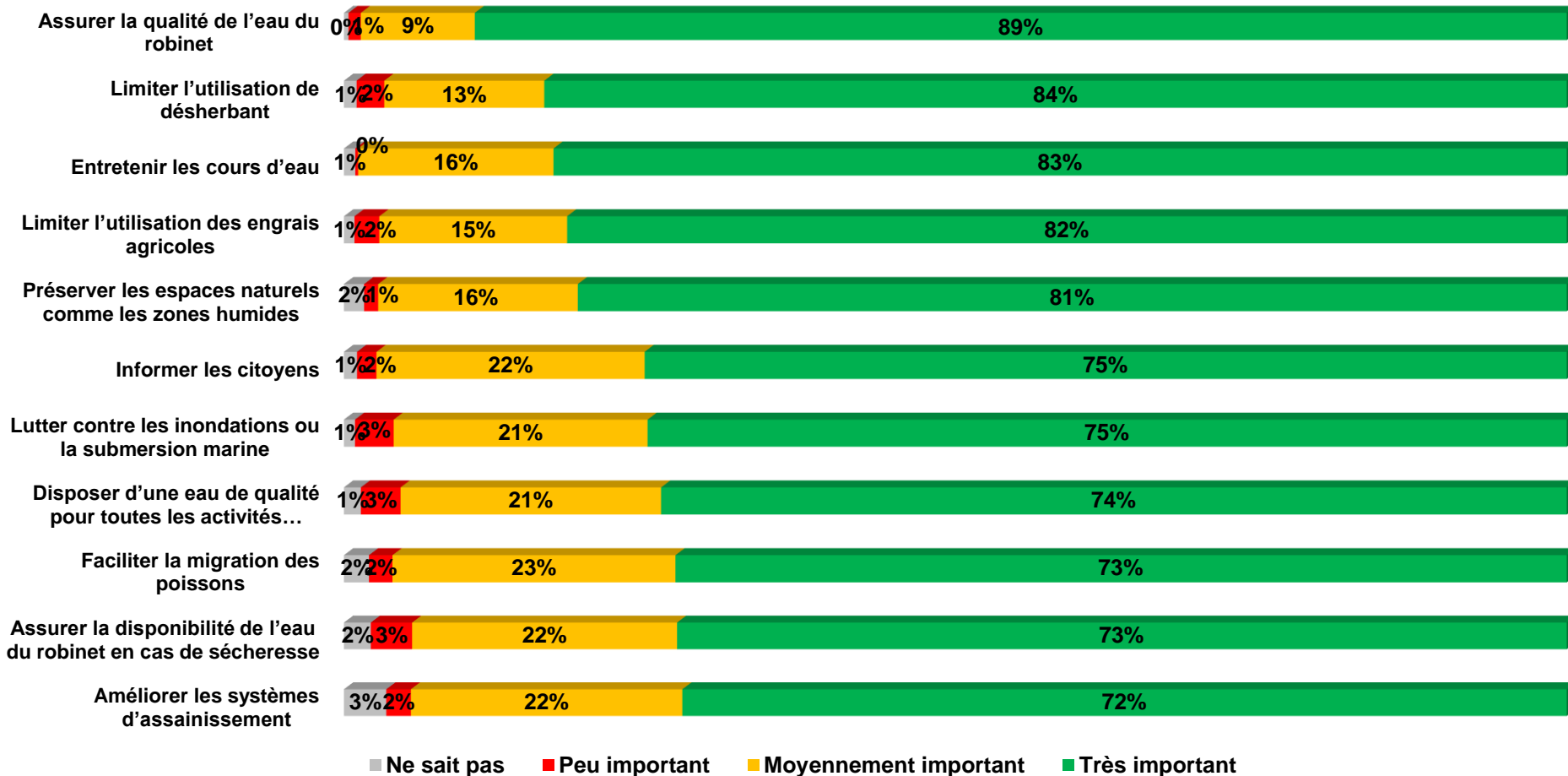
LES ENJEUX LOCAUX

Juillet 2016



3- Les enjeux locaux de la gestion intégrée de l'eau

Pourriez vous m'indiquer quelles sont, selon vous, les priorités de la gestion des rivières autour de chez vous ?



La principale priorité des répondants est la qualité de l'eau du robinet : **89%** y accordent une grande importance.

La limitation de l'utilisation des désherbants et des engrais agricoles, l'entretien des cours d'eau, la préservation des espaces naturels figurent également comme principales priorités de la gestion des rivières.

Tris croisés par tranche d'âge

		18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65-74 ans	75 ans et plus
Lutter contre les inondations ou la submersion marine	Très important	72%	73%	76%	76%	78%	76%
	Moyennement important	26%	26%	20%	18%	18%	21%
	Peu important	2%	2%	3%	4%	5%	2%
	Ne sait pas	0%	0%	0%	3%	0%	1%

limiter l'utilisation des engrais agricoles	Très important	67%	79%	85%	84%	89%	80%
	Moyennement important	33%	19%	12%	14%	9%	13%
	Peu important	0%	1%	2%	2%	1%	4%
	Ne sait pas	0%	1%	0%	1%	1%	3%

Améliorer les systèmes d'assainissement	Très important	62%	70%	75%	76%	79%	64%
	Moyennement important	30%	26%	22%	17%	14%	28%
	Peu important	5%	3%	0%	1%	2%	3%
	Ne sait pas	2%	2%	2%	5%	5%	4%

limiter l'utilisation de désherbant	Très important	72%	85%	87%	83%	89%	82%
	Moyennement important	27%	13%	10%	13%	8%	12%
	Peu important	1%	1%	2%	3%	2%	4%
	Ne sait pas	0%	1%	1%	2%	0%	2%

Tris croisés par tranche d'âge

		18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65-74 ans	75 ans et plus
Entretien des cours d'eau	Très important	66%	84%	80%	86%	94%	83%
	Moyennement important	33%	14%	20%	12%	5%	15%
	Peu important	0%	0%	0%	1%	0%	0%
	Ne sait pas	1%	2%	0%	1%	1%	1%

Faciliter la migration des poissons	Très important	71%	72%	72%	76%	82%	65%
	Moyennement important	27%	25%	25%	20%	15%	28%
	Peu important	2%	2%	2%	2%	1%	2%
	Ne sait pas	0%	2%	1%	2%	1%	6%

Préserver les espaces naturels comme les zones humides	Très important	73%	83%	84%	81%	91%	69%
	Moyennement important	26%	16%	13%	16%	7%	25%
	Peu important	1%	1%	2%	1%	1%	2%
	Ne sait pas	0%	0%	2%	2%	2%	4%

Informar les citoyens	Très important	59%	70%	77%	80%	84%	75%
	Moyennement important	41%	27%	21%	16%	15%	23%
	Peu important	0%	2%	2%	3%	0%	1%
	Ne sait pas	0%	1%	0%	2%	1%	2%



3- Les enjeux locaux de la gestion intégrée de l'eau

Tris croisés par tranche d'âge

Disposer d'une eau de qualité pour toutes les activités économiques (nautisme, conchyliculture, industrie...)	Très important	61%	67%	75%	78%	82%	75%
	Moyennement important	33%	27%	22%	17%	13%	21%
	Peu important	4%	5%	3%	4%	3%	2%
	Ne sait pas	2%	1%	0%	2%	2%	2%

Assurer la disponibilité de l'eau du robinet en cas de sécheresse	Très important	66%	72%	70%	75%	76%	77%
	Moyennement important	26%	21%	24%	22%	17%	20%
	Peu important	6%	5%	4%	2%	4%	1%
	Ne sait pas	2%	2%	3%	1%	3%	2%

Assurer la qualité de l'eau du robinet	Très important	76%	87%	92%	90%	94%	92%
	Moyennement important	22%	12%	7%	8%	6%	7%
	Peu important	2%	1%	1%	2%	0%	0%
	Ne sait pas	0%	0%	0%	1%	0%	1%



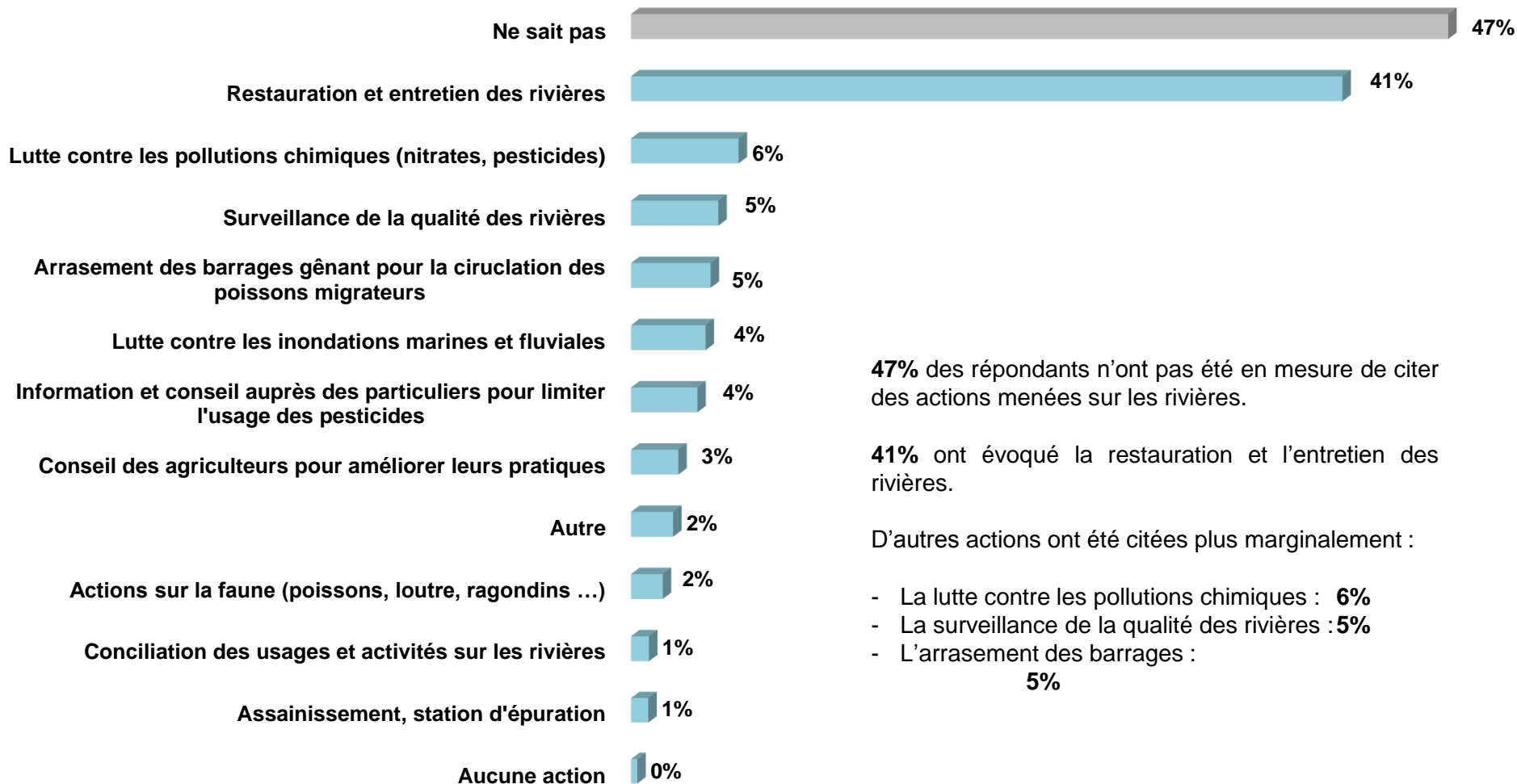
LES ACTEURS, LA PLANIFICATION ET LES ACTIONS DE GESTION INTEGREE DE L'EAU

Juillet 2016



Pourriez-vous citer trois actions menées sur les rivières près de chez vous ?

Question ouverte à réponses multiples



47% des répondants n'ont pas été en mesure de citer des actions menées sur les rivières.

41% ont évoqué la restauration et l'entretien des rivières.

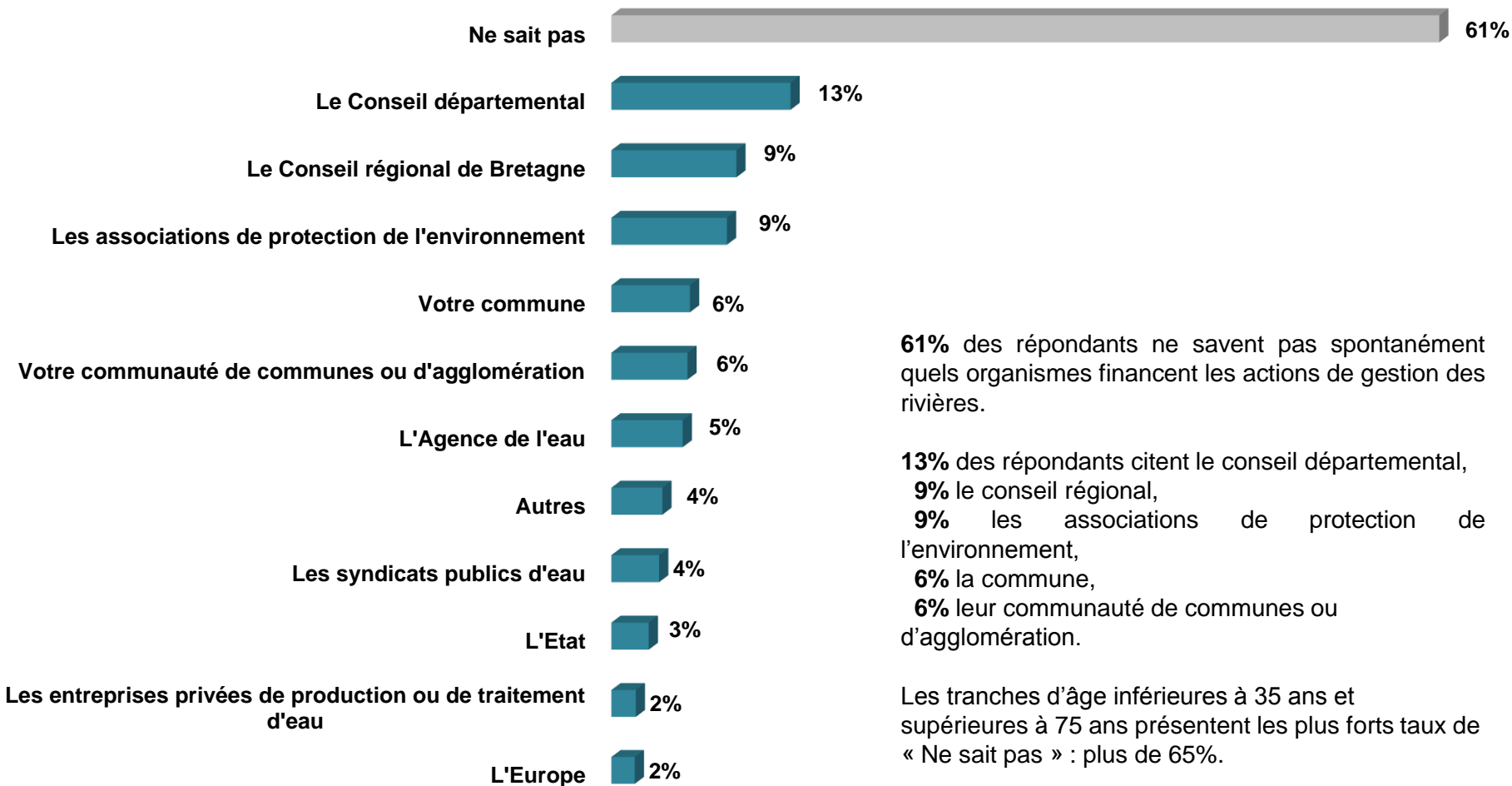
D'autres actions ont été citées plus marginalement :

- La lutte contre les pollutions chimiques : 6%
- La surveillance de la qualité des rivières : 5%
- L'arrasement des barrages : 5%



Pouvez-vous citer des organismes qui financent les actions de gestion des rivières ?

Question ouverte à réponses multiples



61% des répondants ne savent pas spontanément quels organismes financent les actions de gestion des rivières.

13% des répondants citent le conseil départemental, 9% le conseil régional, 9% les associations de protection de l'environnement, 6% la commune, 6% leur communauté de communes ou d'agglomération.

Les tranches d'âge inférieures à 35 ans et supérieures à 75 ans présentent les plus forts taux de « Ne sait pas » : plus de 65%.



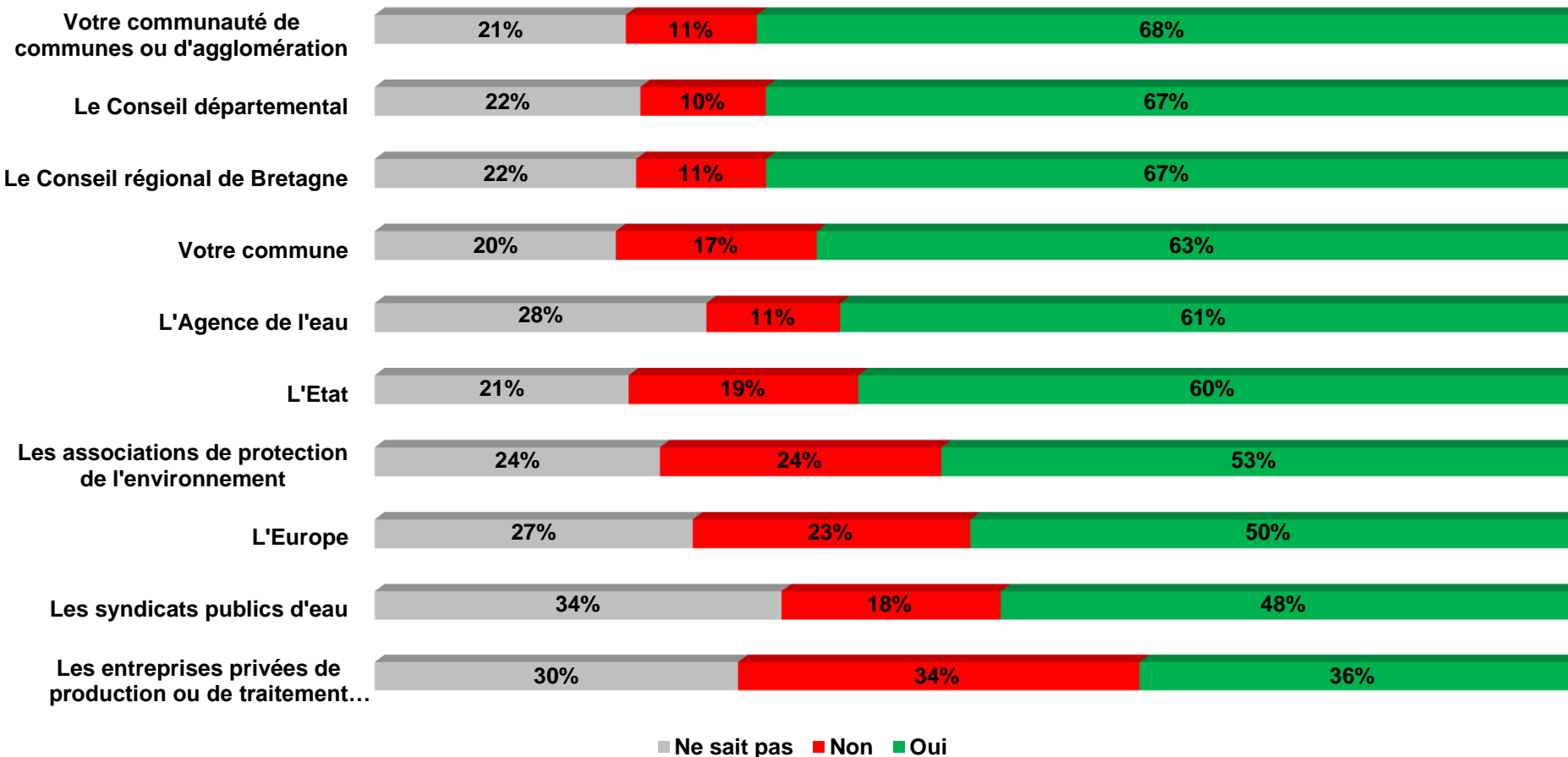
Tri croisé par tranche d'âge

	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65-74 ans	75 ans et plus
Ne sait pas	77%	67%	59%	54%	57%	65%
Le Conseil départemental	7%	10%	14%	13%	18%	15%
Le Conseil régional de Bretagne	6%	5%	9%	11%	15%	9%
Les associations de protection de l'environnement	4%	5%	12%	11%	9%	3%
Votre commune	5%	5%	6%	6%	8%	4%
Votre communauté de communes ou d'agglomération	2%	5%	6%	7%	8%	3%
L'Agence de l'eau	4%	6%	4%	6%	7%	6%
Autres	3%	4%	4%	4%	6%	2%
Les syndicats publics d'eau	0%	4%	3%	6%	4%	1%
L'Etat	1%	2%	2%	3%	6%	2%
Les entreprises privées de production ou de traitement d'eau	2%	1%	3%	1%	1%	4%
L'Europe	0%	1%	1%	2%	5%	0%



Pouvez-vous citer des organismes qui financent les actions de gestion des rivières ?

Question assistée, les différents organismes ont été cités un à un



68% des répondants pensent que leur communauté de communes ou d'agglomération finance les actions de gestion des rivières.
67% le conseil départemental,
67% également le conseil régional.

Tri croisé par âge

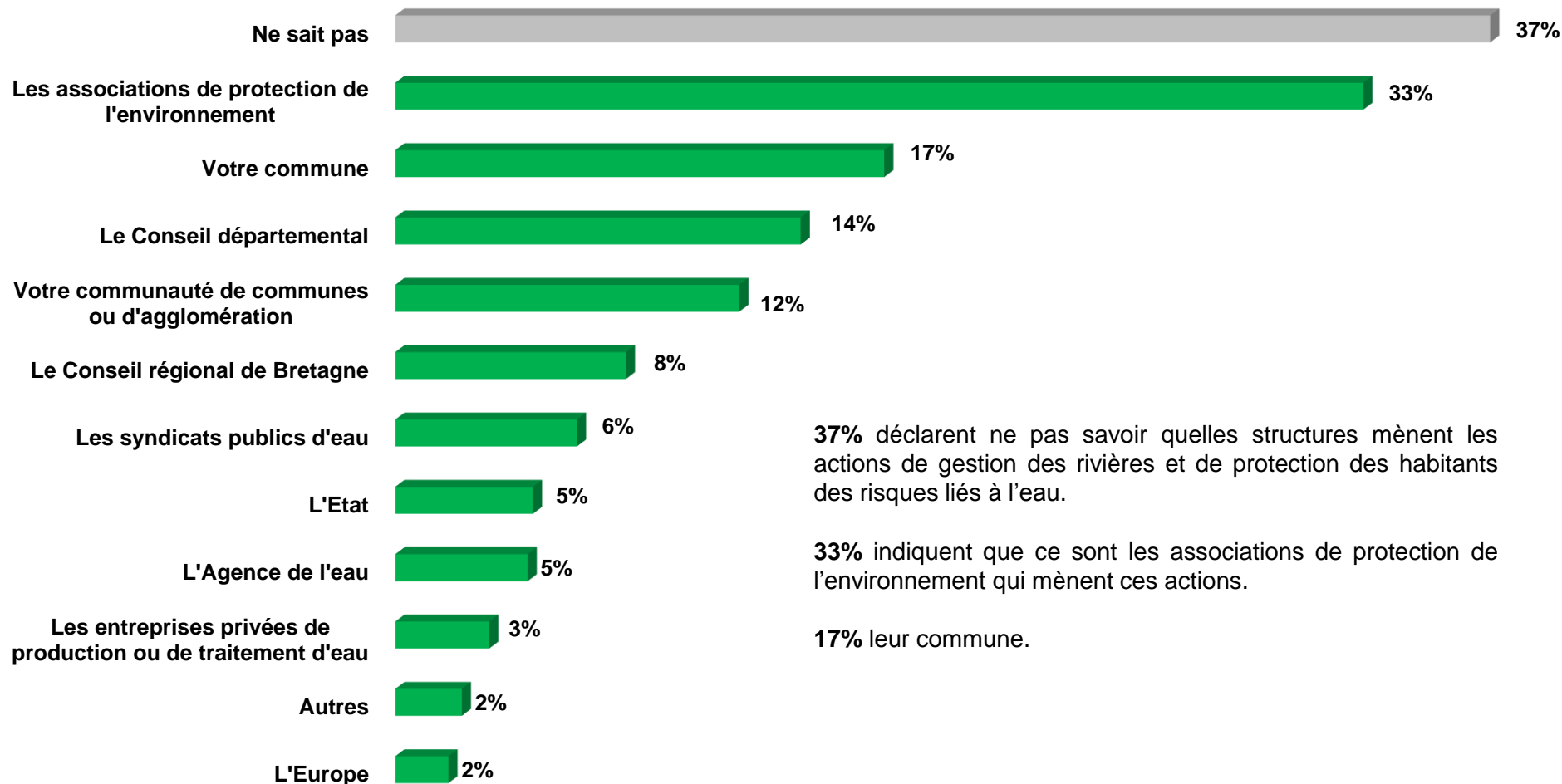
		18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65-74 ans	75 ans et plus
Votre communauté de communes ou d'agglomération	Oui	49%	78%	75%	67%	76%	53%
	Non	23%	4%	9%	14%	10%	8%
	Ne sait pas	28%	18%	16%	19%	14%	39%
Le Conseil départemental	Oui	53%	68%	71%	73%	75%	53%
	Non	25%	12%	11%	7%	5%	9%
	Ne sait pas	22%	19%	18%	21%	20%	39%
Le Conseil régional de Bretagne	Oui	60%	63%	69%	73%	75%	57%
	Non	18%	17%	13%	7%	5%	9%
	Ne sait pas	22%	20%	19%	21%	20%	34%
Votre commune	Oui	67%	72%	68%	58%	62%	52%
	Non	13%	12%	14%	23%	18%	18%
	Ne sait pas	20%	16%	18%	19%	20%	30%
L'Agence de l'eau	Oui	69%	63%	64%	63%	60%	46%
	Non	7%	15%	13%	10%	12%	8%
	Ne sait pas	25%	22%	23%	27%	28%	46%

Tri croisé par âge

		18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65-74 ans	75 ans et plus
L'Etat	Oui	62%	66%	64%	60%	64%	36%
	Non	20%	17%	18%	19%	19%	22%
	Ne sait pas	17%	17%	17%	21%	17%	41%
Les associations de protection de l'environnement	Oui	73%	57%	59%	49%	49%	32%
	Non	9%	23%	22%	27%	29%	27%
	Ne sait pas	19%	21%	19%	24%	22%	42%
L'Europe	Oui	58%	50%	54%	52%	55%	29%
	Non	22%	27%	24%	24%	21%	20%
	Ne sait pas	20%	23%	22%	23%	24%	52%
Les syndicats publics d'eau	Oui	58%	45%	48%	54%	49%	31%
	Non	13%	27%	22%	15%	14%	16%
	Ne sait pas	29%	28%	30%	31%	36%	54%
Les entreprises privées de production ou de traitement d'eau	Oui	42%	39%	43%	34%	34%	22%
	Non	35%	38%	33%	38%	29%	25%
	Ne sait pas	23%	23%	24%	28%	37%	54%



Selon vous, quelles sont les structures qui mènent ces actions de gestion des rivières et de protection des habitants des risques liés à l'eau ?
Question ouverte à réponses multiples



37% déclarent ne pas savoir quelles structures mènent les actions de gestion des rivières et de protection des habitants des risques liés à l'eau.

33% indiquent que ce sont les associations de protection de l'environnement qui mènent ces actions.

17% leur commune.



Tri croisé par âge

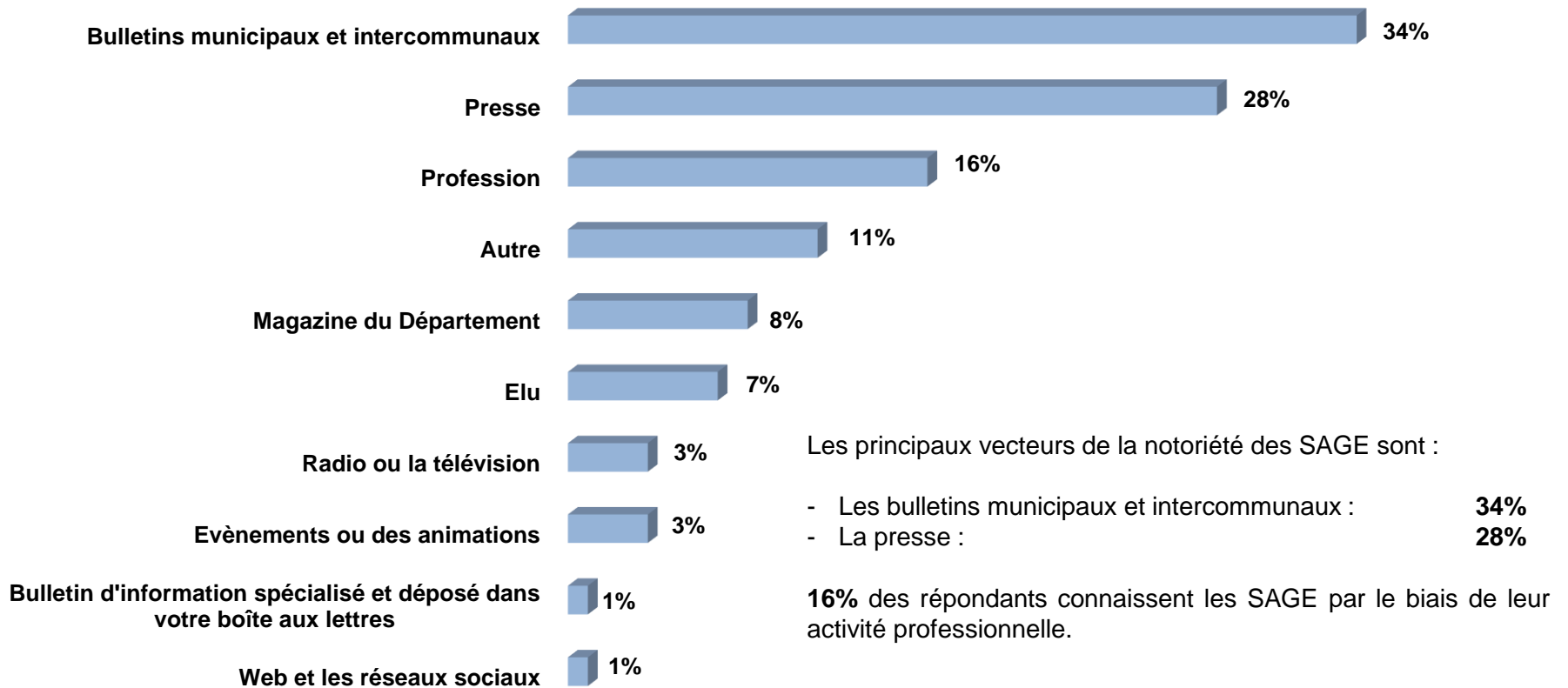
	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65-74 ans	75 ans et plus
Ne sait pas	45%	28%	42%	33%	33%	44%
Les associations de protection de l'environnement	35%	36%	30%	38%	39%	21%
Votre commune	17%	24%	16%	12%	10%	24%
Le Conseil départemental	10%	16%	10%	15%	11%	20%
Votre communauté de communes ou d'agglomération	12%	12%	11%	11%	13%	13%
Le Conseil régional de Bretagne	6%	10%	8%	9%	8%	6%
Les syndicats publics d'eau	4%	8%	5%	9%	3%	6%
L'Etat	4%	6%	4%	4%	7%	5%
L'Agence de l'eau	5%	5%	3%	4%	6%	5%
Les entreprises privées de production ou de traitement d'eau	1%	4%	3%	4%	2%	4%
Autres	0%	2%	1%	4%	2%	2%
L'Europe	1%	4%	1%	2%	2%	2%

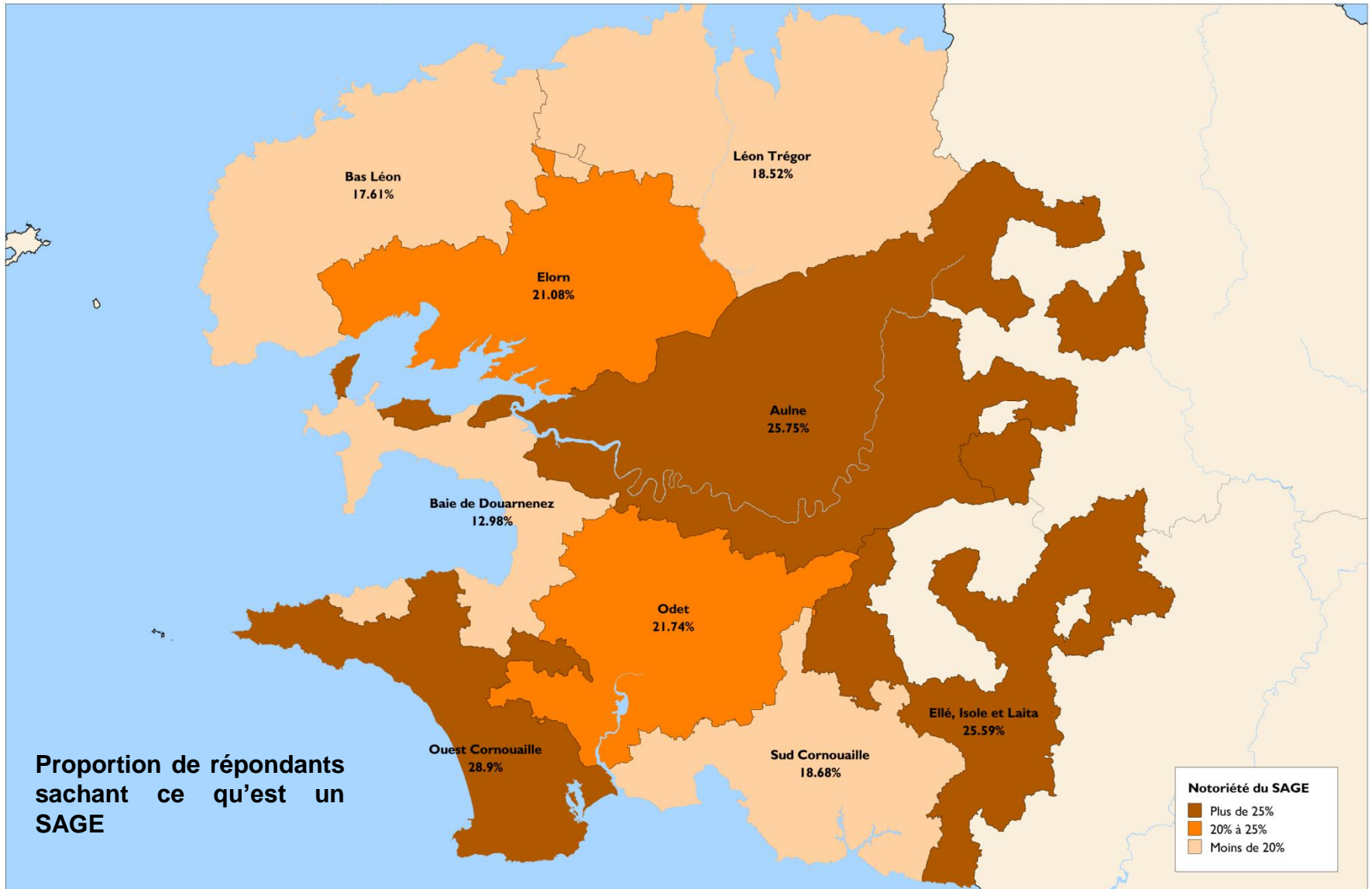


Savez-vous ce qu'est un Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) ?

21% des répondants déclarent savoir ce qu'est un SAGE

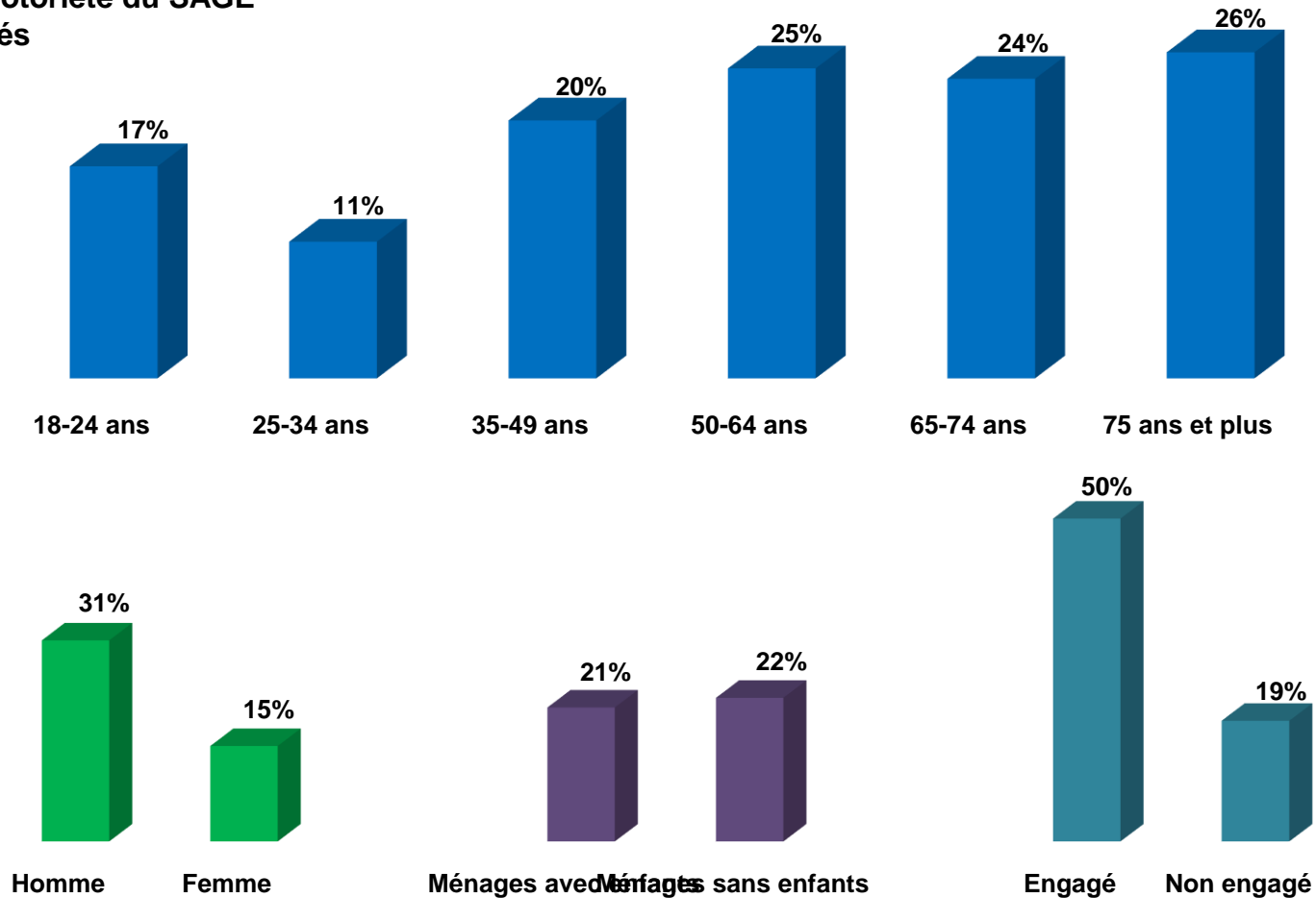
Si oui, Où en avez-vous entendu parler ?







Taux de notoriété du SAGE Tris croisés



Le taux de notoriété du SAGE progresse avec l'âge.

Les hommes connaissent de façon plus significative le SAGE tout comme, de façon assez logique les répondants se déclarant engagés pour la qualité de l'eau.

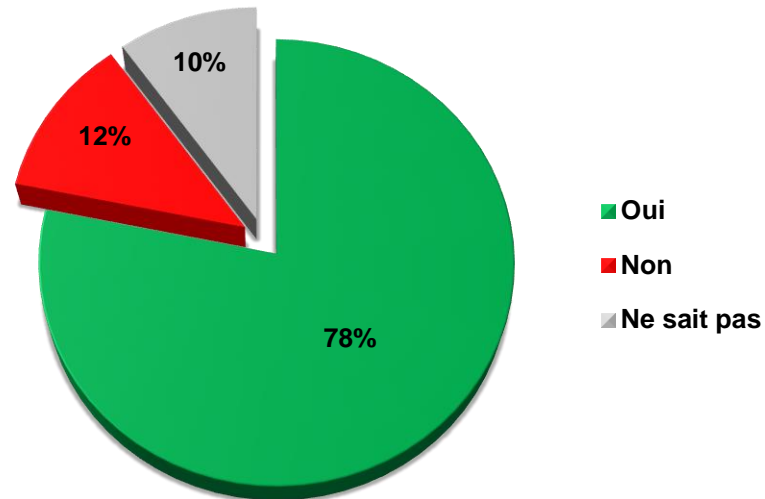


Où en avez-vous entendu parler ?
Tris croisés par âge

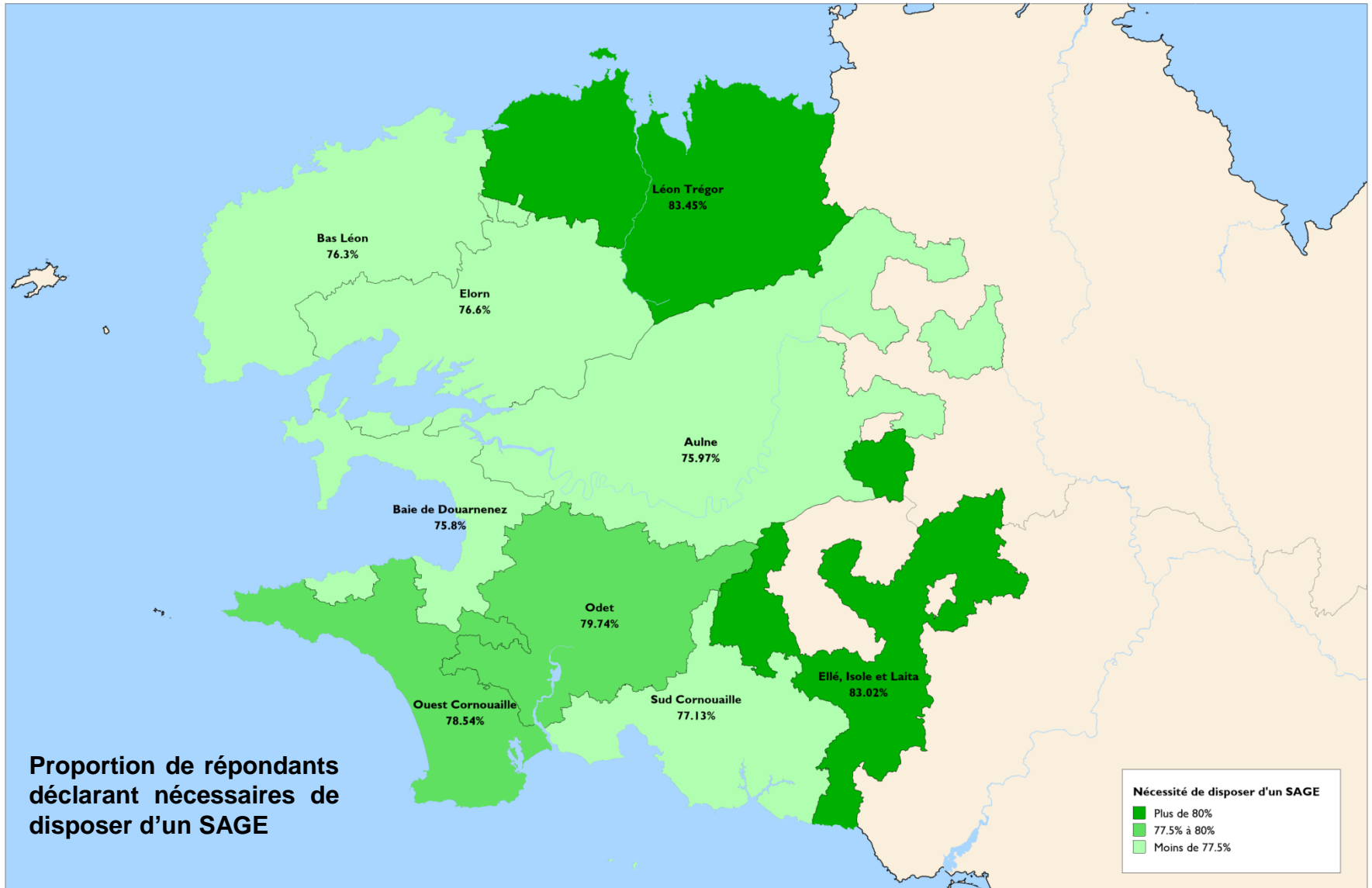
	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65-74 ans	75 ans et plus
Bulletins municipaux et intercommunaux	13%	44%	38%	32%	33%	35%
Presse	13%	6%	23%	35%	31%	35%
Profession	25%	38%	20%	10%	18%	3%
Autre	25%	0%	11%	15%	10%	3%
Magazine du Département	13%	0%	9%	3%	10%	16%
Elu	0%	0%	2%	10%	10%	10%
Radio ou la télévision	0%	6%	5%	3%	0%	6%
Evènements ou des animations	0%	13%	0%	3%	3%	10%
Bulletin d'information spécialisé et déposé dans votre B.a.l	0%	0%	2%	1%	0%	0%
Web et les réseaux sociaux	0%	0%	2%	1%	0%	0%
Famille	13%	0%	2%	4%	3%	0%



Pensez-vous qu'il soit nécessaire de disposer d'un tel schéma pour vos rivières ?

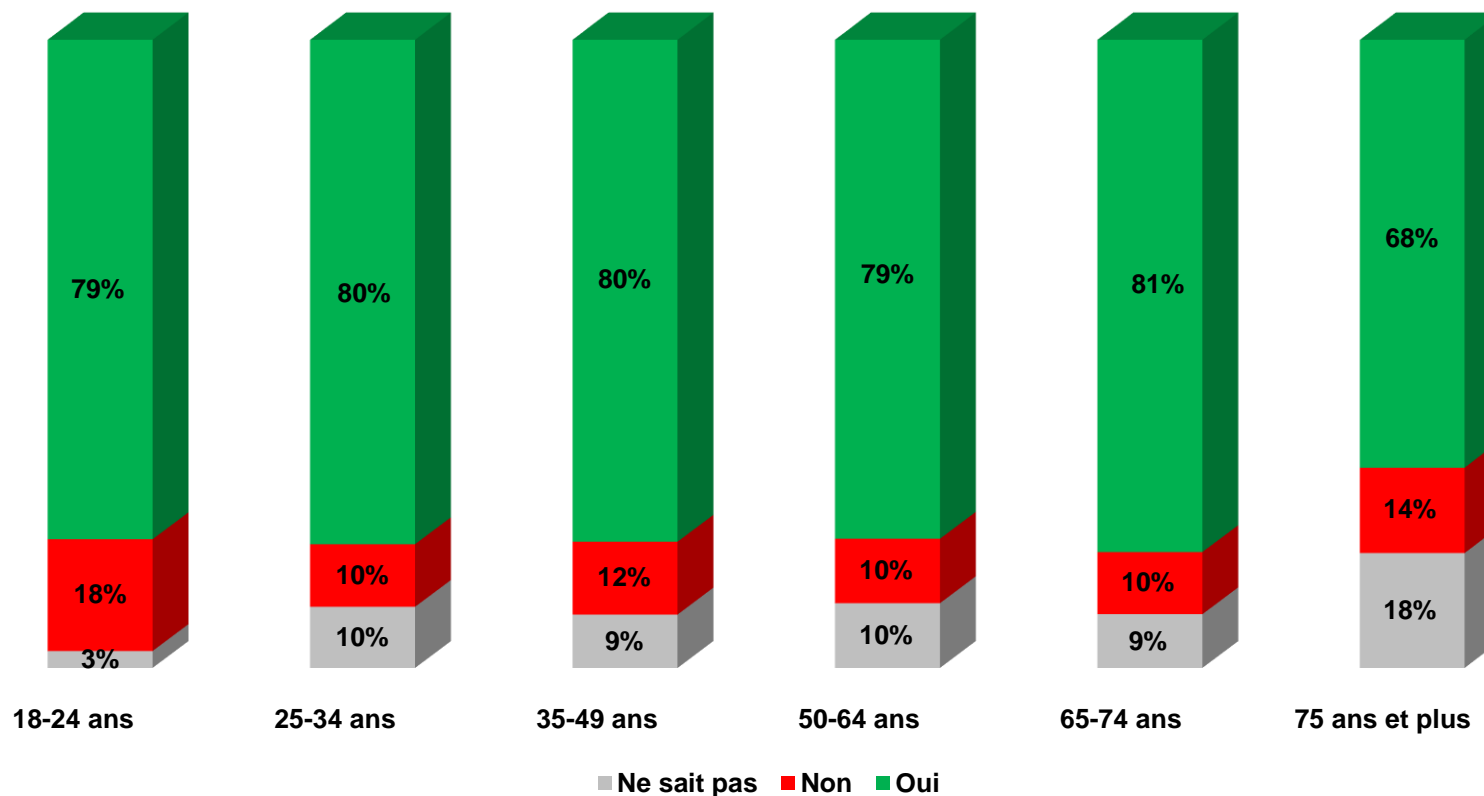


Après avoir défini ce qu'est un SAGE auprès des personnes ne connaissant pas ce schéma, 78% des répondants pensent qu'il est nécessaire de disposer d'un tel schéma.



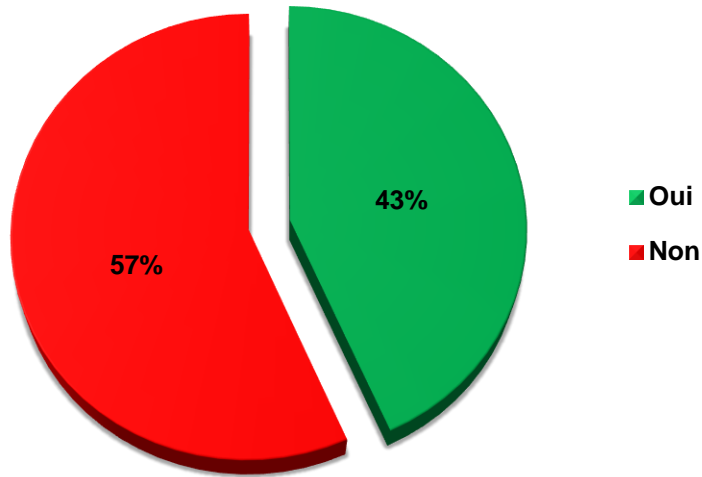


Tris croisés par âge

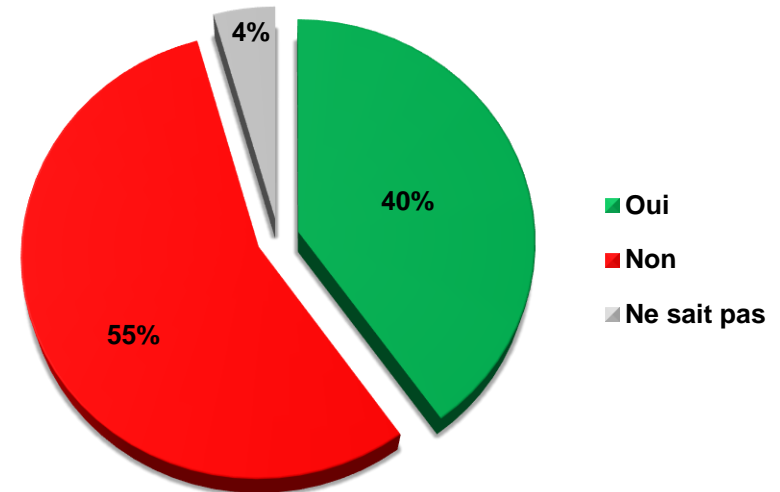




Savez-vous ce qu'est un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) ?

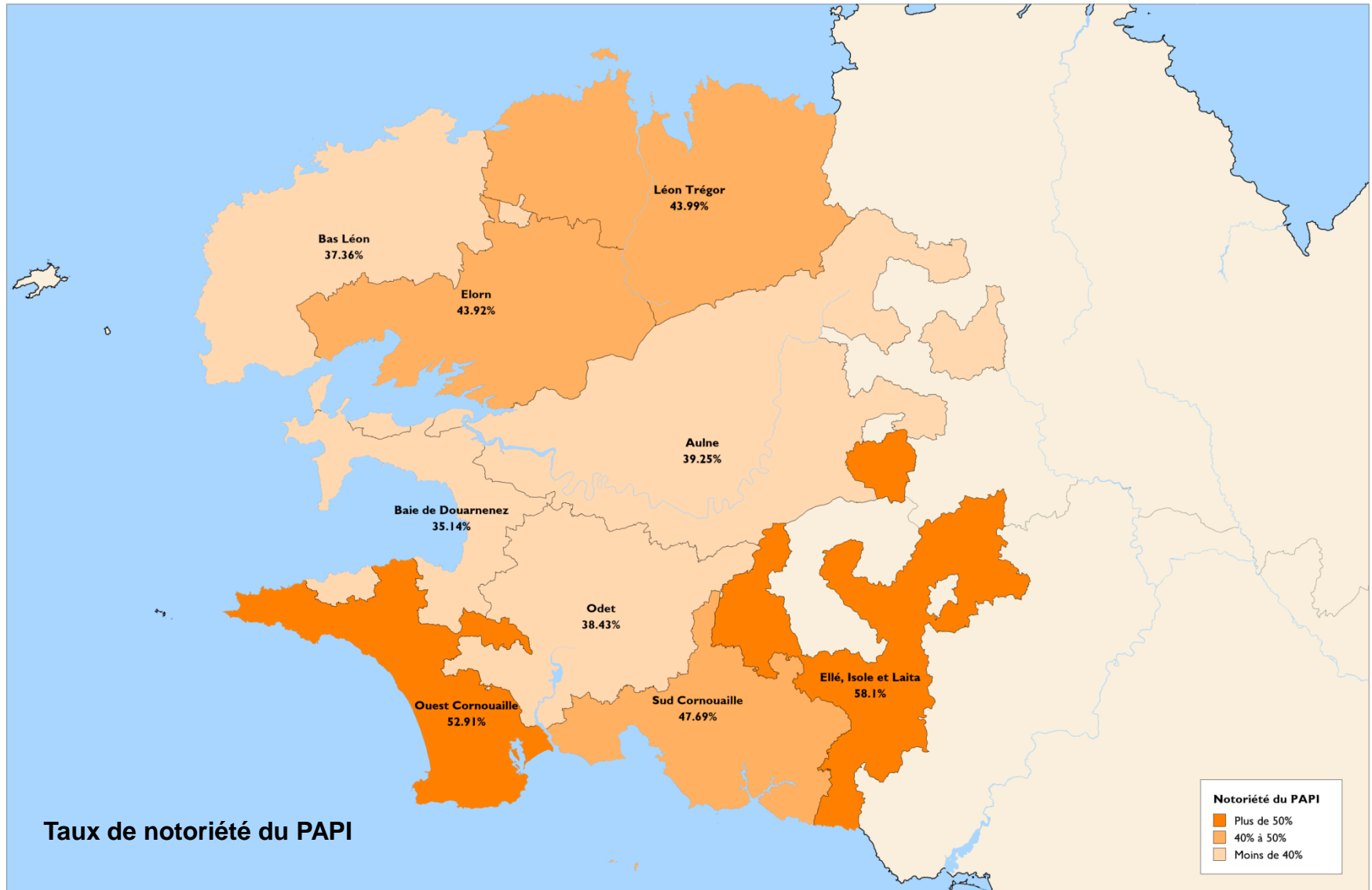


Pensez-vous que votre commune est concernée par un Programme d'actions et de prévention des inondations fluviales ou marines ?



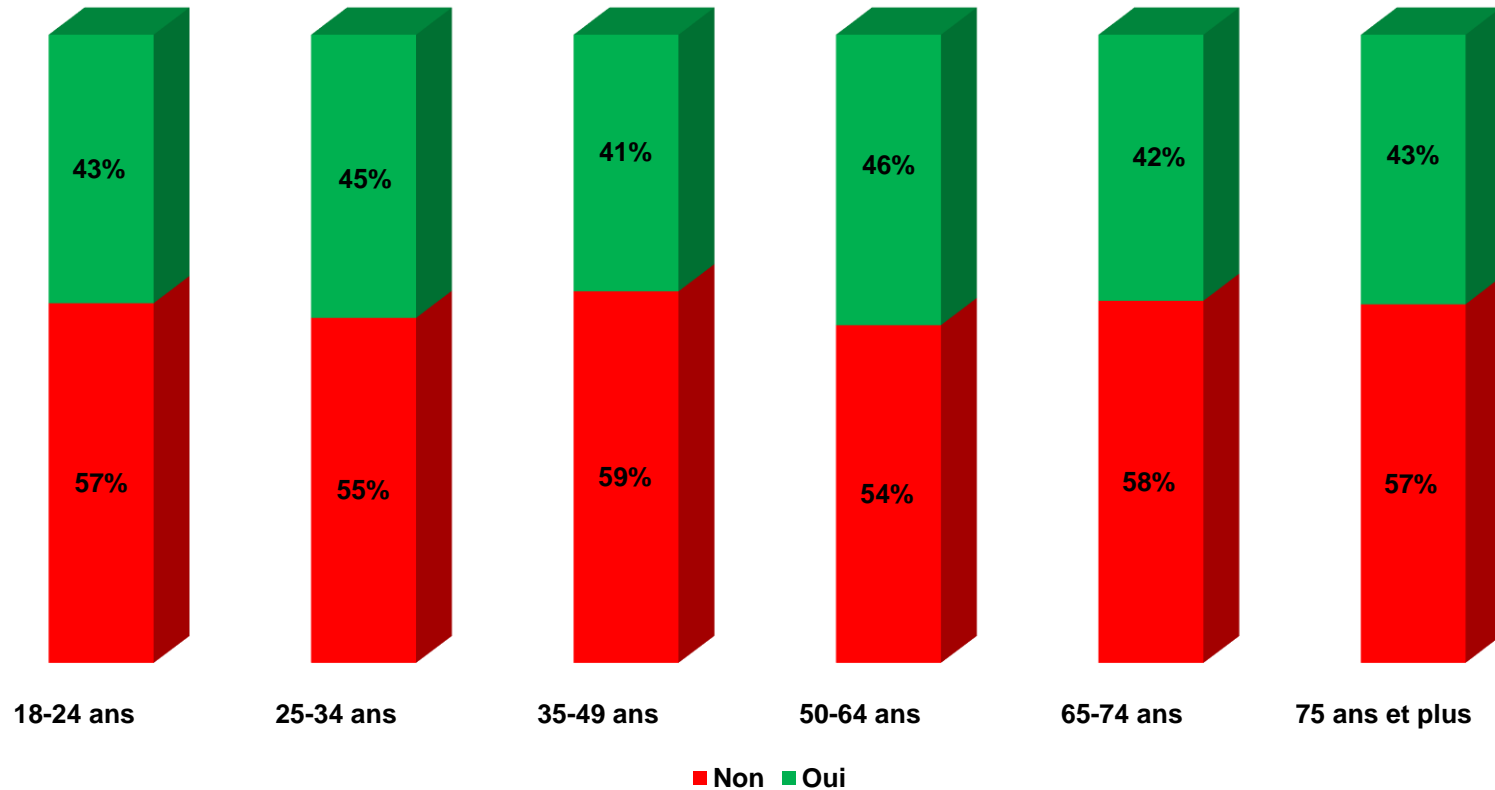
43% des répondants savent ce qu'est un PAPI.

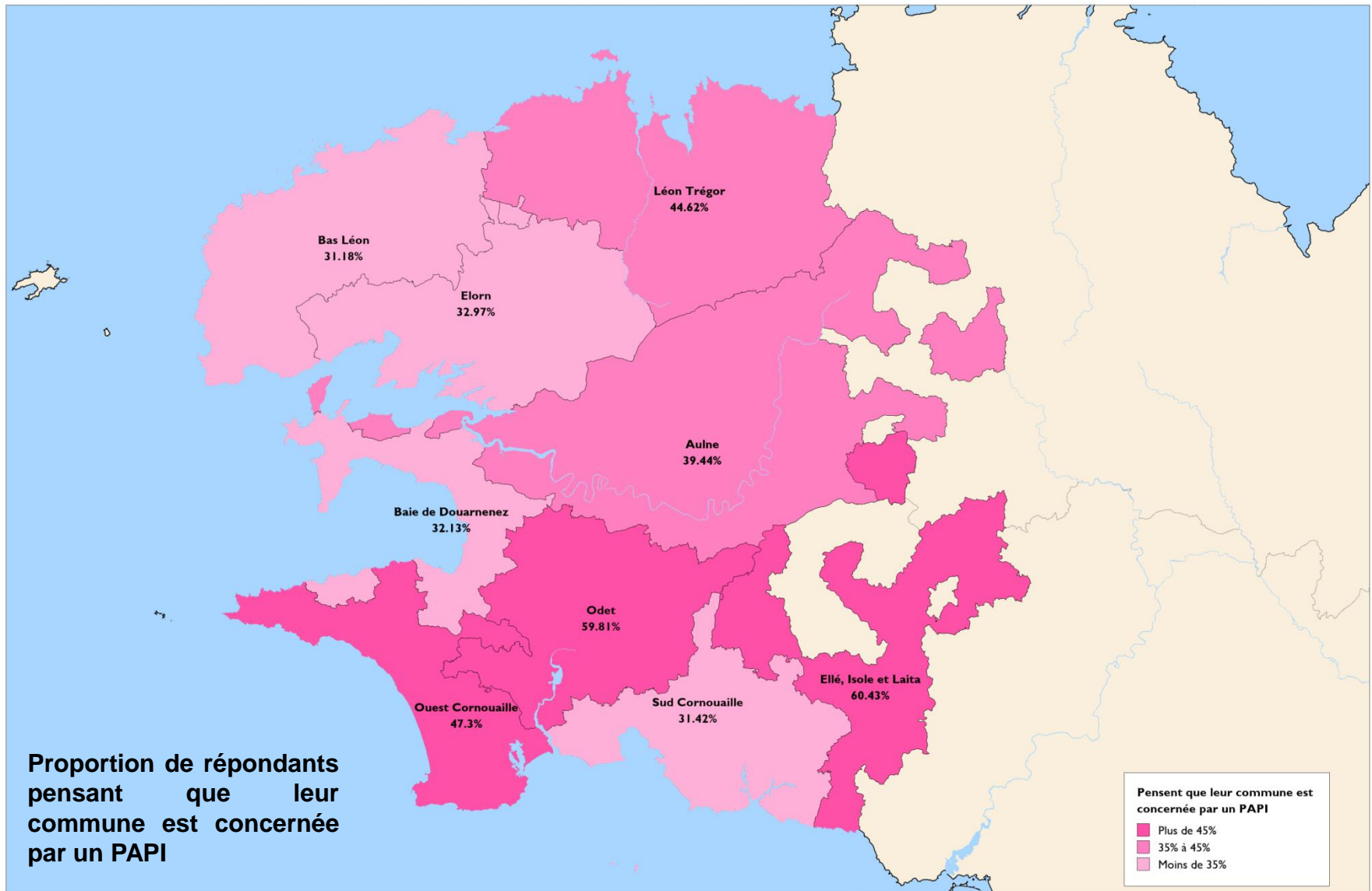
40% des répondants pensent que leur commune est concernée par ce programme.





Notoriété du PAPI Tris croisés par âge

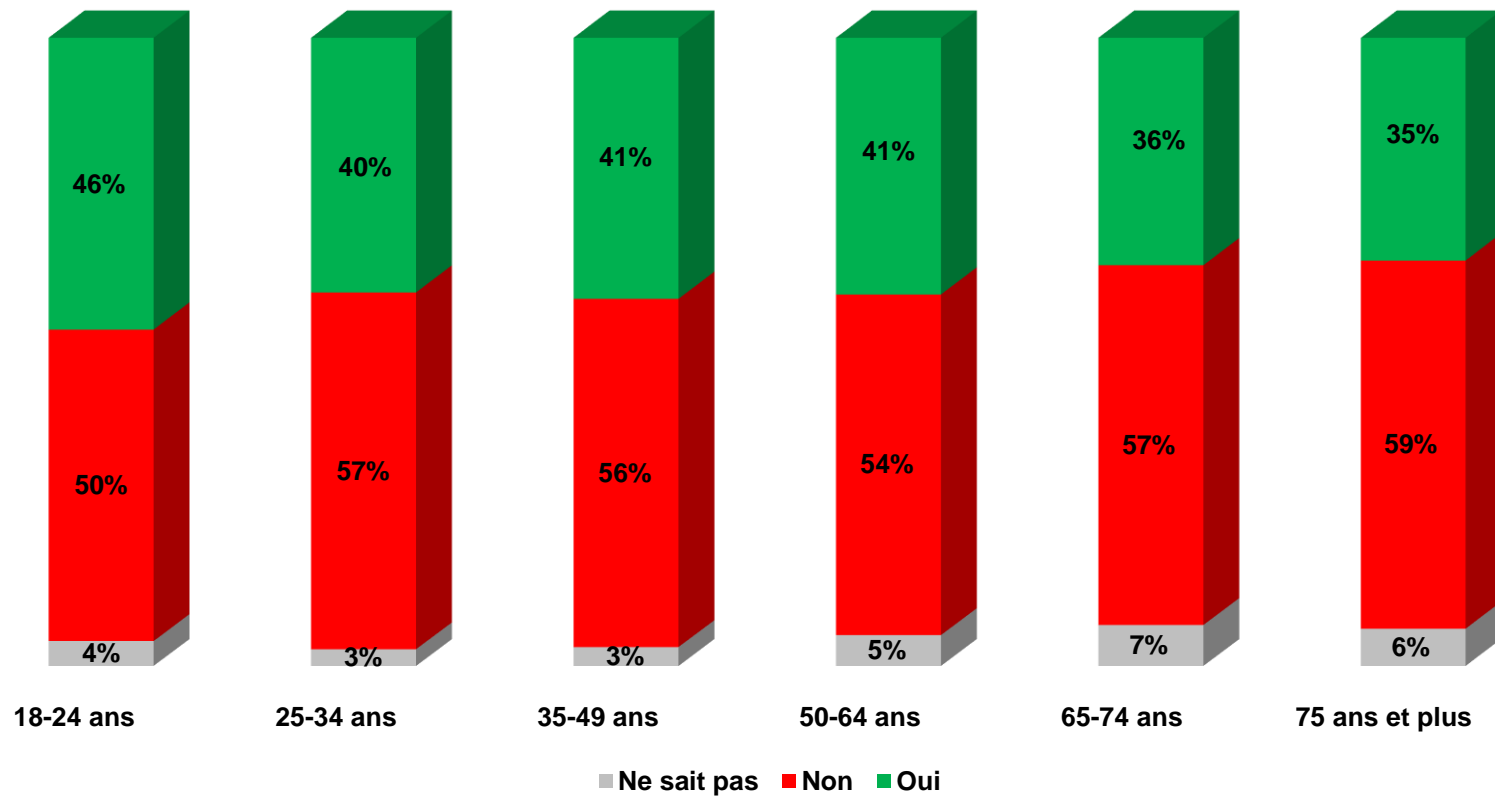






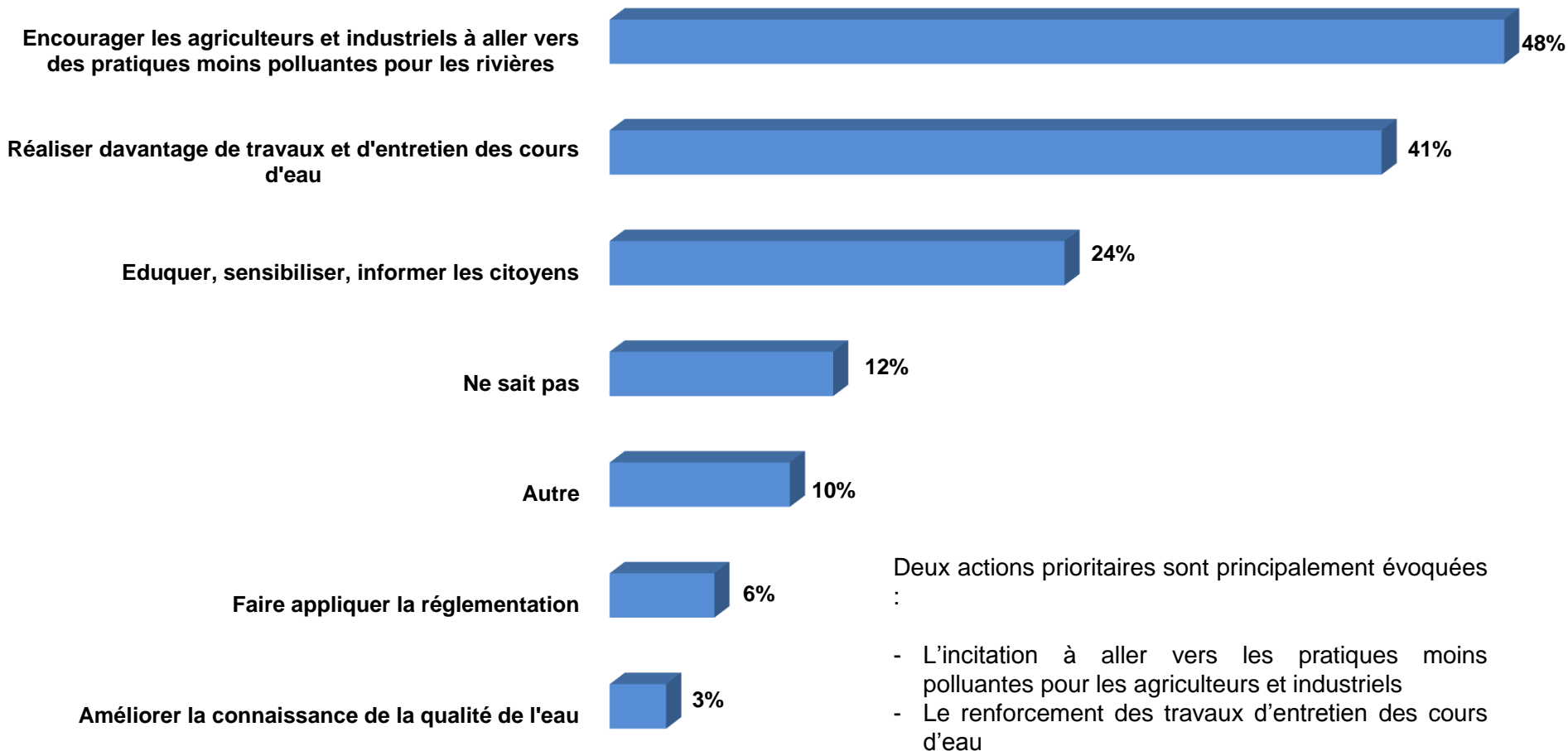
Pensez-vous que votre commune est concernée par un Programme d'actions et de prévention des inondations fluviales ou marines ?

Tris croisés par âge





Selon vous, quelles sont les deux actions prioritaires à mener pour préserver l'état des rivières, fleuves, ruisseaux...





Tris croisés par âge

	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65-74 ans	75 ans et plus
Encourager les agriculteurs et industriels à aller vers des pratiques moins polluantes pour les rivières	36%	45%	52%	54%	53%	37%
Réaliser davantage de travaux et d'entretien des cours d'eau	36%	33%	44%	45%	39%	44%
Eduquer, sensibiliser, informer les citoyens	23%	37%	26%	21%	22%	19%
Ne sait pas	19%	11%	12%	9%	13%	13%
Autre	5%	20%	7%	9%	8%	11%
Faire appliquer la réglementation	7%	8%	6%	6%	2%	6%
Améliorer la connaissance de la qualité de l'eau	5%	5%	4%	2%	2%	1%



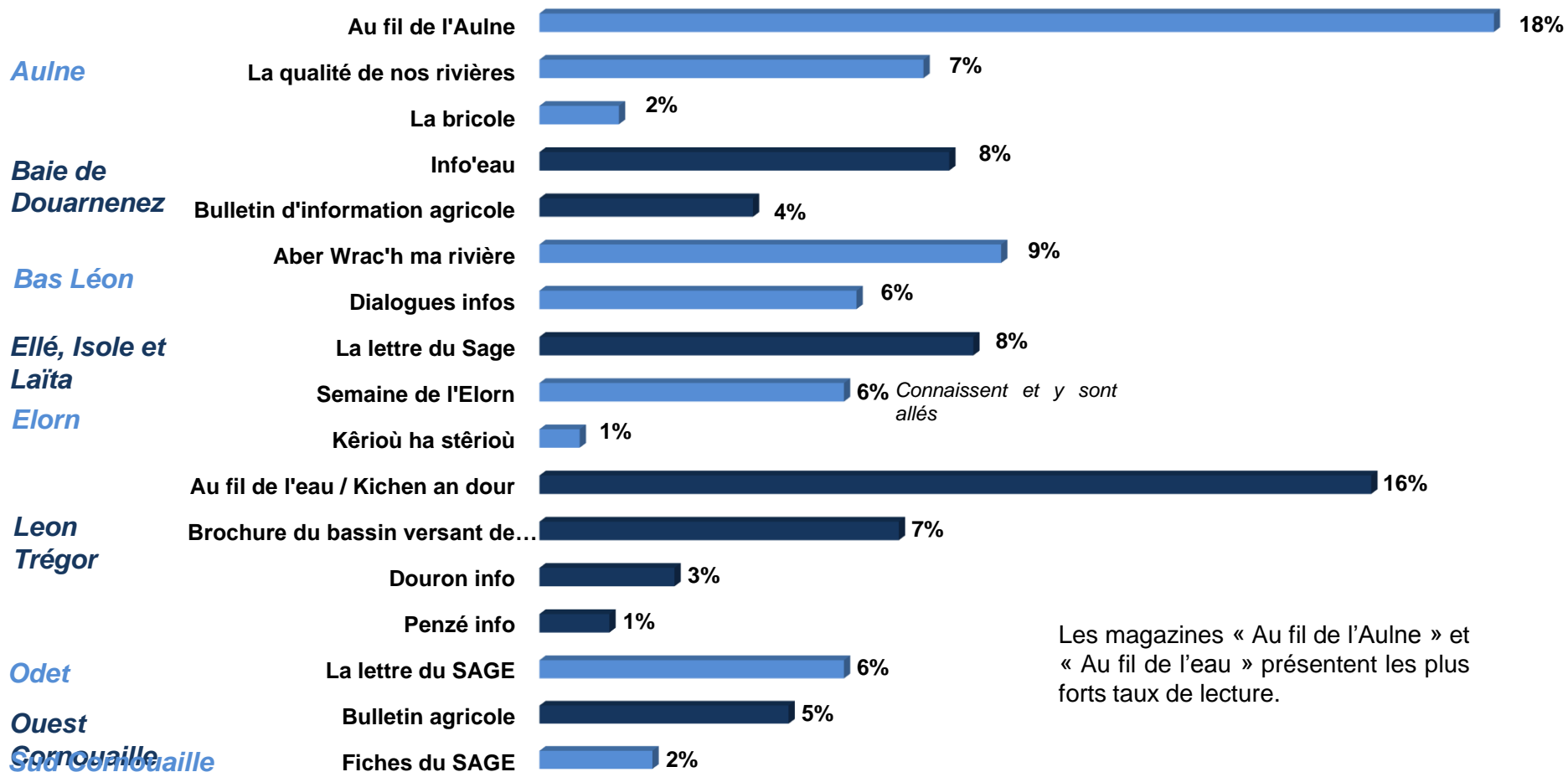
LA COMMUNICATION

Juillet 2016



5- La communication

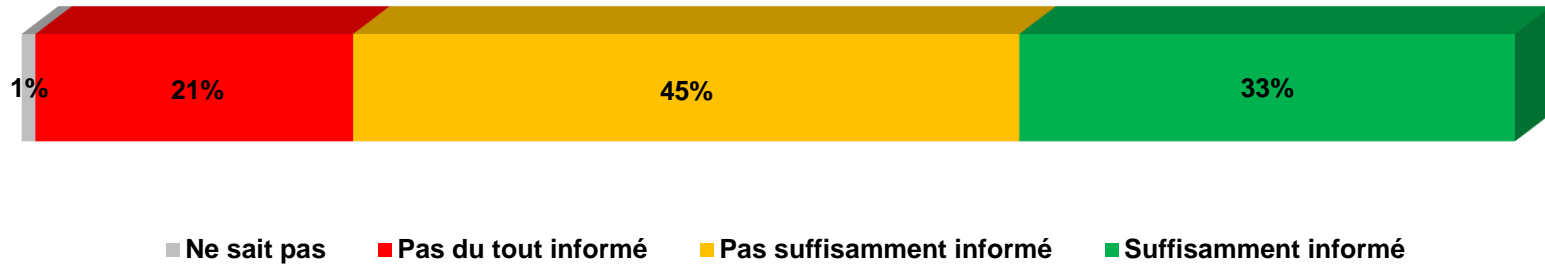
Lisez-vous ... ?



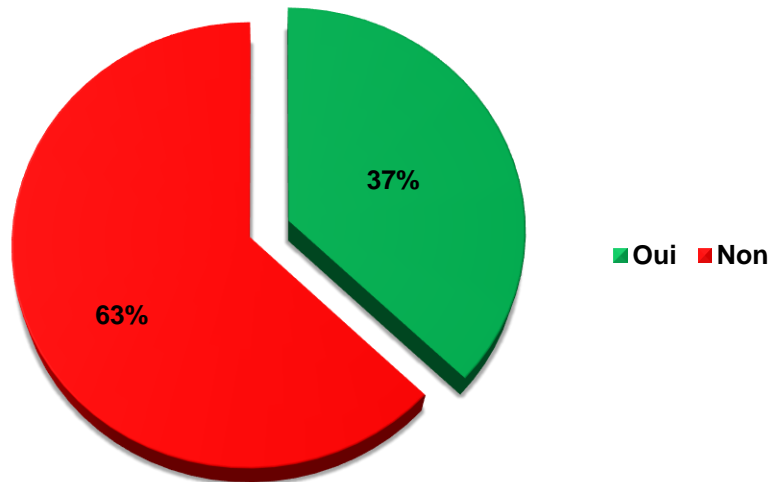
Les magazines « Au fil de l'Aulne » et « Au fil de l'eau » présentent les plus forts taux de lecture.



Aujourd'hui, pensez-vous être sur la gestion des rivières ?



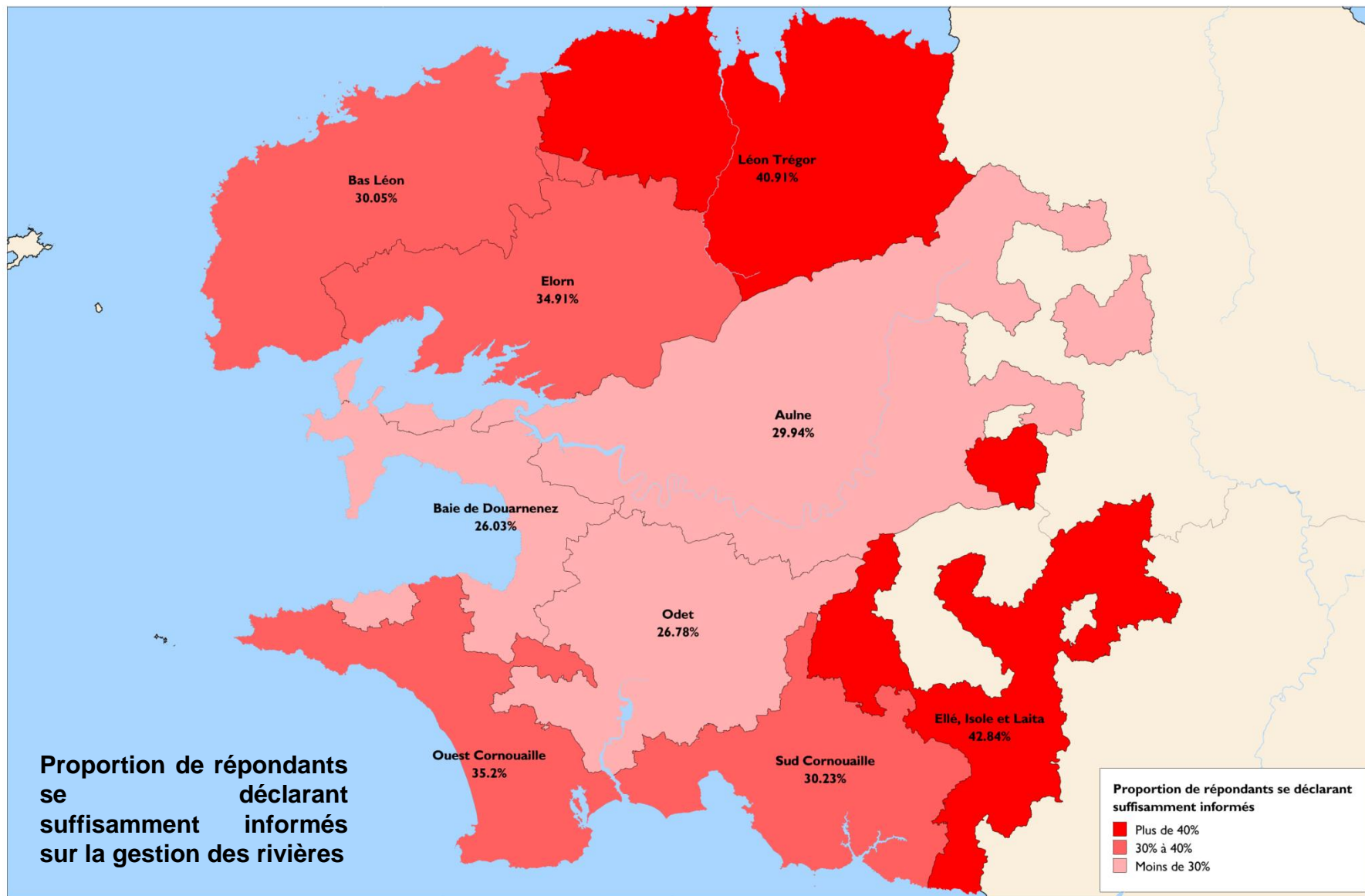
Souhaiteriez-vous être mieux informé sur la gestion des rivières ?



33% des répondants se déclarent suffisamment informés sur la gestion des rivières.

45% pas suffisamment informés et **21%** pas du tout informés.

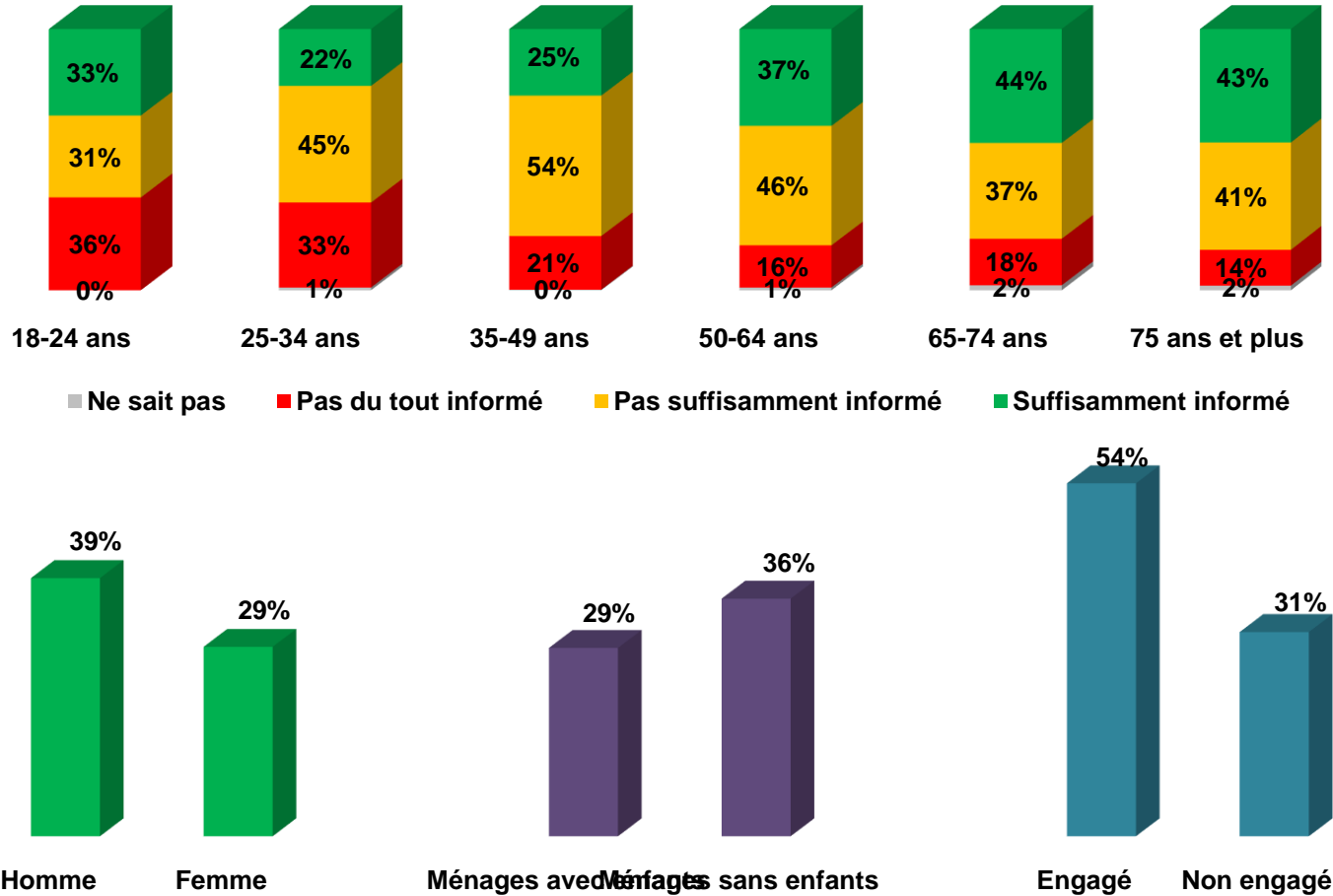
Malgré ce fort taux de répondants se déclarant pas assez ou pas du tout informé, **37%** souhaiteraient être mieux informé sur la gestion des rivières.





5- La communication

Proportion de répondants se déclarant suffisamment informés Tris croisés

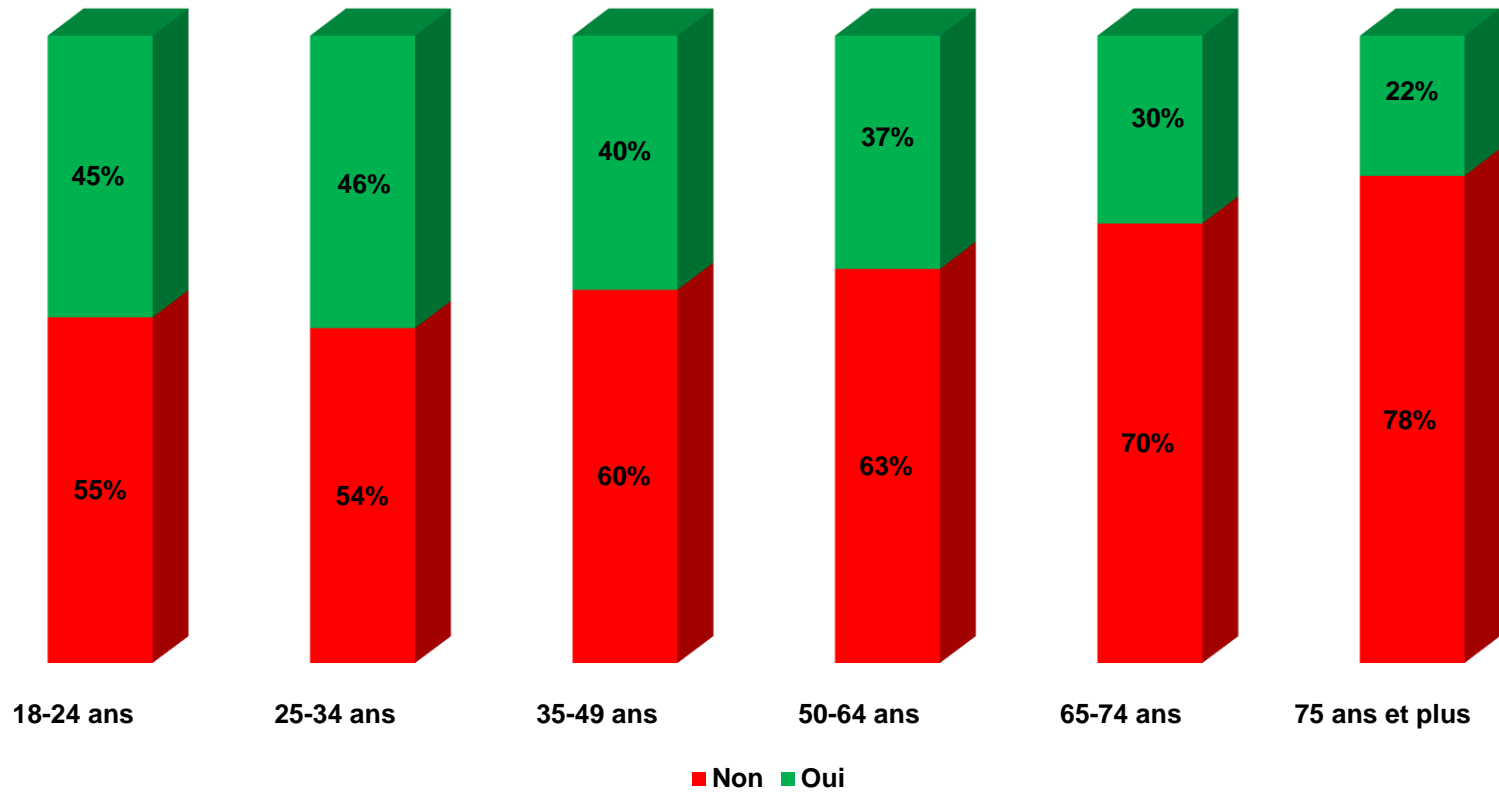


Moins de **25%** des 25-49 ans se déclarent suffisamment informés.
Les hommes se déclarent mieux informés que les femmes.



Souhaiteriez-vous être mieux informé sur la gestion des rivières ?

Tris croisés par âge

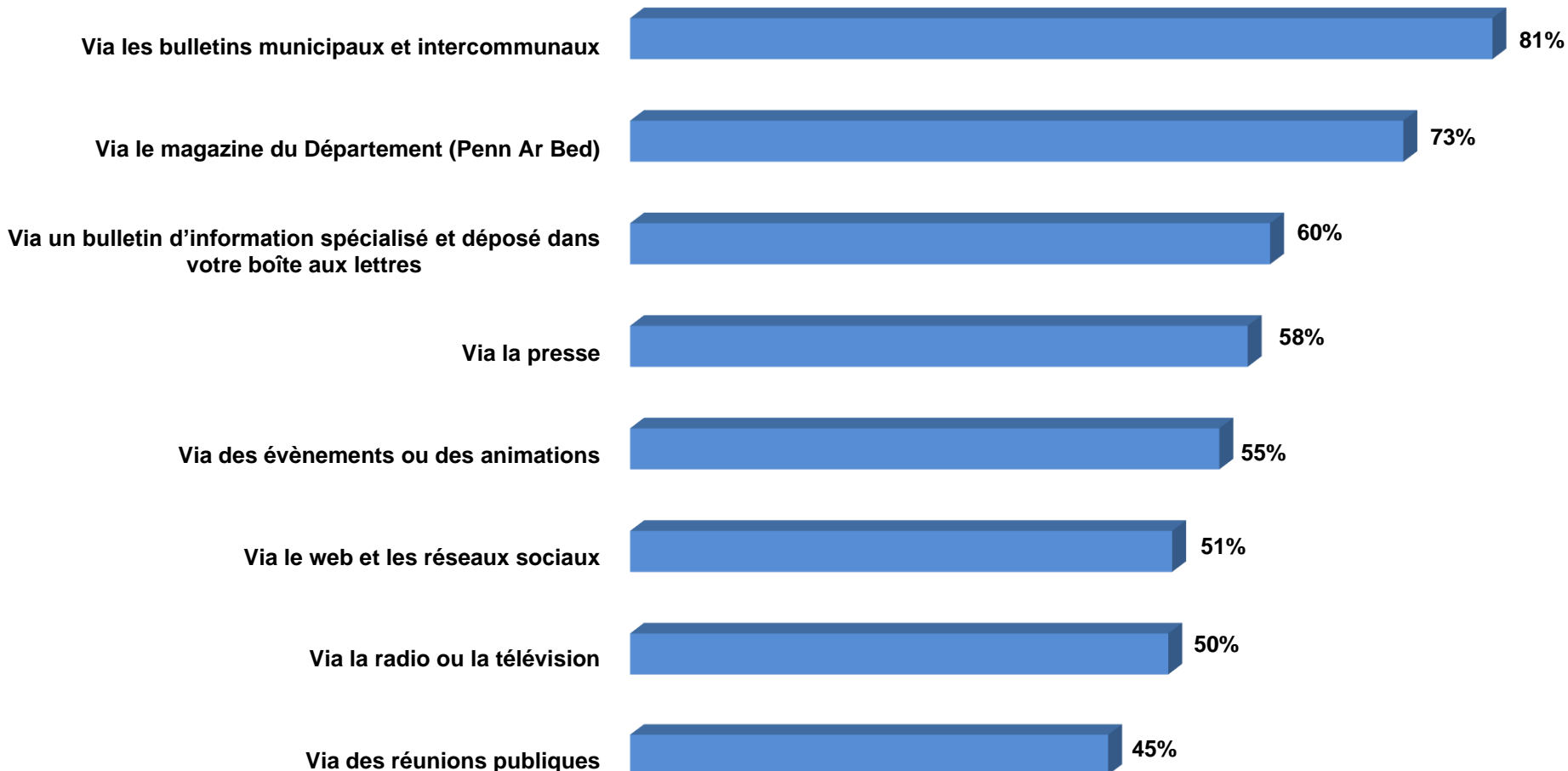




5- La communication

Si oui, par quels moyens aimeriez-vous être informé sur ces enjeux ?

Base des répondants souhaitant être mieux informés



Les vecteurs de communication les plus plébiscités sont les bulletins municipaux et intercommunaux : **81%** et le magazine du département : **73%**.

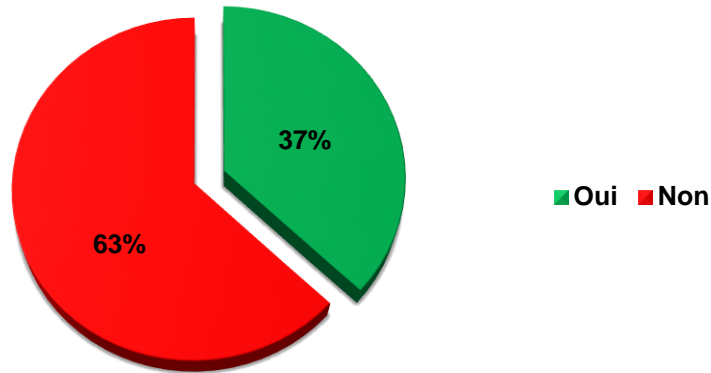


Tris croisés par âge

	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65-74 ans	75 ans et plus
Via les bulletins municipaux et intercommunaux	61%	88%	68%	74%	75%	73%
Via le magazine du Département (Penn Ar Bed)	62%	69%	67%	81%	71%	73%
Via la presse	58%	62%	44%	49%	78%	74%
Via la radio ou la télévision	62%	53%	34%	42%	36%	59%
Via un bulletin d'information spécialisé et déposé dans votre boîte aux lettres	58%	64%	44%	58%	62%	43%
Via le web et les réseaux sociaux	83%	63%	44%	43%	41%	26%
Via des événements ou des animations	46%	66%	46%	48%	62%	19%
Via des réunions publiques	38%	43%	33%	42%	37%	28%

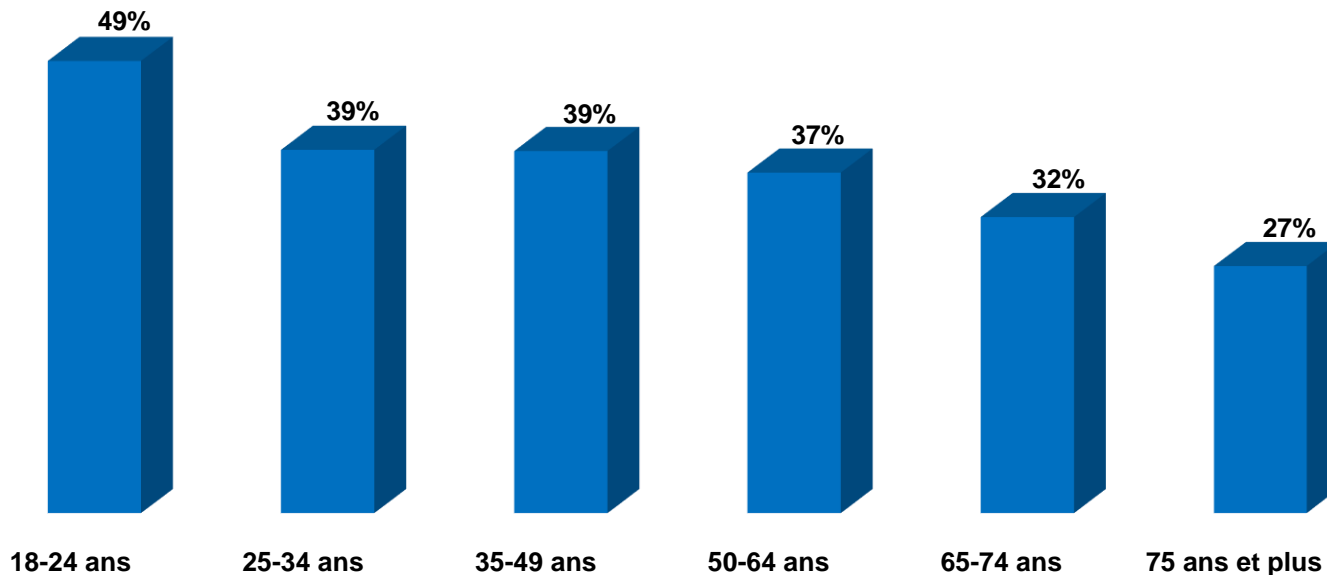


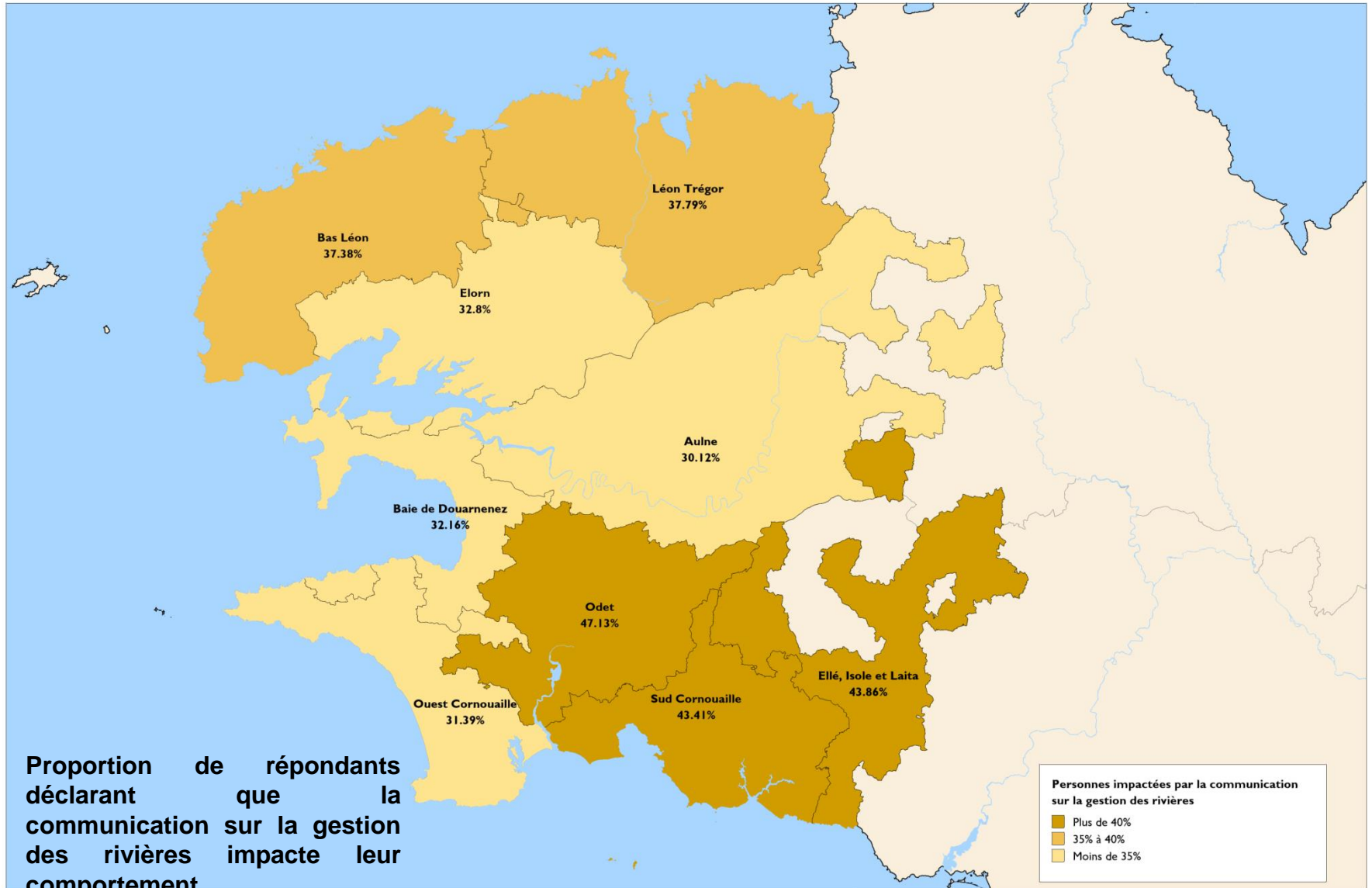
Les communications sur la gestion des rivières impactent-elles votre comportement ou votre fréquentation des rivières ?



37% des répondants déclarent que les communications sur la gestion des rivières impactent leur comportement ou leur fréquentation des rivières.

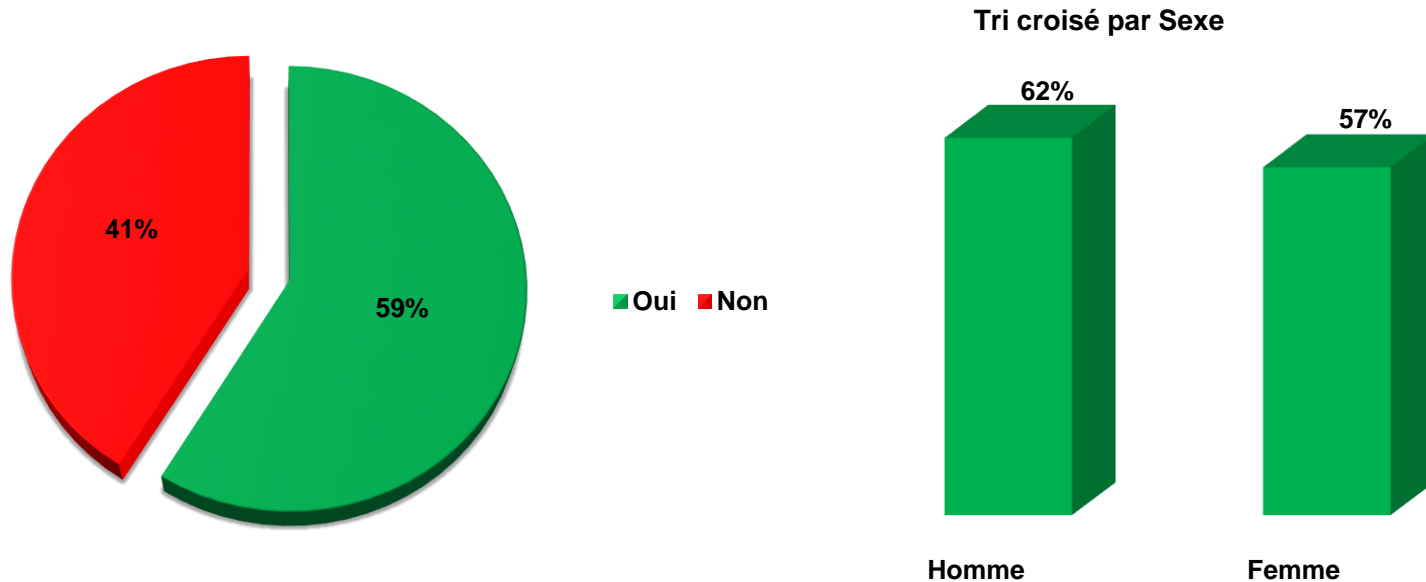
L'impact de la communication sur la gestion des rivières se réduit avec l'âge.







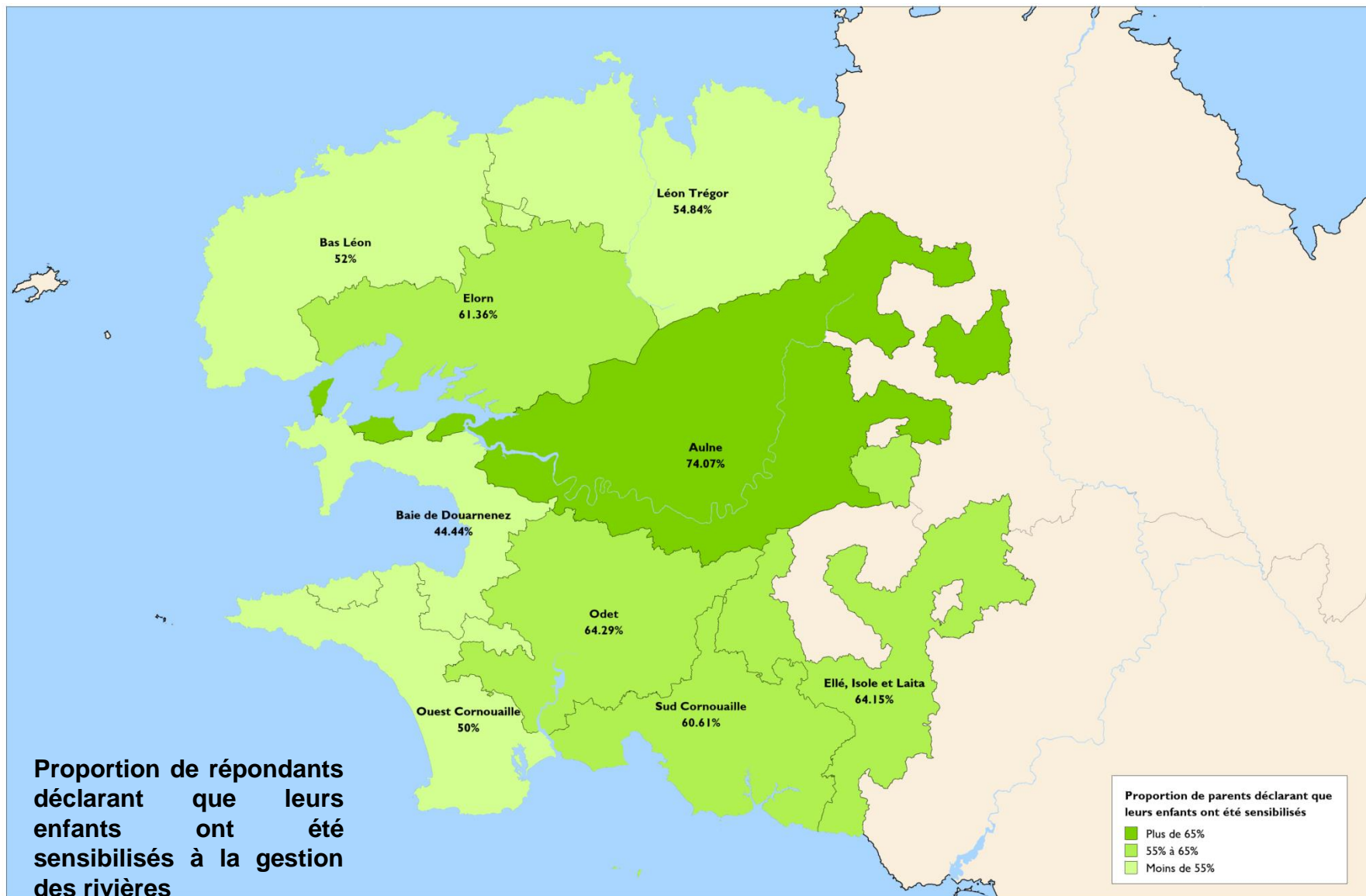
Vos enfants ont-ils été sensibilisés à la gestion des rivières et des risques liés à l'eau ? Répondants ayant des enfants vivant chez eux



59% des répondants ayant des enfants indiquent que ceux-ci ont été sensibilisés à la gestion des rivières et aux risques liés à l'eau.

68% déclarent que cette sensibilisation a eu lieu à l'école primaire,
16% au collège.

De nombreux parents indiquent que cette sensibilisation a été effectuée dans le cadre de leur éducation.





L'ENGAGEMENT PERSONNEL

Juillet 2016



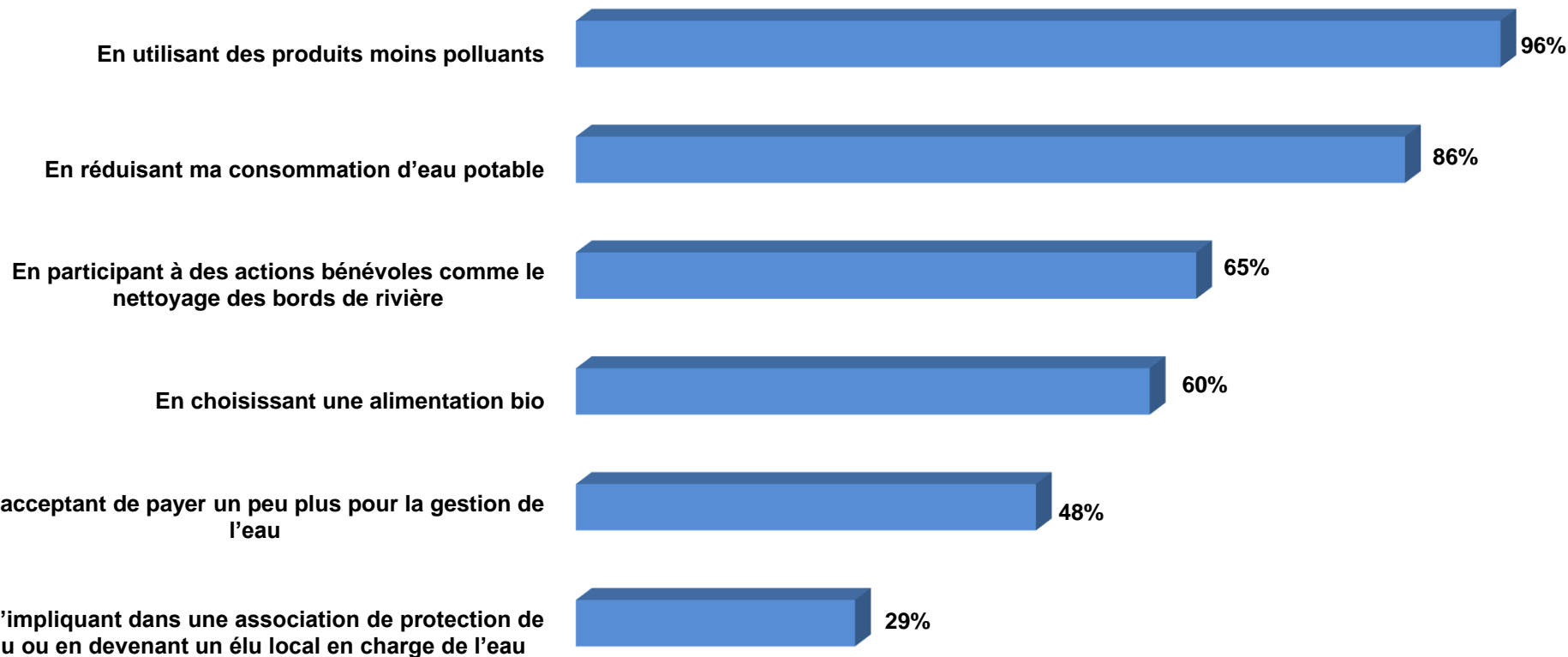
6- L'engagement personnel

Etes-vous engagé personnellement dans la protection de la qualité de l'eau près de chez vous ? (élu, association, groupe, métier particulier...)

8% des répondants se déclarent engagés personnellement dans la protection de la qualité de l'eau

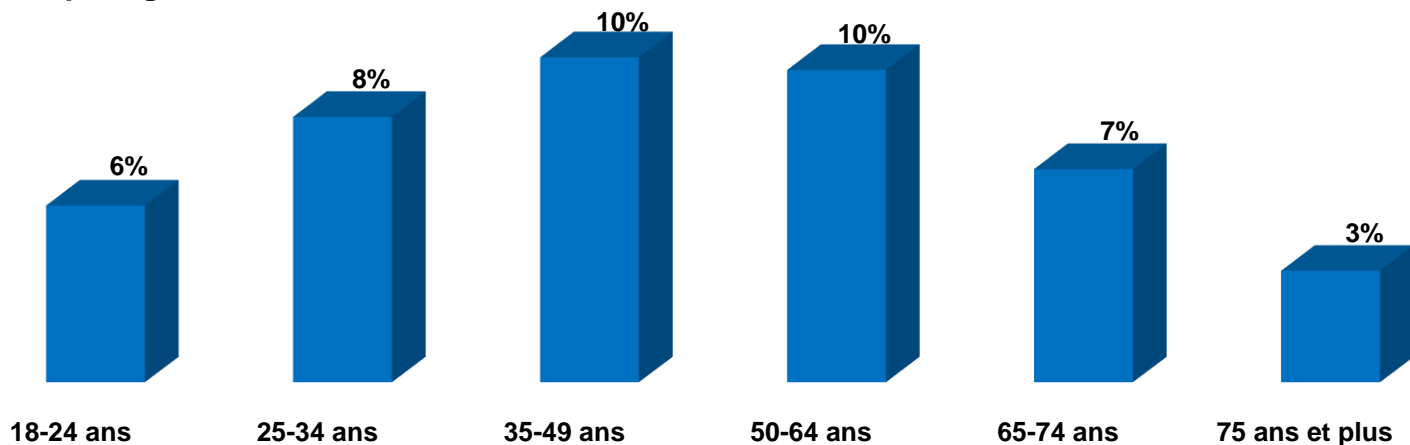
Selon vous, comment pouvez-vous contribuer à la qualité des rivières près de chez vous ?

Réponses multiples



Etes-vous engagé personnellement dans la protection de la qualité de l'eau près de chez vous ?

Tris croisés par âge



Selon vous, comment pouvez-vous contribuer à la qualité des rivières près de chez vous ?

Tris croisés par âge

	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65-74 ans	75 ans et plus
En utilisant des produits moins polluants	99%	95%	95%	97%	97%	97%
En réduisant ma consommation d'eau potable	90%	86%	89%	85%	86%	81%
En participant à des actions bénévoles comme le nettoyage des bords de rivière	80%	74%	67%	64%	62%	42%
En choisissant une alimentation bio	48%	56%	57%	62%	73%	63%
En acceptant de payer un peu plus pour la gestion de l'eau	56%	57%	45%	50%	40%	40%
En m'impliquant dans une association de protection de l'eau ou en devenant un élu local en charge de l'eau	41%	33%	29%	30%	29%	16%



6- L'engagement personnel

Pour disposer d'une eau de bonne qualité au robinet, un ménage finistérien paye actuellement 175 €/an (coût hors assainissement).

Pour faire face au besoin d'entretien des cours d'eau et de la lutte contre les inondations marines et fluviales, combien seriez-vous prêt à payer en plus par an ?



■ Ne sait pas ■ 0 €, je ne souhaite pas payer davantage ■ Moins de 10 € ■ Entre 10 et 20 € ■ Entre 20 et 40 € ■ Plus de 40 €

43% des répondants ne sont pas prêts aujourd'hui à payer davantage pour faire face au besoin d'entretien des cours d'eau et de lutte contre les inondations.

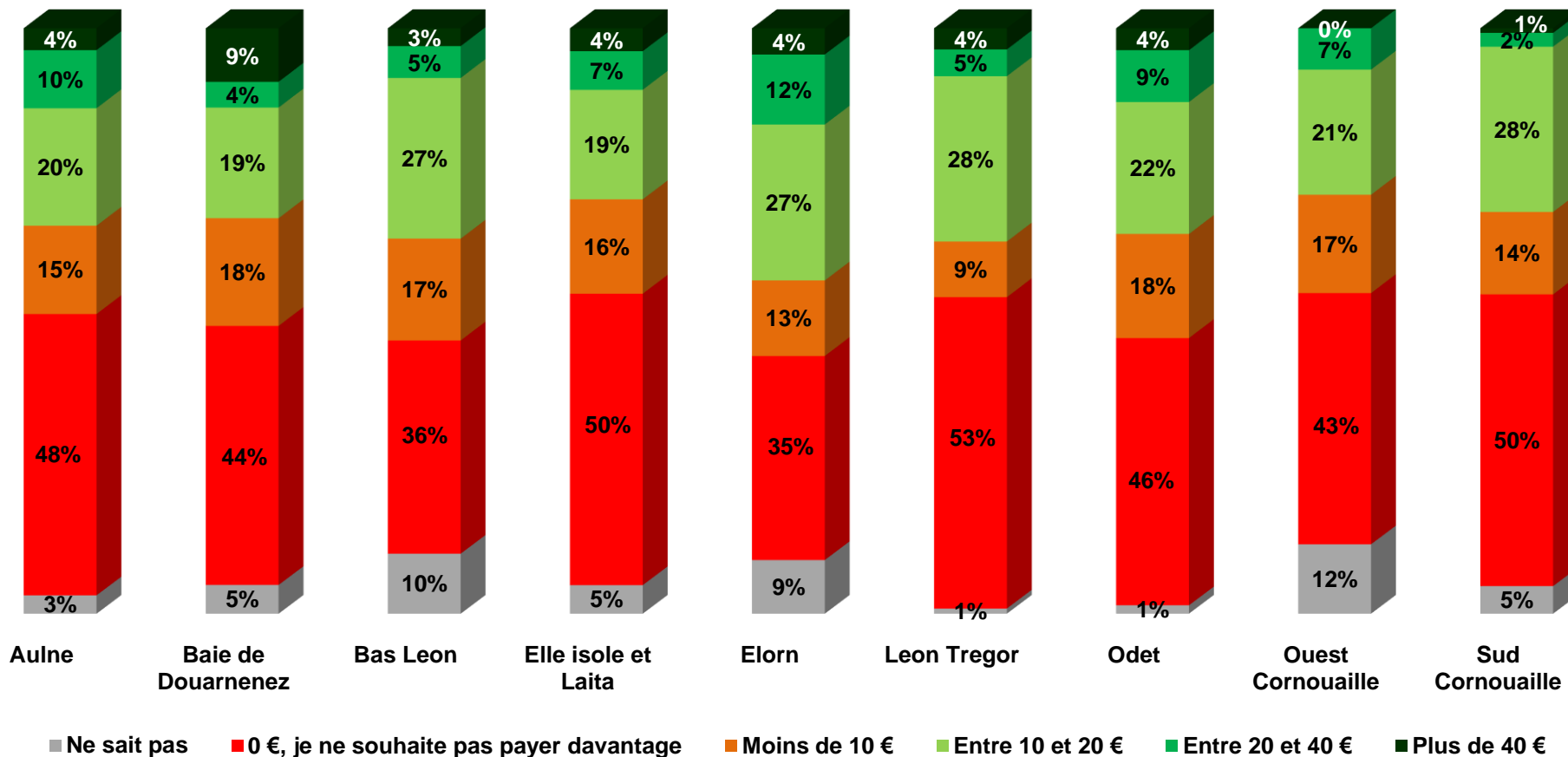
11% seraient prêts à verser plus de 20 € par an.

15% entre 1 et 10€.



6- L'engagement personnel

Tris croisés par SAGE



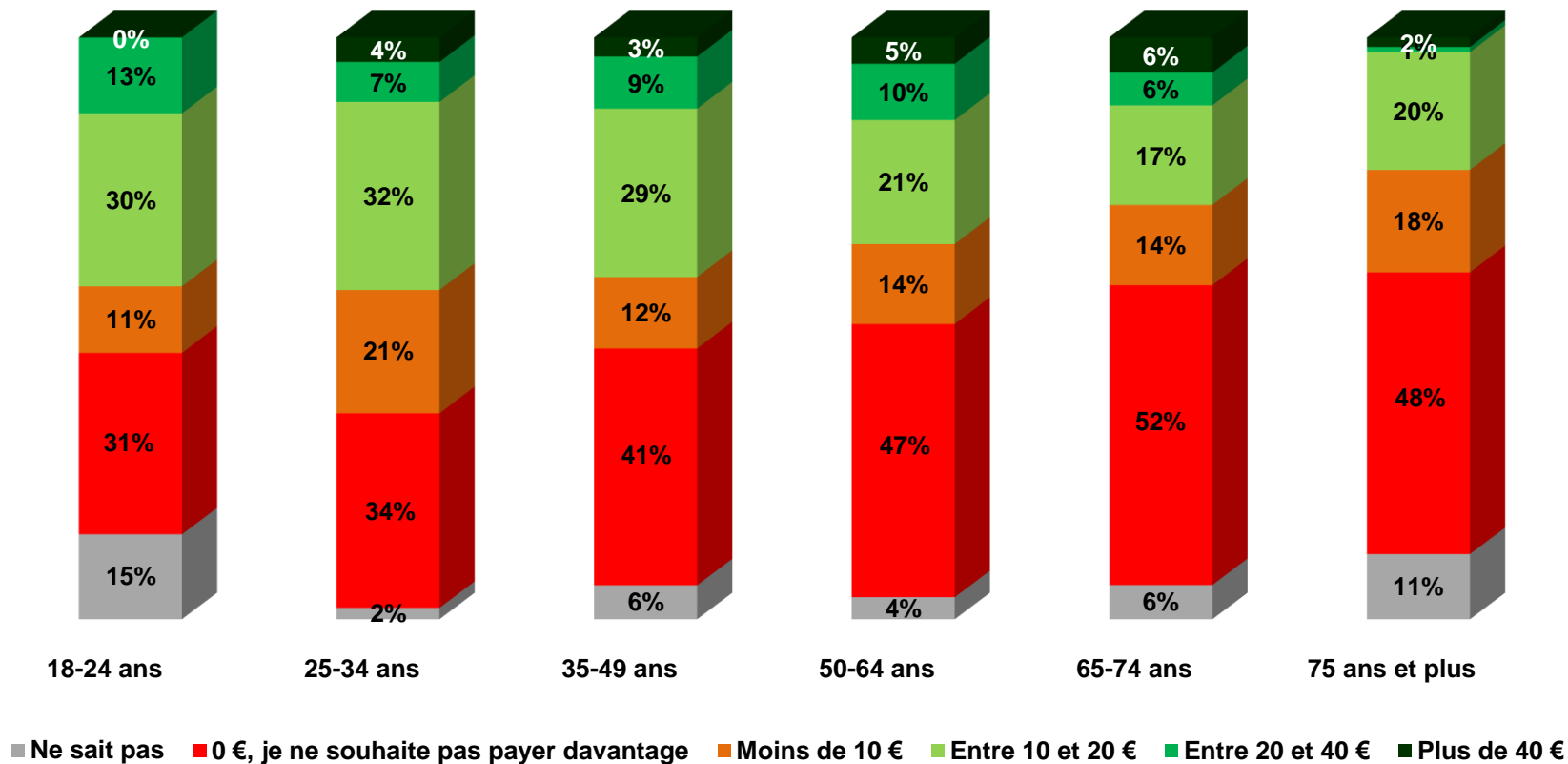
Tris croisés par EPCI



Résultats non significatifs pour les EPCI avec moins de 30 répondants

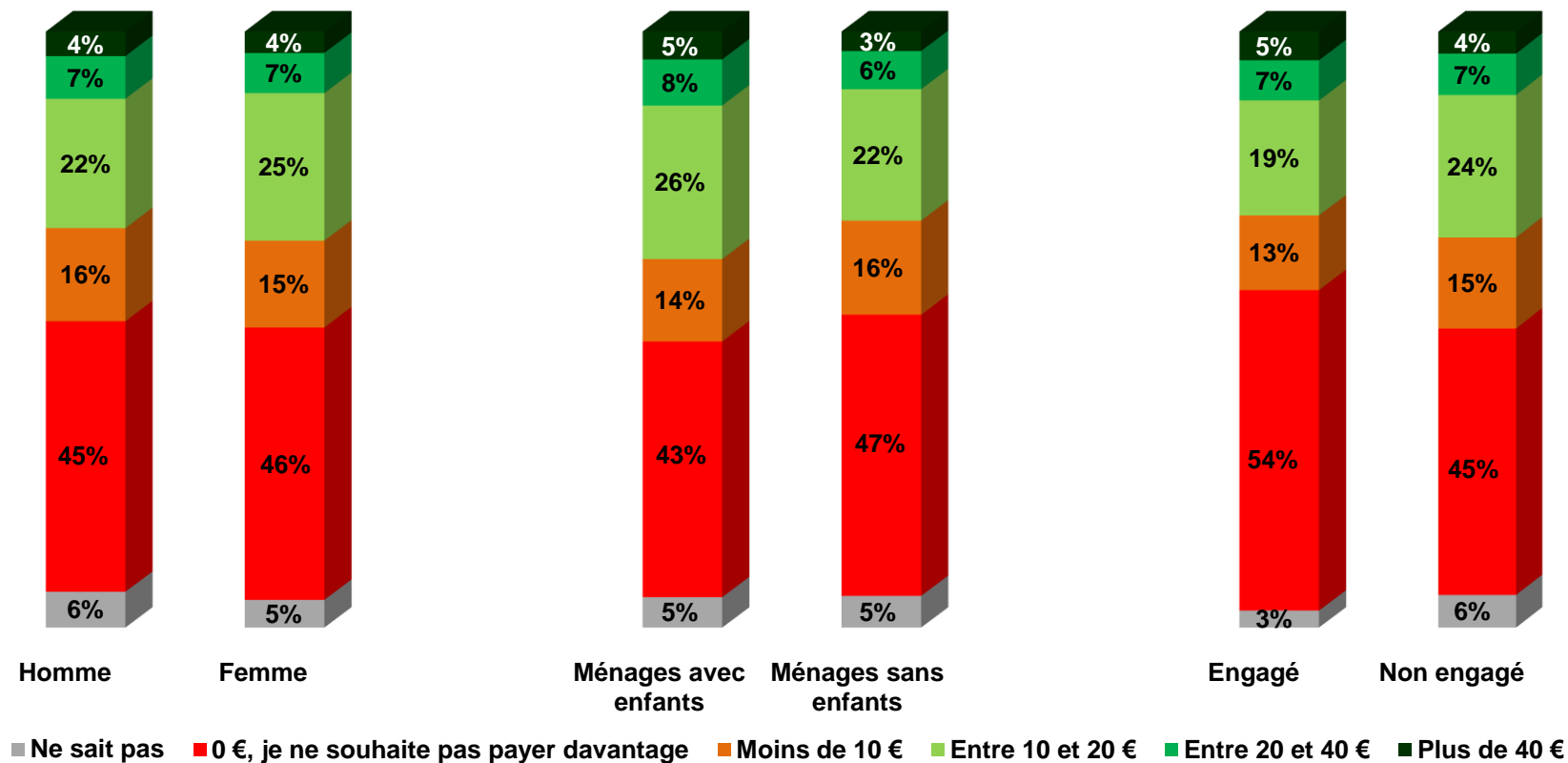
	Nb répondants	Ne sait pas	0 €, je ne souhaite pas payer davantage	Moins de 10 €	Entre 10 et 20 €	Entre 20 et 40 €	Plus de 40 €	Plus de 10 €
CC de la Baie du Kernic	14	0%	43%	7%	43%	7%	0%	50%
CC du Pays de Landerneau-Daoulas	43	9%	33%	9%	28%	19%	2%	49%
CC du Pays Glazik	14	0%	43%	14%	29%	7%	7%	43%
Brest Métropole	74	14%	34%	12%	24%	9%	7%	41%
CC du Pays d'Iroise	45	7%	31%	22%	27%	7%	7%	40%
CC Pays de Lesneven et Côte des Légendes	28	11%	39%	11%	32%	7%	0%	39%
CA Morlaix Communauté	70	1%	49%	11%	31%	4%	3%	39%
CC du Pays des Abers	39	8%	41%	13%	31%	5%	3%	38%
CC de la Presqu'île de Crozon	50	6%	44%	14%	16%	8%	12%	36%
CC de Haute-Cornouaille	25	8%	48%	8%	20%	4%	12%	36%
CC de la Région de Pleyben	14	0%	43%	21%	29%	7%	0%	36%
CA Quimper Communauté	99	2%	44%	18%	19%	11%	5%	35%
CC Poher Communauté	32	0%	38%	28%	22%	6%	6%	34%
CC du Pays de Châteaulin et du Porzay	35	3%	43%	20%	23%	3%	9%	34%
CC des Monts d'Arrée	6	0%	33%	33%	17%	17%	0%	33%
CC du Pays Bigouden Sud	65	11%	43%	14%	26%	6%	0%	32%
CA Concarneau Cornouaille Agglomération	63	5%	49%	14%	29%	3%	0%	32%
CC Douarnenez Communauté	57	5%	47%	16%	25%	4%	4%	32%
CC de l'Aulne Maritime	13	0%	54%	15%	0%	31%	0%	31%
CC du Pays Fouesnantais	40	3%	55%	13%	25%	3%	3%	30%
CC du Pays Léonard	24	0%	67%	4%	17%	4%	8%	29%
CA du Pays de Quimperlé	125	6%	50%	15%	19%	7%	2%	29%
CC du Yeun Elez	7	0%	57%	14%	29%	0%	0%	29%
CC du Haut Pays Bigouden	27	11%	37%	26%	22%	4%	0%	26%
CC du Pays de Landivisiau	27	0%	56%	26%	19%	0%	0%	19%
CC Cap Sizun - Pointe du Raz	28	7%	68%	7%	7%	11%	0%	18%

Tris croisés



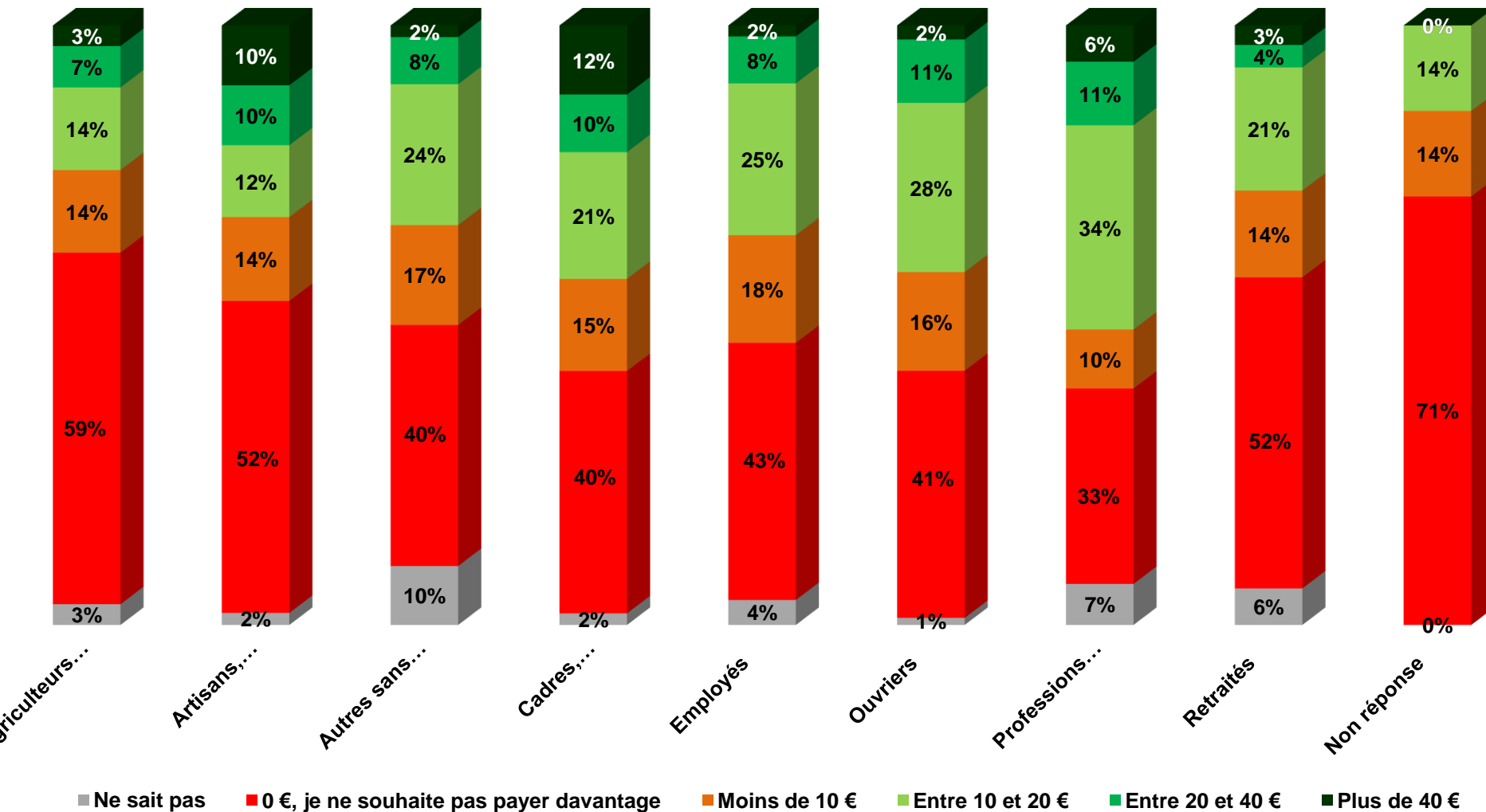
La propension à payer davantage régresse avec l'âge.

Tris croisés

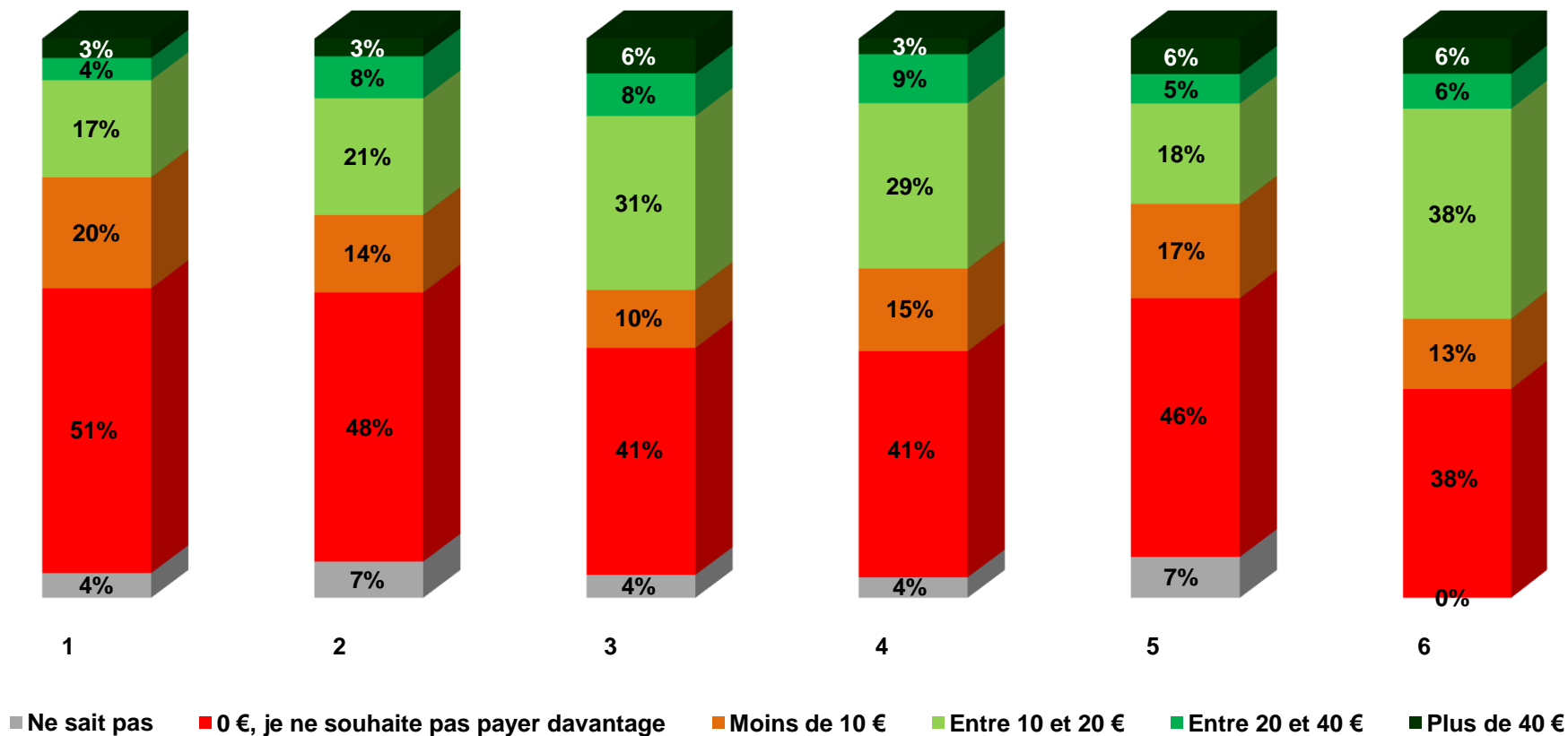


Nous observons peu d'écarts selon les différentes catégories de répondants.
 Les personnes se déclarant engagés pour la qualité de l'eau ne sont pas plus volontaire pour payer davantage.

Tris croisés par CSP



Tris croisés par nombre de personnes dans le foyer

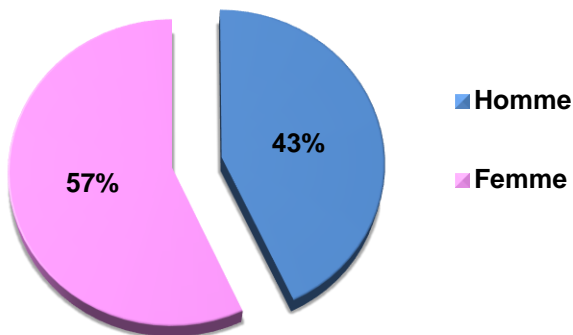




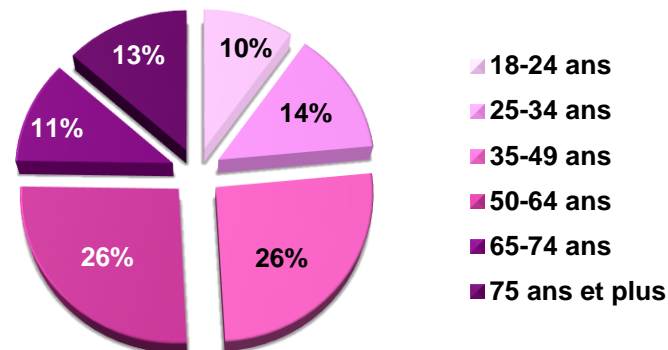
PROFIL DES PERSONNES INTERROGÉES

Juillet 2016

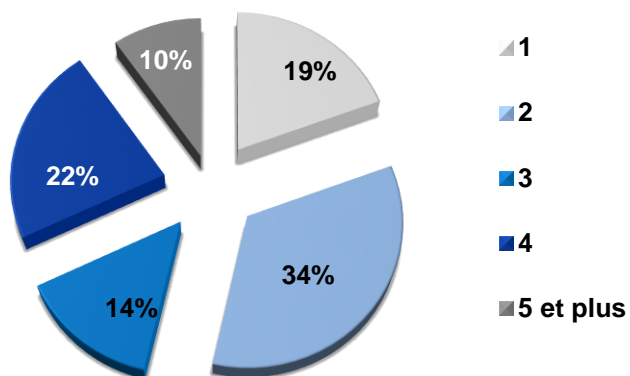
Sexe



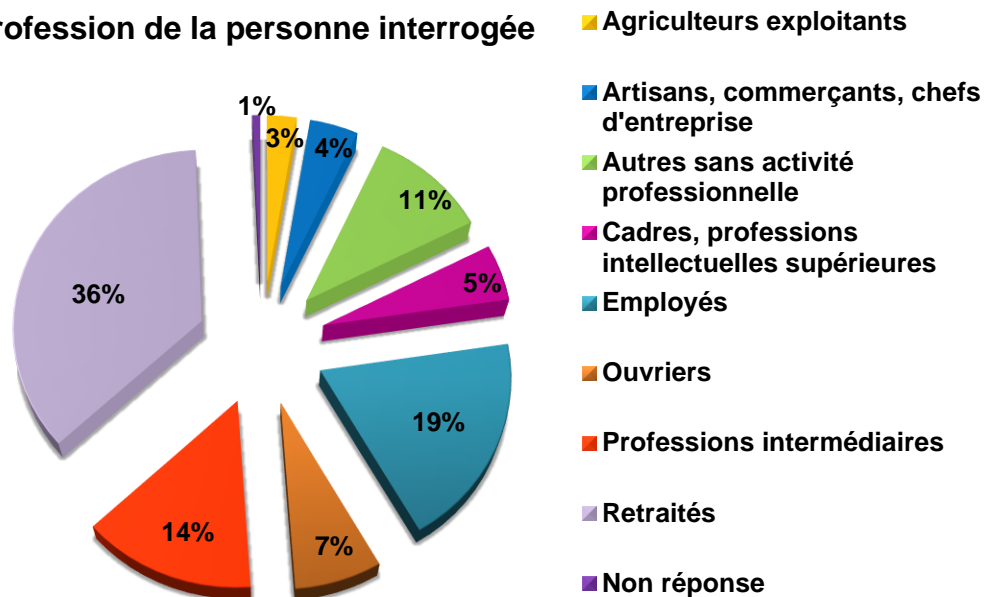
Tranche d'âge



Nombre de personnes vivant dans le foyer



Profession de la personne interrogée





**ENQUETE D'OPINION
SUR LA GESTION DE L'EAU**
JUILLET 2016

ELORN

Responsable du dossier : **Mr Dominique Janvier**
07.62.73.33.00 – 02.51.85.25.47
dominique.janvier@o3-s.com



1- INTRODUCTION	3
2 - LA CONNAISSANCE DES MILIEUX AQUATIQUES DE PROXIMITE	6
3 - LES ENJEUX LOCAUX	13
4 - LES ACTEURS, LA PLANIFICATION ET LES ACTIONS DE GESTION INTEGREE DE L'EAU	17
5 - LA COMMUNICATION	28
6 - ENGAGEMENT PERSONNEL	34



1 - Introduction

le Conseil Départemental du Finistère a adopté un cadre rénové des politiques territoriales de l'eau dans le Plan Breton. La qualité de l'eau reste une préoccupation importante dans le Finistère et la mobilisation des collectivités et des associations demeure importante sur ce sujet.

L'un des objectifs stratégiques des nouvelles politiques du Conseil Départemental du Finistère sur la gestion intégrée de l'eau s'intitule :

« renforcer l'appropriation des enjeux liés à l'eau par les Finistériens, pour une action collective plus lisible, plus accessible et plus participative ».

A ce titre, une stratégie de communication, de sensibilisation et d'information est en cours de définition au sein du Service des Politiques Territoriales de l'Eau (SPTE).

Les porteurs de projets mettent en oeuvre sur leurs territoires les politiques définies dans les documents de planification (ex : Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)).

Ces politiques, menées dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de communication, montrent qu'ils souhaitent se fixer des objectifs pour communiquer vers le grand public mais manquent de repères pour élaborer leurs plans de communication.

A cet effet, vous nous avez mandatés pour la réalisation d'une enquête d'opinion auprès de la population finistérienne.

L'échantillon est composé de 1080 personnes, représentatif de la population du territoire du Département du Finistère. Le choix ayant été fait d'interroger 120 personnes par SAGE.

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (âge et communes).

Les résultats par Sage ont été redressés afin d'obtenir une vision représentative à l'échelle du département.

Seules les personnes habitant le territoire à titre de résidence principale ont été interrogées.

Les interviews ont eu lieu par téléphone au domicile des personnes interrogées du 22

Juin au 15 Juillet 2016.





1 - Introduction

La notion d'intervalle de confiance renvoie au degré de précision d'une moyenne ou d'un pourcentage. On travaille sur un échantillon et l'on souhaite connaître la fiabilité que l'on peut accorder aux valeurs observées, par rapport aux valeurs réelles de la population totale.

L'importance de l'intervalle de confiance est fonction de la taille de l'échantillon, de la dispersion des réponses et de la probabilité souhaitée.

Les différents calculs ci-dessous se basent sur une probabilité que la valeur étudiée se trouve dans cet intervalle de 95%.

Le taux de précision n'est pas directement proportionnel à la taille de l'échantillon.

Ci-dessous une matrice permettant d'appréhender les intervalles de confiance.

		Pourcentage obtenu								
		10%	20%	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%
Nb de répondants	50	8,3%	11,1%	12,7%	13,6%	13,9%	13,6%	12,7%	11,1%	8,3%
	75	6,8%	9,1%	10,4%	11,1%	11,3%	11,1%	10,4%	9,1%	6,8%
	100	5,9%	7,8%	9,0%★	9,6%	9,8%	9,6%	9,0%	7,8%	5,9%
	200	4,2%	5,5%	6,4%	6,8%	6,9%	6,8%	6,4%	5,5%	4,2%
	300	3,4%	4,5%	5,2%	5,5%	5,7%	5,5%	5,2%	4,5%	3,4%
	400	2,9%	3,9%	4,5%	4,8%	4,9%	4,8%	4,5%	3,9%	2,9%
	500	2,6%	3,5%	4,0%	4,3%	4,4%	4,3%	4,0%	3,5%	2,6%
	600	2,4%	3,2%	3,7%	3,9%	4,0%	3,9%	3,7%	3,2%	2,4%
	800	2,1%	2,8%	3,2%	3,4%	3,5%	3,4%	3,2%	2,8%	2,1%
	1000	1,9%	2,5%	2,8%	3,0%	3,1%★	3,0%	2,8%	2,5%	1,9%

★ Sur un échantillon de 100 répondants, si la proportion obtenue est de 30%, nous sommes sûrs à 95% que la proportion réelle à l'échelle du département est comprise entre 41% et 59%.

Sur un échantillon global de 1000 personnes interrogées, l'intervalle de confiance est de +/- 3,1% pour une proportion de 50%.



Echantillonnage : 122 répondants

Commune	Nb de répondants
BODILIS	2
BOHARS	3
BREST	29
COMMANA	2
DAOULAS	3
DIRINON	2
FOREST LANDERNEAU (LA)	2
GOUESNOU	7
GUILERS	8
GUIPAVAS	5
HANVEC	5
HOPITAL CAMFROUT (L')	3
IRVILLAC	2
LAMPAUL GUIMILIAU	3

Commune	Nb de répondants
LANDERNEAU	8
LANDIVISIAU	5
LOGONNA DAOULAS	2
LOPERHET	4
PENCRAN	2
PLOUEDERN	3
PLOUGASTEL DAOULAS	7
PLOUNEVENTER	1
RELECQ KERHUON (LE)	6
ROCHE MAURICE (LA)	2
SAINT DIVY	2
SAINT URBAIN	2
SZUN	2



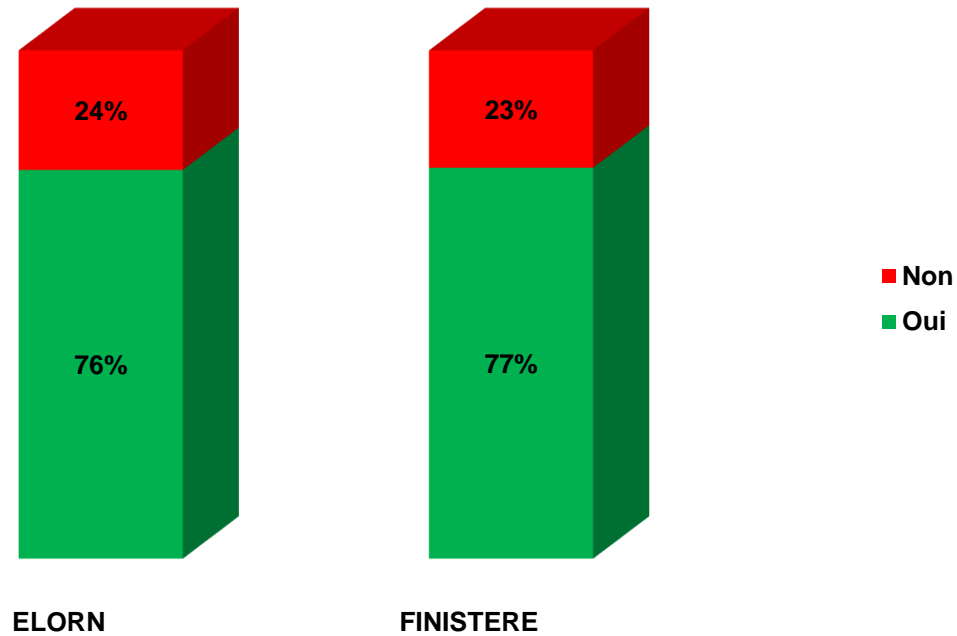
LA CONNAISSANCE DES MILIEUX AQUATIQUES DE PROXIMITÉ

Juillet 2016



2- Connaissance des milieux aquatiques

Connaissez-vous le nom de la principale rivière qui passe près de chez vous ?

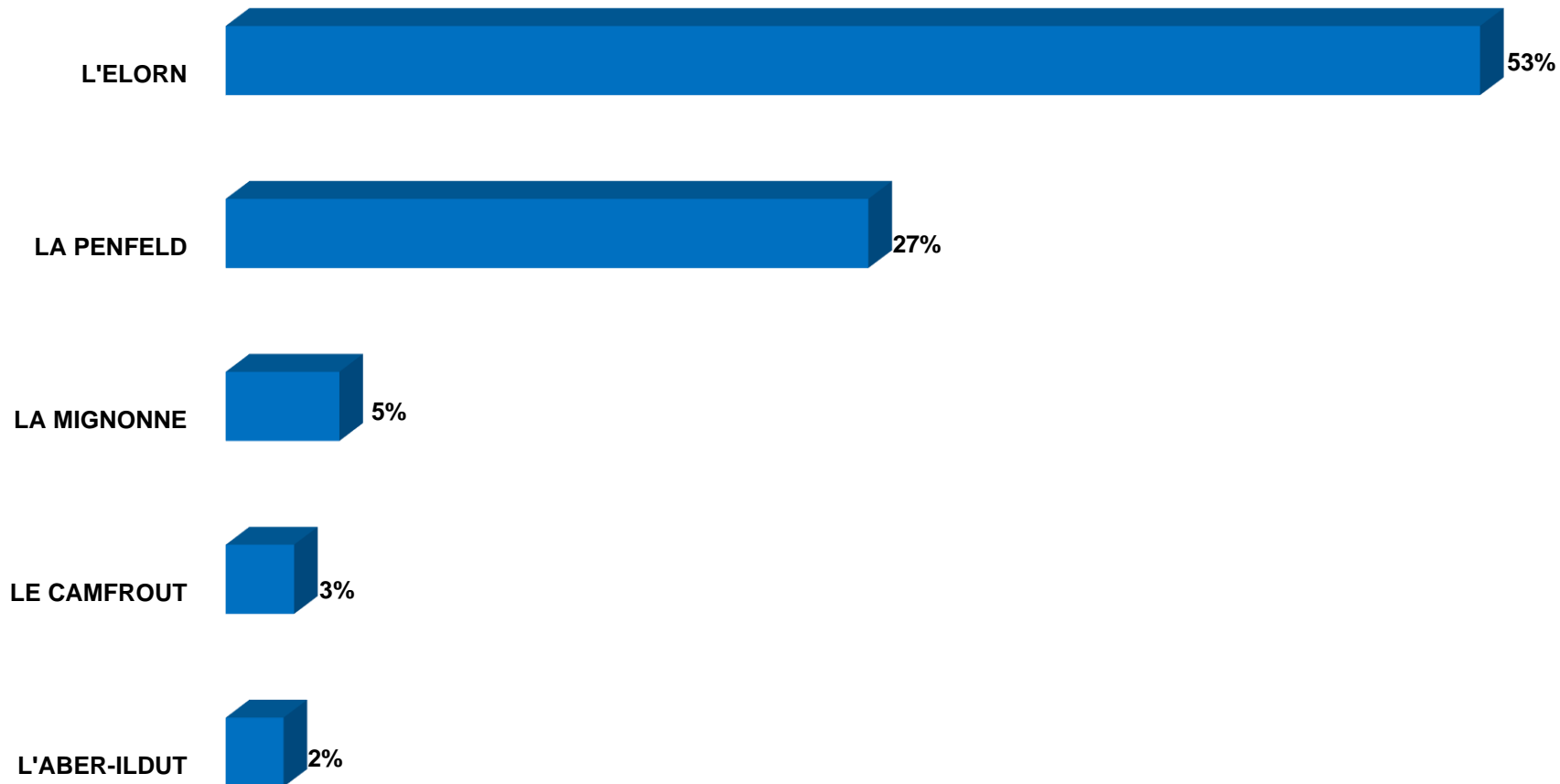




2- Connaissance des milieux aquatiques

Pouvez-vous me la citer ?

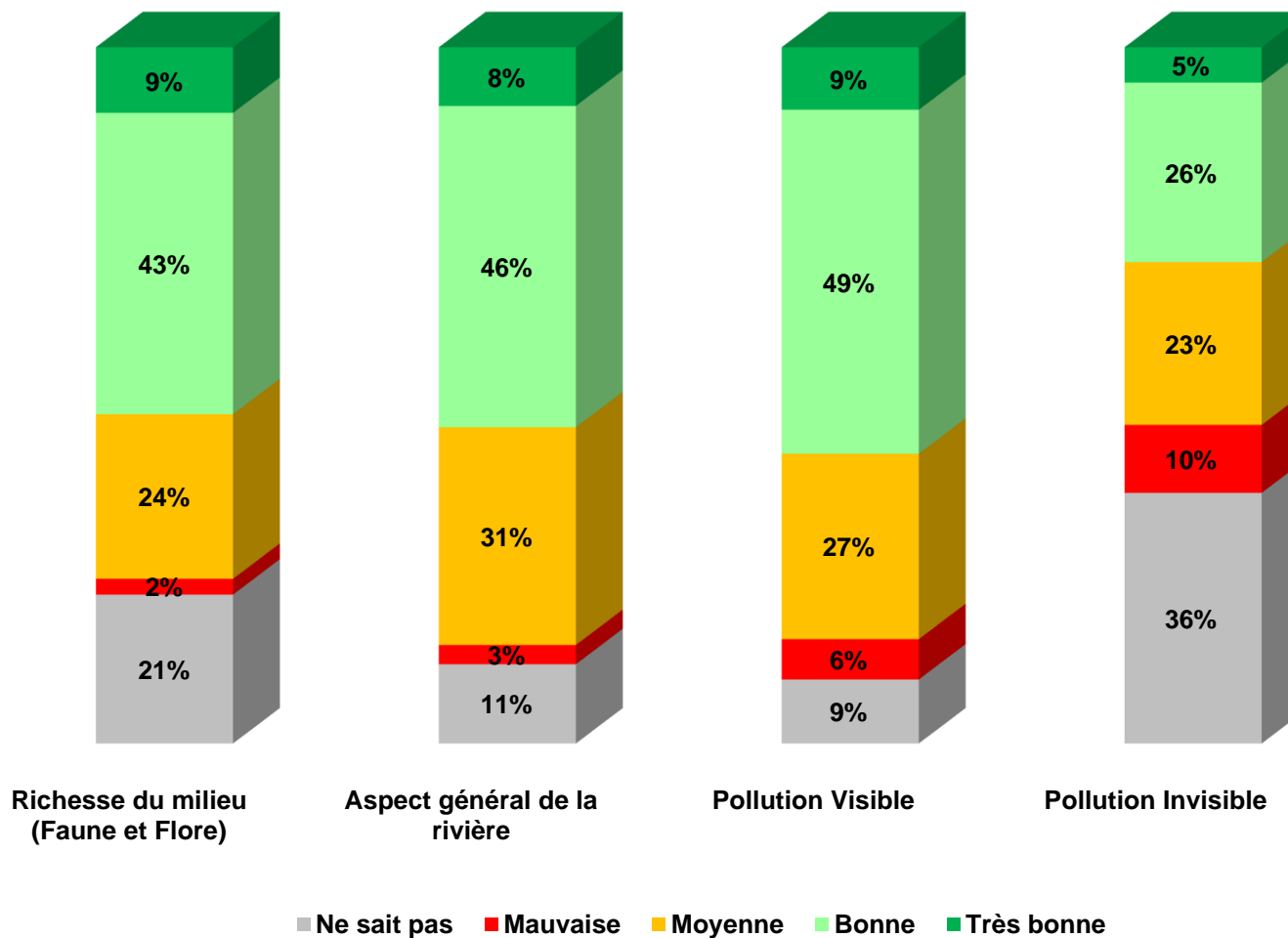
Base des répondants connaissant la principale rivière passant près de chez eux





2- Connaissance des milieux aquatiques

Pourriez-vous en évaluer sa qualité en termes de ... ?





2- Connaissance des milieux aquatiques

Pourriez-vous en évaluer sa qualité en termes de ... ?

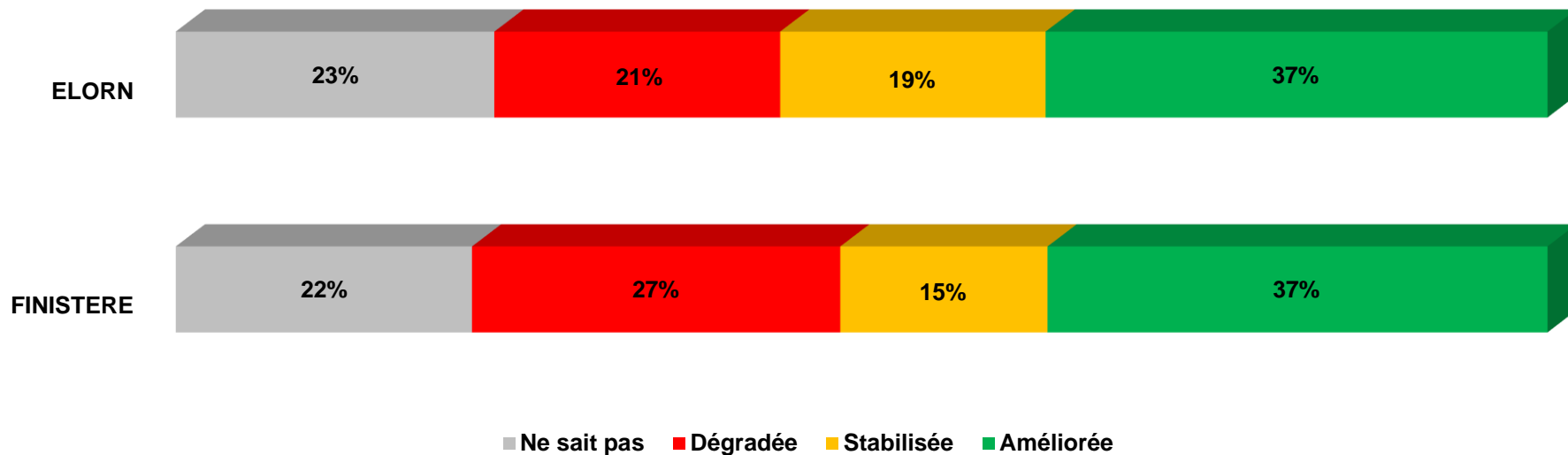
	ELORN	Finistère
Richesse du milieu		
Très bonne	9%	8%
Bonne	43%	48%
Moyenne	24%	19%
Mauvaise	2%	2%
Ne sait pas	21%	23%
Aspect général de la rivière		
Très bonne	8%	8%
Bonne	46%	56%
Moyenne	31%	22%
Mauvaise	3%	3%
Ne sait pas	11%	11%

	ELORN	Finistère
Pollution visible		
Très bonne	9%	9%
Bonne	49%	49%
Moyenne	27%	24%
Mauvaise	6%	5%
Ne sait pas	9%	13%
Pollution invisible		
Très bonne	5%	4%
Bonne	26%	34%
Moyenne	23%	22%
Mauvaise	10%	8%
Ne sait pas	36%	31%



2- Connaissance des milieux aquatiques

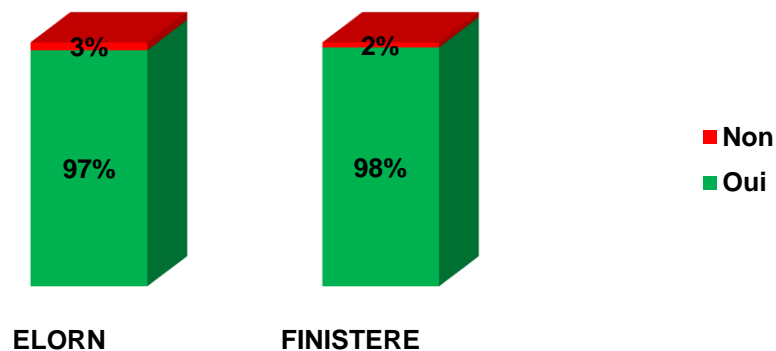
Diriez-vous que la situation des rivières s'est plutôt améliorée ou dégradée au cours des dix dernières années ?



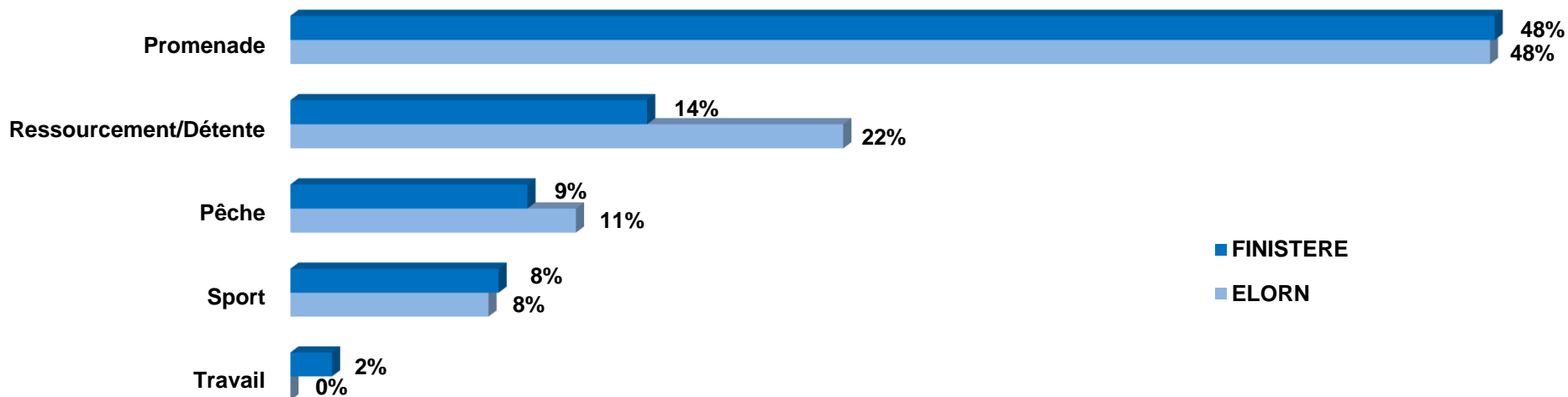


2- Connaissance des milieux aquatiques

Est-ce important pour vous que les rivières proches de vous soient de qualité, que ce soit en terme de qualité de l'eau, de richesse du milieu ou d'aspect ?



Pratiquez-vous une activité régulière en lien avec la rivière ?





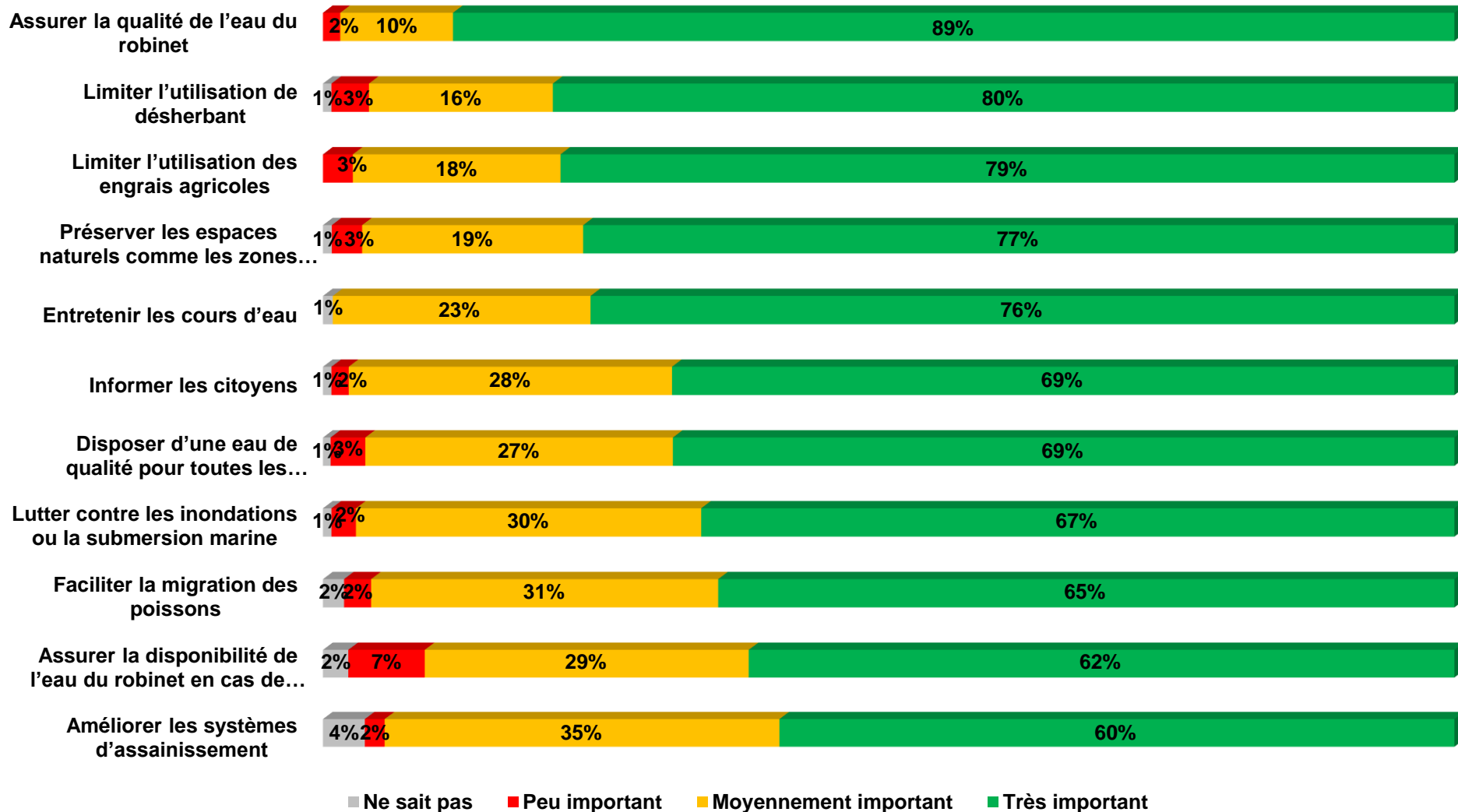
LES ENJEUX LOCAUX

Juillet 2016



3- Les enjeux locaux de la gestion intégrée de l'eau

Pourriez vous m'indiquer quels sont, selon vous, les priorités de la gestion des rivières autour de chez vous ?





3- Les enjeux locaux de la gestion intégrée de l'eau

Pourriez vous m'indiquer quels sont, selon vous, les priorités de la gestion des rivières autour de chez vous ?

	ELORN	Finistère
Lutter contre les inondations ou la submersion marine		
Très important	67%	75%
Moyennement important	30%	21%
Peu important	2%	3%
Ne sait pas	1%	1%
Limiter l'utilisation des engrais agricoles		
Très important	79%	82%
Moyennement important	18%	15%
Peu important	3%	2%
Ne sait pas	0%	1%
Améliorer les systèmes d'assainissement		
Très important	60%	72%
Moyennement important	35%	22%
Peu important	2%	2%
Ne sait pas	4%	3%

	ELORN	Finistère
Limiter l'utilisation de désherbant		
Très important	80%	84%
Moyennement important	16%	13%
Peu important	3%	2%
Ne sait pas	1%	1%
Entretien des cours d'eau		
Très important	76%	83%
Moyennement important	23%	16%
Peu important	0%	0%
Ne sait pas	1%	1%
Faciliter la migration des poissons		
Très important	65%	73%
Moyennement important	31%	23%
Peu important	2%	2%
Ne sait pas	2%	2%



3- Les enjeux locaux de la gestion intégrée de l'eau

Pourriez vous m'indiquer quels sont, selon vous, les priorités de la gestion des rivières autour de chez vous ?

	ELORN	Finistère
Préserver les espaces naturels comme les zones humides		
Très important	77%	81%
Moyennement important	19%	16%
Peu important	3%	1%
Ne sait pas	1%	2%
Informar les citoyens		
Très important	69%	75%
Moyennement important	28%	22%
Peu important	2%	2%
Ne sait pas	1%	1%
Disposer d'une eau de qualité pour toutes les activités éco.		
Très important	69%	74%
Moyennement important	27%	21%
Peu important	3%	3%
Ne sait pas	1%	1%

	ELORN	Finistère
Assurer la disponibilité de l'eau du robinet en cas de sécheresse		
Très important	62%	73%
Moyennement important	29%	22%
Peu important	7%	3%
Ne sait pas	2%	2%
Assurer la qualité de l'eau du robinet		
Très important	89%	89%
Moyennement important	10%	9%
Peu important	2%	1%
Ne sait pas	0%	0%



LES ACTEURS, LA PLANIFICATION ET LES ACTIONS DE GESTION INTEGREE DE L'EAU

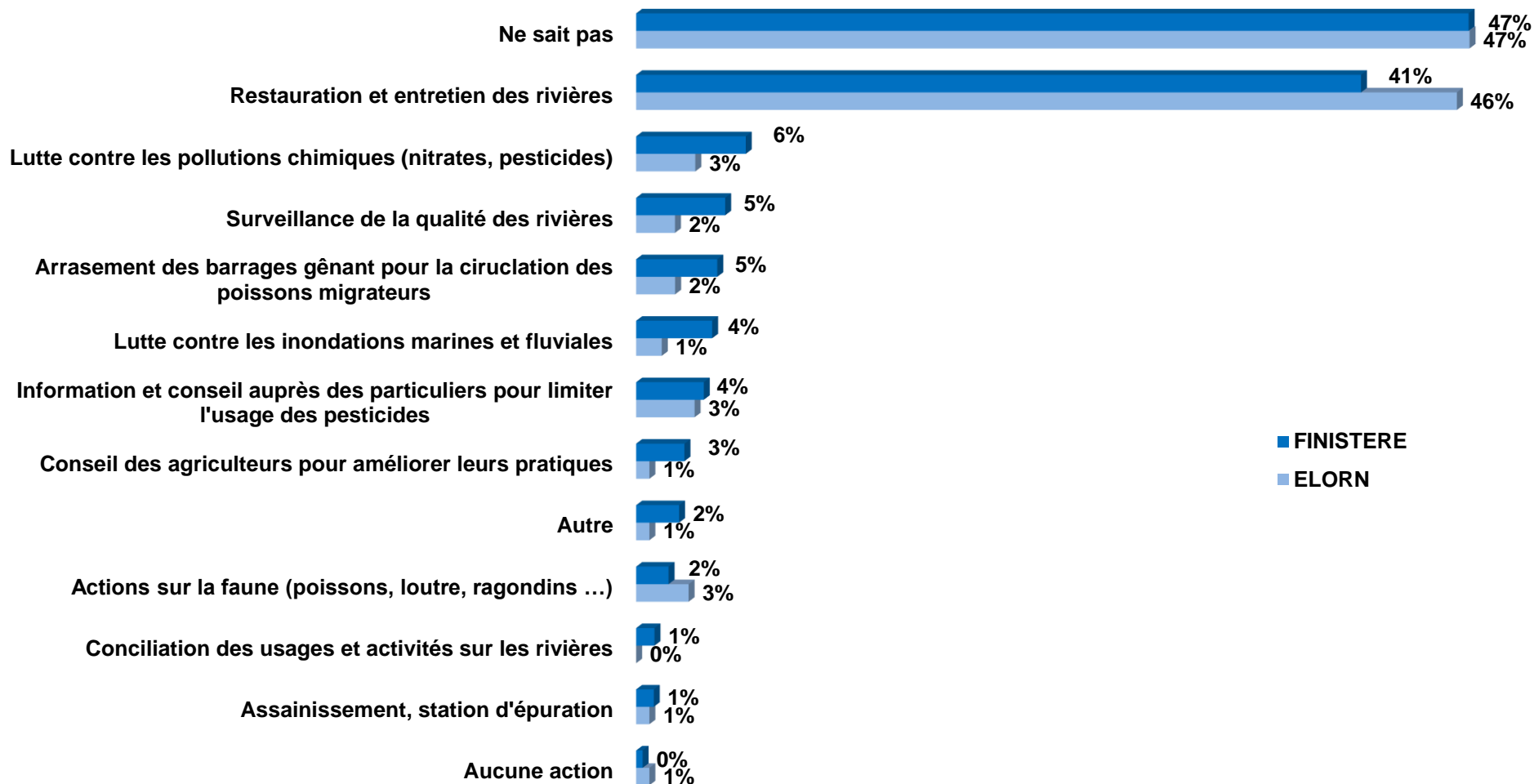


Juillet 2016



Pourriez-vous citer trois actions menées sur les rivières près de chez vous ?

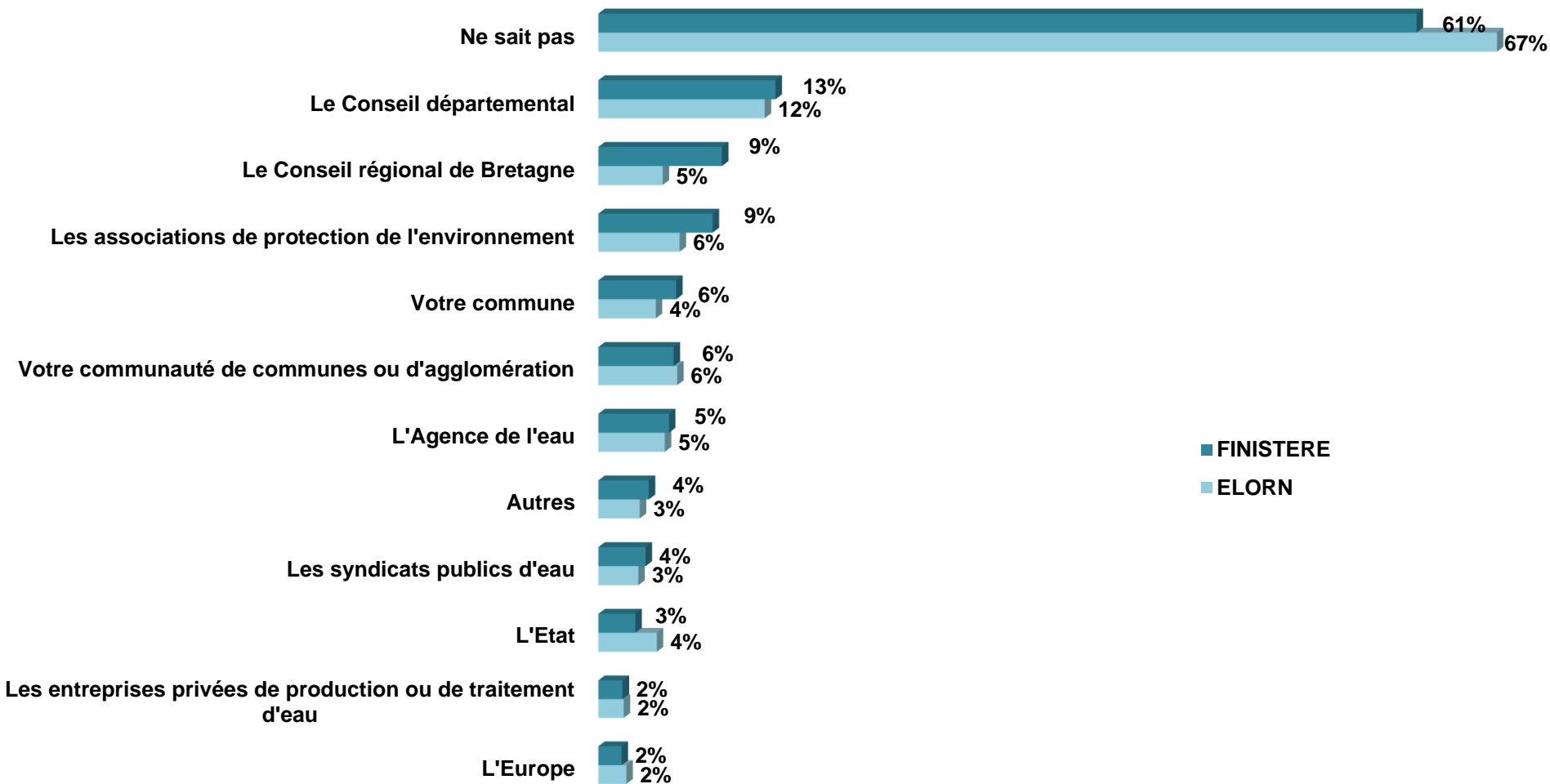
Question ouverte à réponses multiples





Pouvez-vous citer des organismes qui financent les actions de gestion des rivières ?

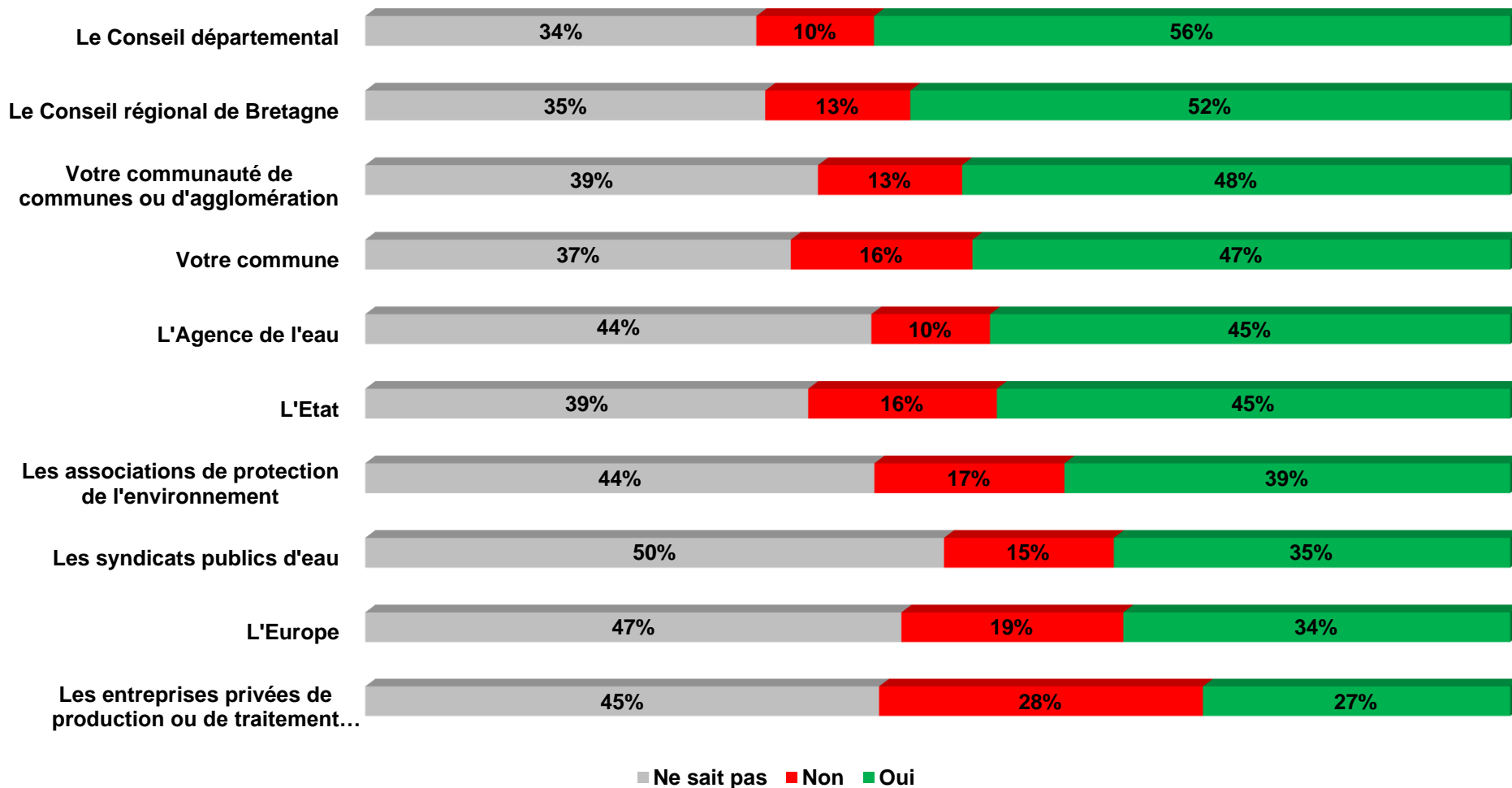
Question ouverte à réponses multiples





Pouvez-vous citer des organismes qui financent les actions de gestion des rivières ?

Question assistée, les différents organismes ont été cités un à un





Pouvez-vous citer des organismes qui financent les actions de gestion des rivières ?

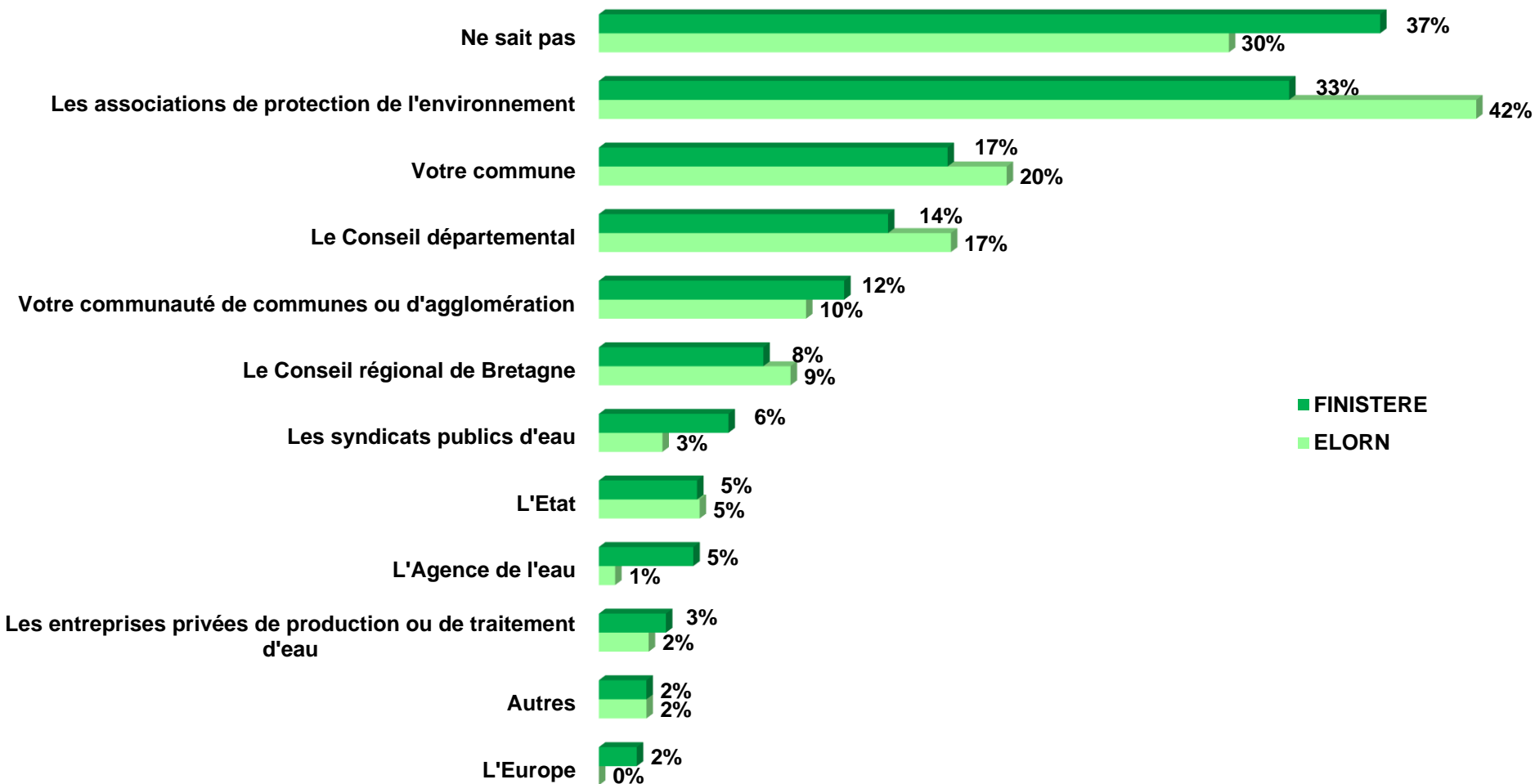
Question assistée, les différents organismes ont été cités un à un

	ELORN	Finistère
L'Europe		
Oui	34%	50%
Non	19%	23%
Ne sait pas	47%	27%
L'Etat		
Oui	45%	60%
Non	16%	19%
Ne sait pas	39%	21%
Votre commune		
Oui	47%	63%
Non	16%	17%
Ne sait pas	37%	20%
Votre communauté de communes ou d'agglomération		
Oui	48%	68%
Non	13%	11%
Ne sait pas	39%	21%
Le Conseil départemental		
Oui	56%	67%
Non	10%	10%
Ne sait pas	34%	22%

	ELORN	Finistère
Le Conseil régional de Bretagne		
Oui	52%	67%
Non	13%	11%
Ne sait pas	35%	22%
L'Agence de l'eau		
Oui	45%	61%
Non	10%	11%
Ne sait pas	44%	28%
Les syndicats publics d'eau		
Oui	35%	48%
Non	15%	18%
Ne sait pas	50%	34%
Les entreprises privées de production ou de traitement d'eau		
Oui	27%	36%
Non	28%	34%
Ne sait pas	45%	30%
Les associations de protection de l'environnement		
Oui	39%	53%
Non	17%	24%
Ne sait pas	44%	24%

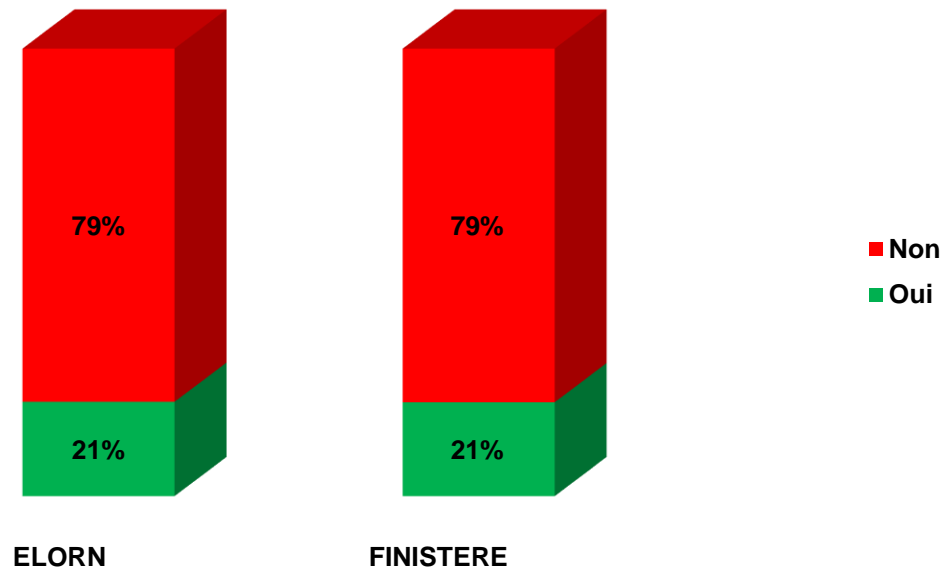


Selon vous, quelles sont les structures qui mènent ces actions de gestion des rivières et de protection des habitants des risques liés à l'eau ?
Question ouverte à réponses multiples



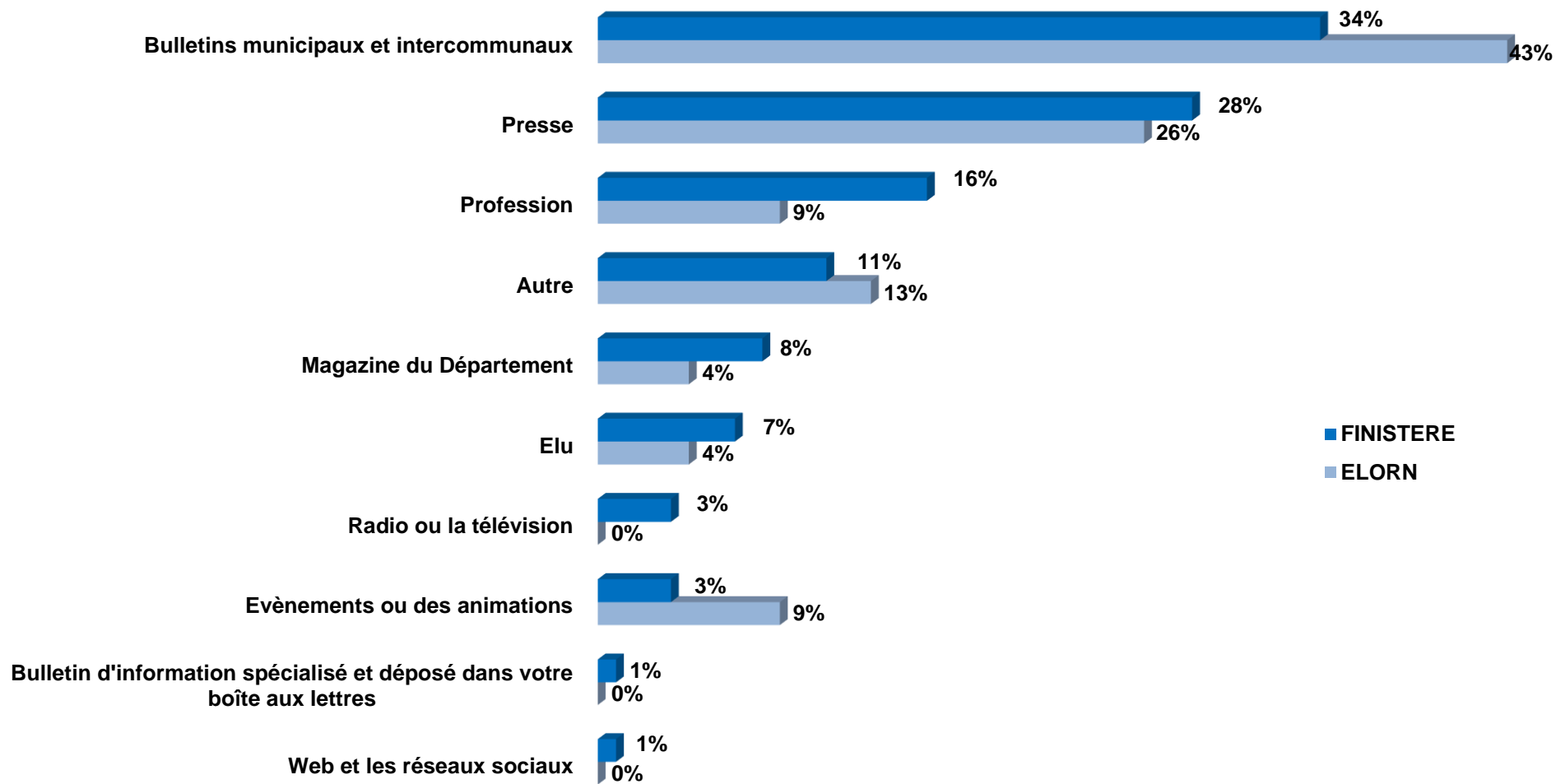


Savez-vous ce qu'est un Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) ?



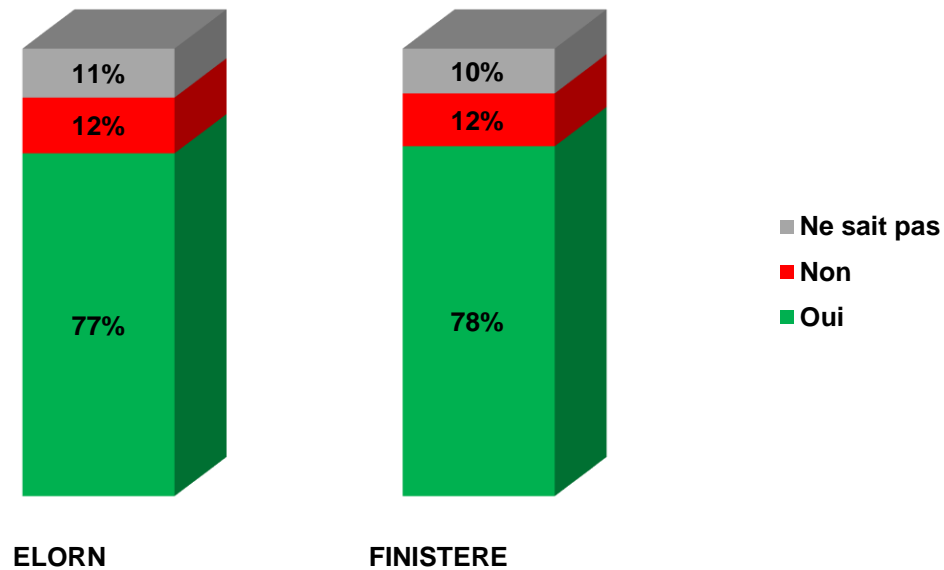


Si oui, Où en avez-vous entendu parler ?



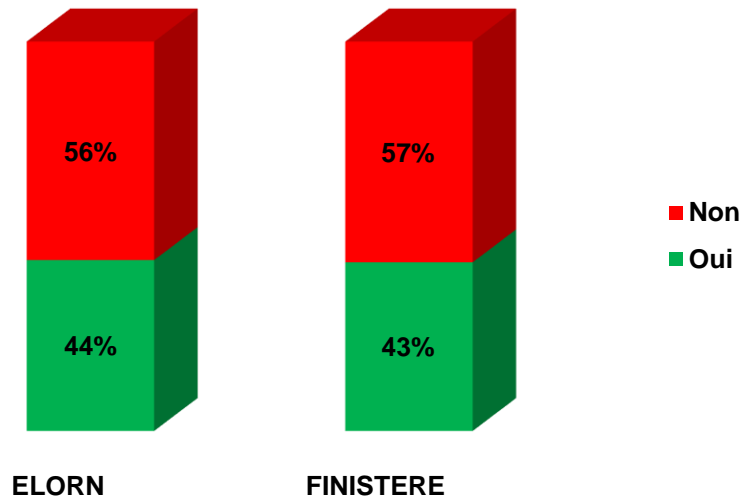


Pensez-vous qu'il soit nécessaire de disposer d'un tel schéma pour vos rivières ?

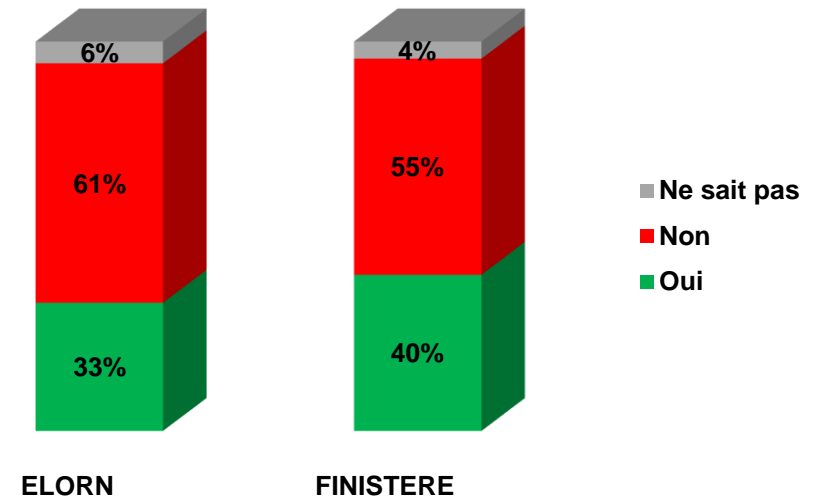




Savez-vous ce qu'est un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) ?

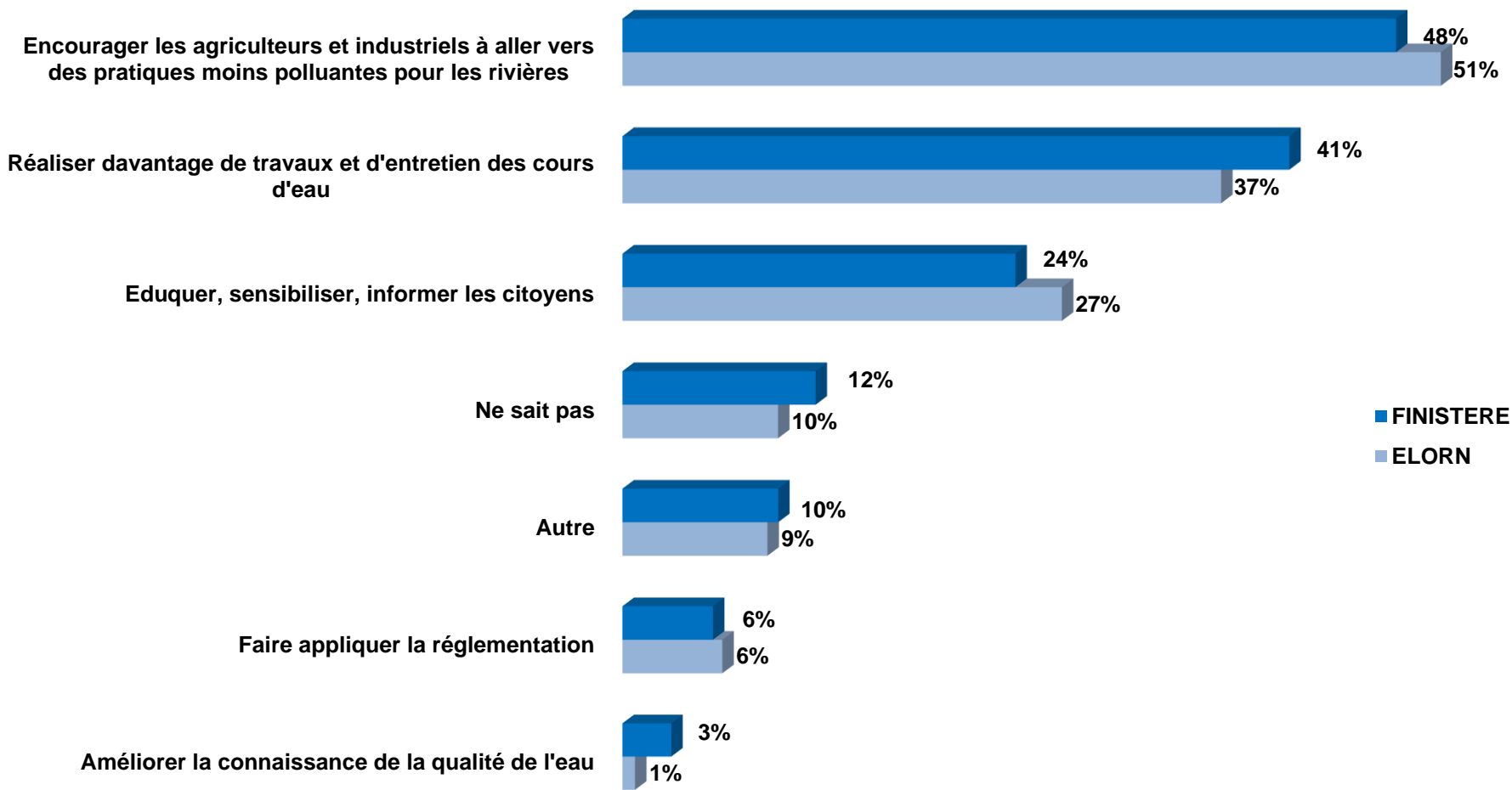


Pensez-vous que votre commune est concernée par un Programme d'actions et de prévention des inondations fluviales ou marines ?





Selon vous, quelles sont les deux actions prioritaires à mener pour préserver l'état des rivières, fleuves, ruisseaux...



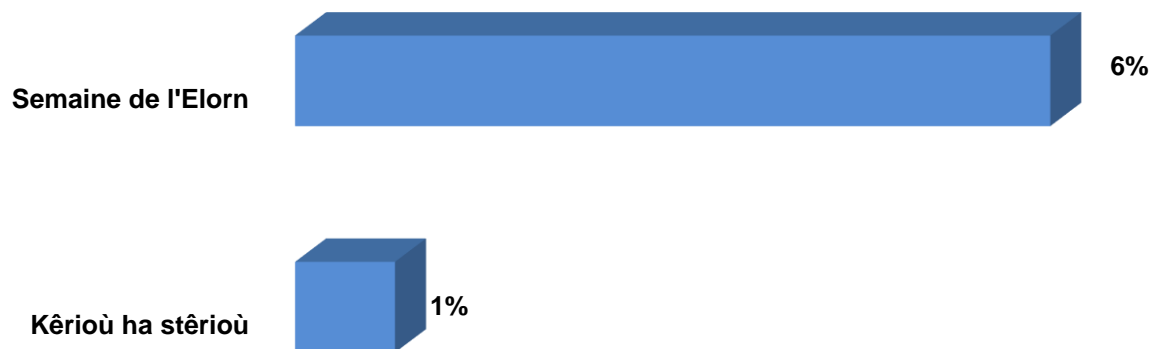


LA COMMUNICATION

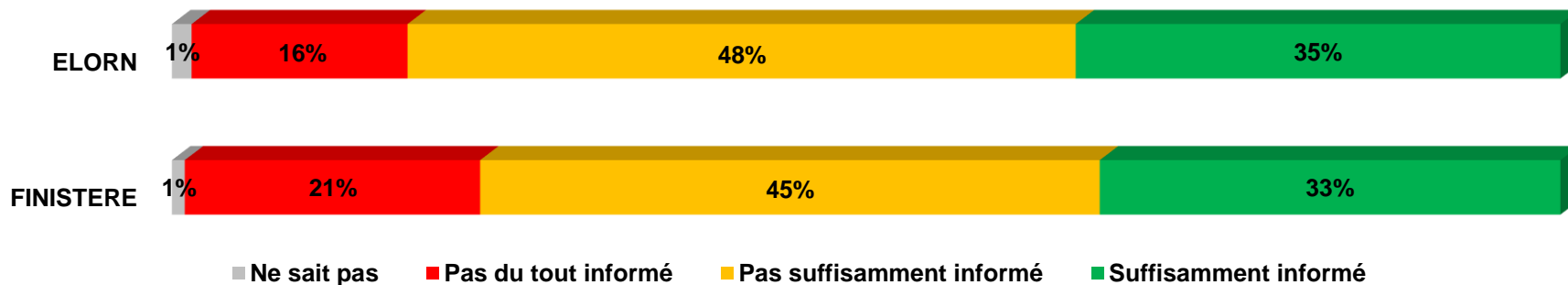
Juillet 2016



Lisez-vous ... ?

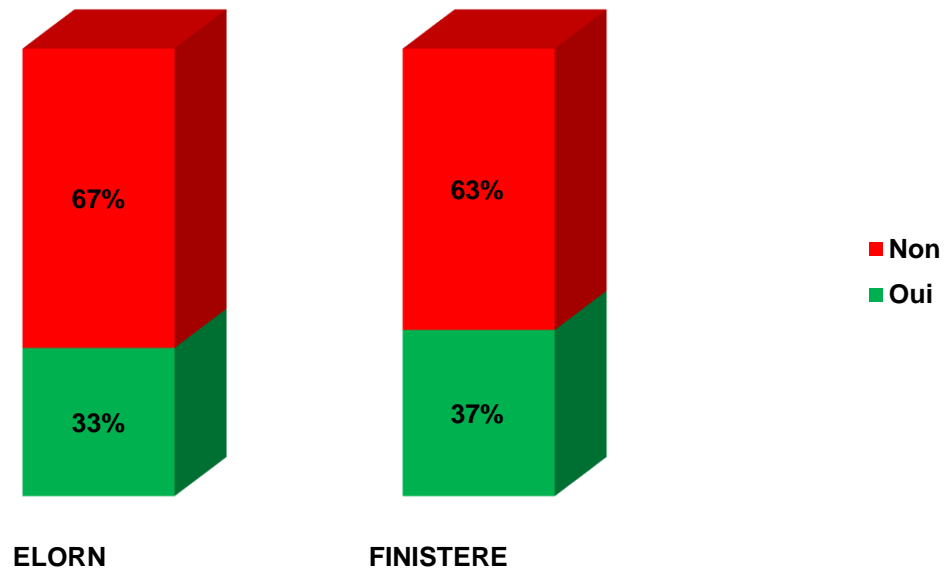


Aujourd'hui, pensez-vous être sur la gestion des rivières ?





Souhaiteriez-vous être mieux informé sur la gestion des rivières ?

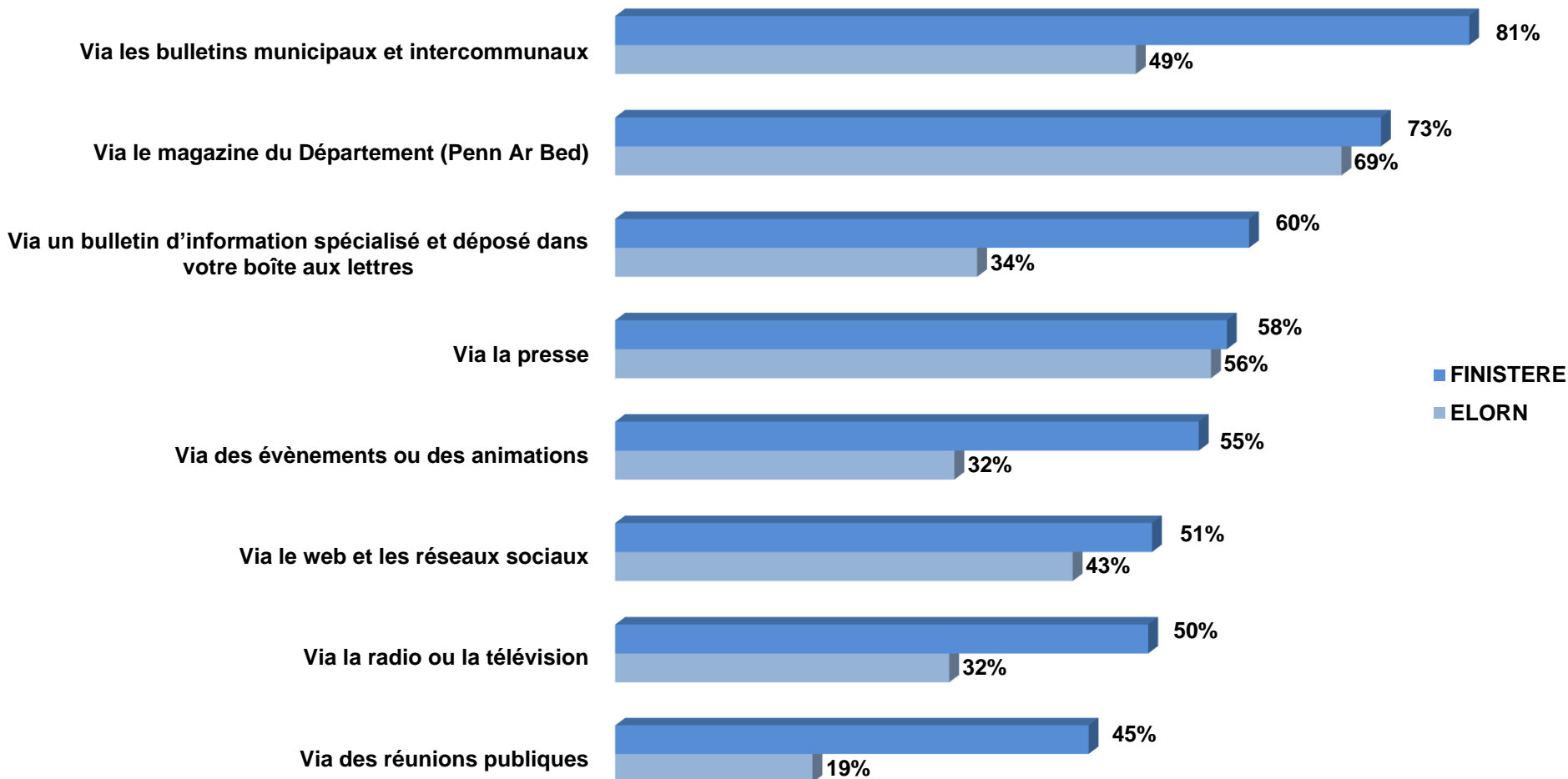




5- La communication

Si oui, par quels moyens aimeriez-vous être informé sur ces enjeux ?

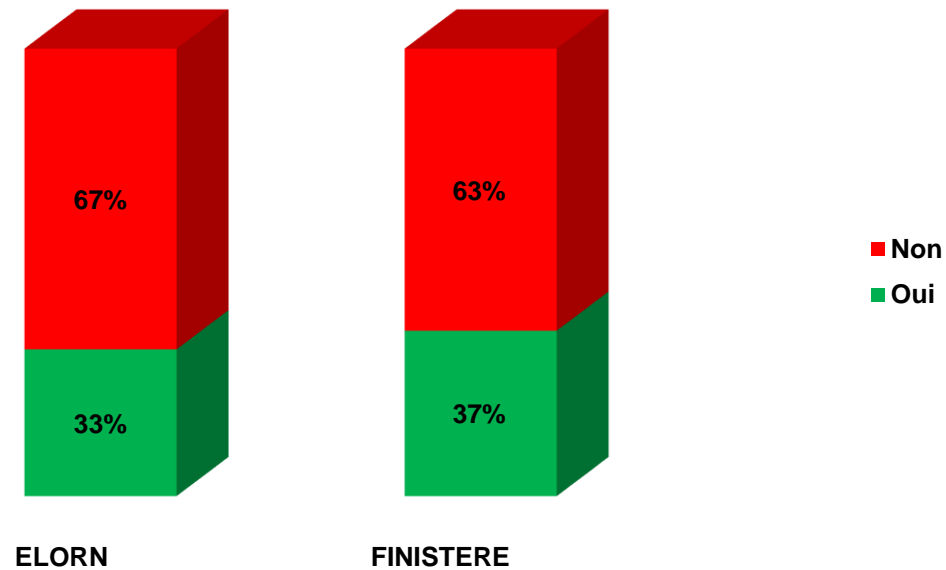
Base des répondants souhaitant être mieux informés





5- La communication

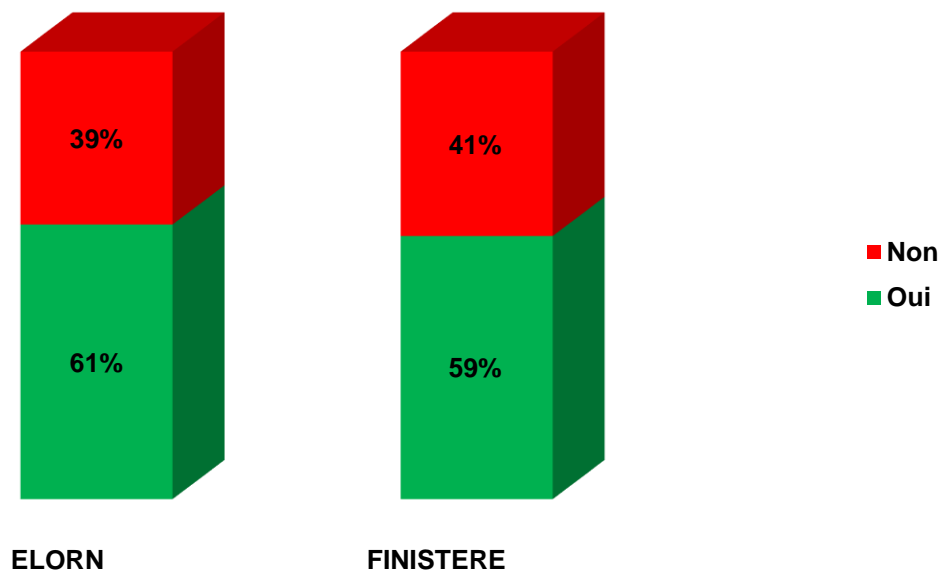
Les communications sur la gestion des rivières impactent-elles votre comportement ou votre fréquentation des rivières ?





5- La communication

Vos enfants ont-ils été sensibilisés à la gestion des rivières et des risques liés à l'eau ?
Répondants ayant des enfants vivant chez eux





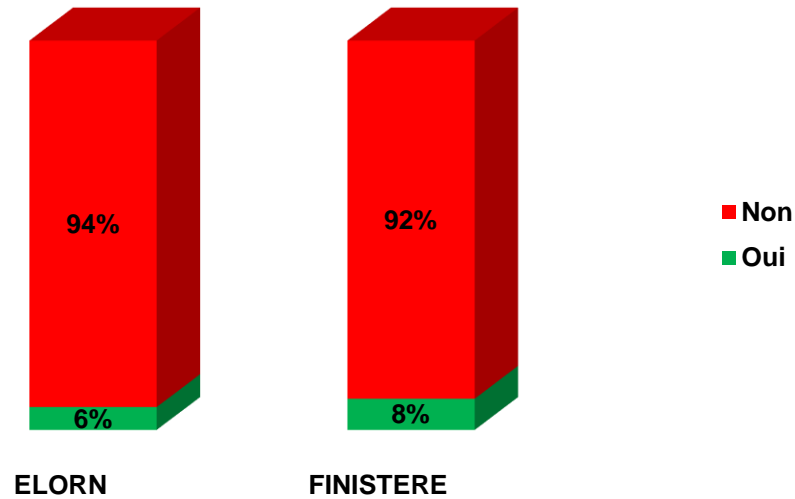
L'ENGAGEMENT PERSONNEL

Juillet 2016



6- L'engagement personnel

Etes-vous engagé personnellement dans la protection de la qualité de l'eau près de chez vous ? (élu, association, groupe, métier particulier...)

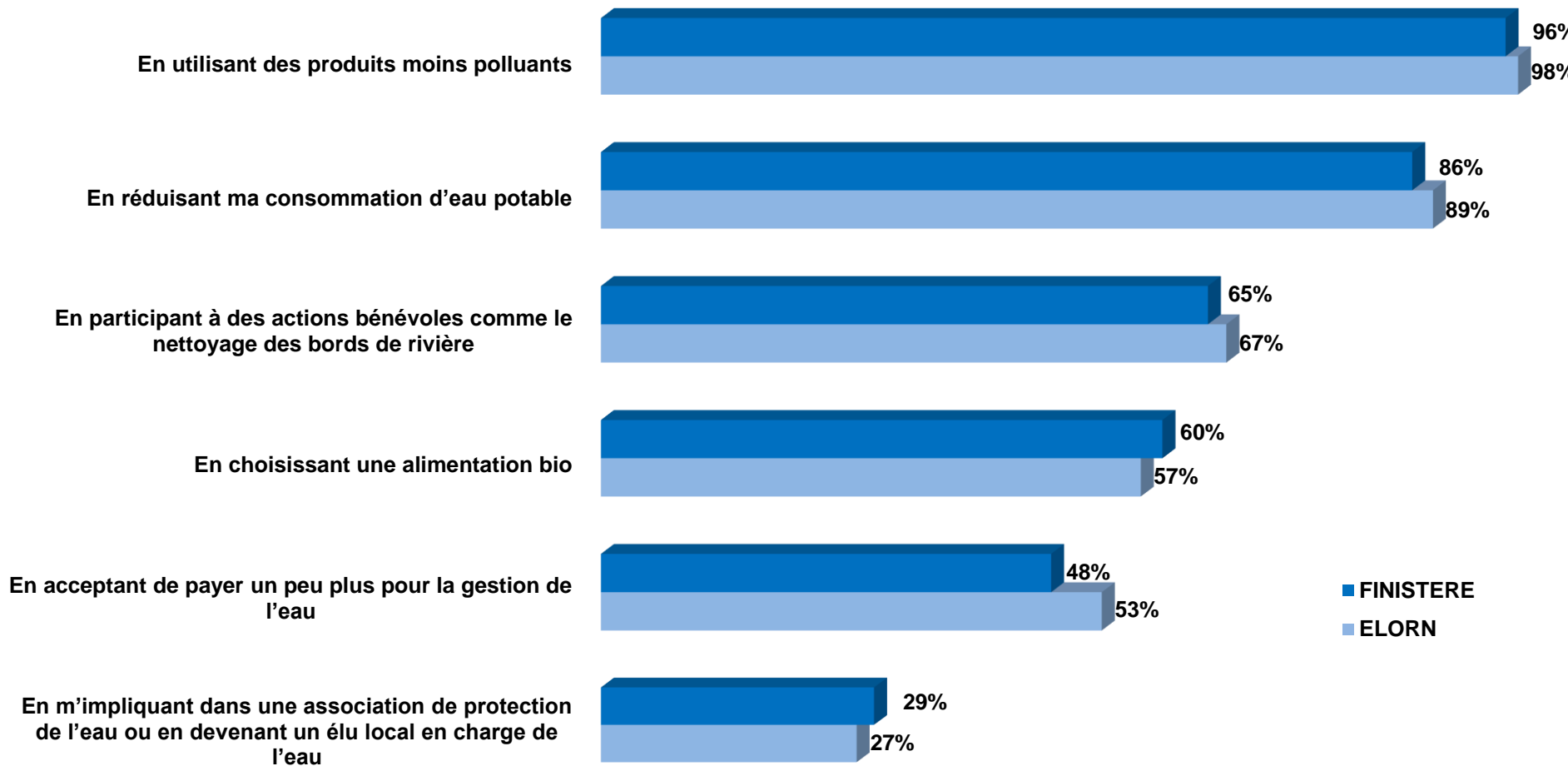




6- L'engagement personnel

Selon vous, comment pouvez-vous contribuer à la qualité des rivières près de chez vous ?

Réponses multiples

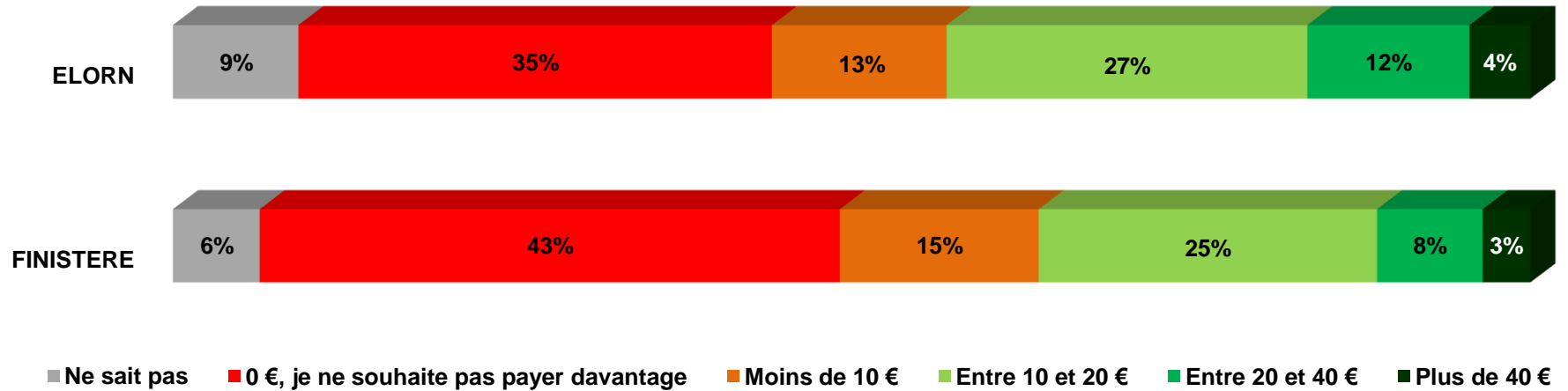




6- L'engagement personnel

Pour disposer d'une eau de bonne qualité au robinet, un ménage finistérien paye actuellement 175 €/an (coût hors assainissement).

Pour faire face au besoin d'entretien des cours d'eau et de la lutte contre les inondations marines et fluviales, combien seriez-vous prêt à payer en plus par an ?



Tris croisés par EPCI



Résultats non significatifs pour les EPCI avec moins de 30 répondants

	Nb répondants	Ne sait pas	0 €, je ne souhaite pas payer davantage	Moins de 10 €	Entre 10 et 20 €	Entre 20 et 40 €	Plus de 40 €	Plus de 10 €
CC de la Baie du Kernic	14	0%	43%	7%	43%	7%	0%	50%
CC du Pays de Landerneau-Daoulas	43	9%	33%	9%	28%	19%	2%	49%
CC du Pays Glazik	14	0%	43%	14%	29%	7%	7%	43%
Brest Métropole	74	14%	34%	12%	24%	9%	7%	41%
CC du Pays d'Iroise	45	7%	31%	22%	27%	7%	7%	40%
CC Pays de Lesneven et Côte des Légendes	28	11%	39%	11%	32%	7%	0%	39%
CA Morlaix Communauté	70	1%	49%	11%	31%	4%	3%	39%
CC du Pays des Abers	39	8%	41%	13%	31%	5%	3%	38%
CC de la Presqu'île de Crozon	50	6%	44%	14%	16%	8%	12%	36%
CC de Haute-Cornouaille	25	8%	48%	8%	20%	4%	12%	36%
CC de la Région de Pleyben	14	0%	43%	21%	29%	7%	0%	36%
CA Quimper Communauté	99	2%	44%	18%	19%	11%	5%	35%
CC Poher Communauté	32	0%	38%	28%	22%	6%	6%	34%
CC du Pays de Châteaulin et du Porzay	35	3%	43%	20%	23%	3%	9%	34%
CC des Monts d'Arrée	6	0%	33%	33%	17%	17%	0%	33%
CC du Pays Bigouden Sud	65	11%	43%	14%	26%	6%	0%	32%
CA Concarneau Cornouaille Agglomération	63	5%	49%	14%	29%	3%	0%	32%
CC Douarnenez Communauté	57	5%	47%	16%	25%	4%	4%	32%
CC de l'Aulne Maritime	13	0%	54%	15%	0%	31%	0%	31%
CC du Pays Fouesnantais	40	3%	55%	13%	25%	3%	3%	30%
CC du Pays Léonard	24	0%	67%	4%	17%	4%	8%	29%
CA du Pays de Quimperlé	125	6%	50%	15%	19%	7%	2%	29%
CC du Yeun Elez	7	0%	57%	14%	29%	0%	0%	29%
CC du Haut Pays Bigouden	27	11%	37%	26%	22%	4%	0%	26%
CC du Pays de Landivisiau	27	0%	56%	26%	19%	0%	0%	19%
CC Cap Sizun - Pointe du Raz	28	7%	68%	7%	7%	11%	0%	18%